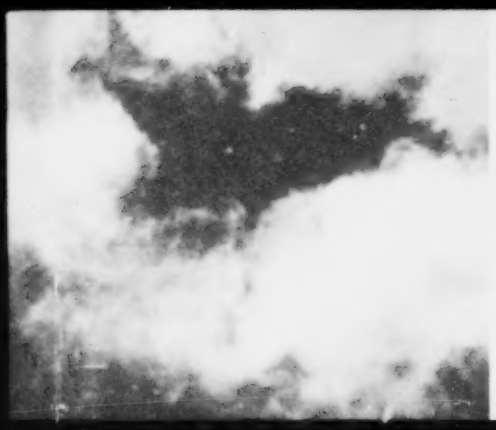

Rapport d'étape

Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique

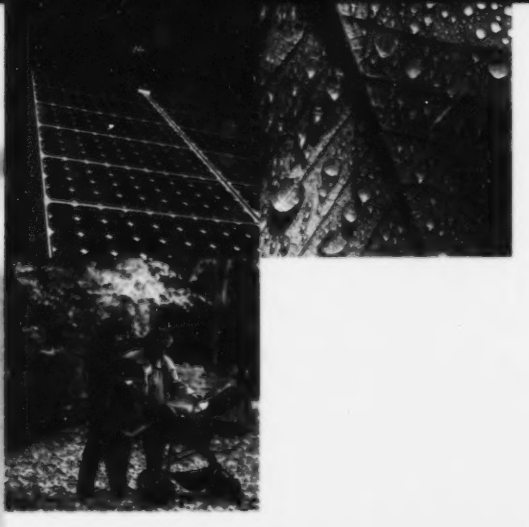

SEPTEMBRE 2001

Processus national sur le changement climatique

ISBN : 1-894686-52-7
Cette publication est aussi disponible à www.pacc.ca

Also available in English under the title:
Progress Report – Canada's First National Climate Change Business Plan

Rapport d'étape

Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique

SEPTEMBRE 2001

Table des matières

Préface 2

Section 1
Objet du présent rapport 3

Section 2
Stratégie nationale de mise en œuvre du Canada sur le changement climatique
et Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique 3

Section 3
Suivi et compte rendu 4

Section 4
Progrès par rapport aux objectifs essentiels 4

Section 5
Thèmes généraux
1) Accroître la sensibilisation et la compréhension 6
2) Promouvoir le développement et l'innovation technologiques 16
3) Les gouvernements donnent l'exemple 26
4) Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation 35

Section 6
Encourager les mesures de réduction des émissions
1) Mesures sectorielles
i) Agriculture 49
ii) Édifices 57
iii) Électricité 65
iv) Foresterie (puits) 74
v) Industrie 77
Minéraux et métaux 85
Pétrole et gaz 86
vi) Municipalités 88
vii) Transport 93

2) Mesures transsectorielles
i) Nouvelles mesures volontaires 105
ii) Initiative de protection de la ligne de base 109
iii) Encourager l'échange des réductions d'émissions de GES 110
iv) Mécanisme de développement propre et Application conjointe 111
v) Faciliter les partenariats multisectoriels 113

3) Mesures intersectorielles
i) Séquestration biologique du carbone (puits) 115
ii) Captage et stockage géologiques du CO_2 115
iii) Énergies renouvelables 116

Annexe : Émissions de GES du Canada : actuelles et prévues
(perspectives à l'égard des émissions) 117

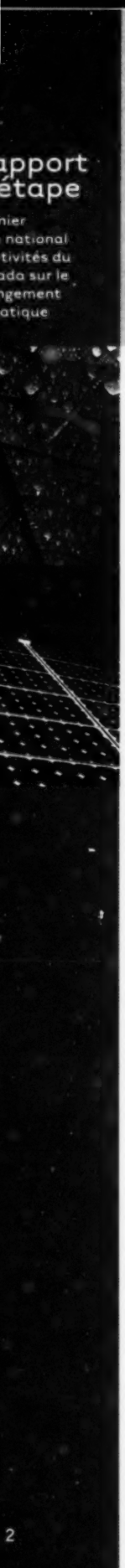

Préface

Le présent Rapport d'étape sur le Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique (PPNA) fait partie du cycle de planification annuel des activités dans le cadre de la Stratégie nationale de mise en œuvre du Canada sur le changement climatique (SNMO). Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement ont publié la SNMO et le PPNA en octobre 2000 et se sont engagés à rendre compte chaque année des progrès réalisés.

L'approche nationale de planification des activités a été développée en réponse aux directives des premiers ministres en 1997; cette approche repose sur le Processus national sur le changement climatique continu établi par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement en avril 1998.

Ce rapport renferme l'information la plus récente disponible. Dans certains cas, les noms ou les descriptions des mesures peuvent différer légèrement de ceux figurant dans le PPNA, puisque de nouveaux renseignements sont disponibles. En outre, les programmes entrepris depuis octobre 2000 ou qui n'apparaissaient pas dans le PPNA ont été inclus dans le présent document. Le Québec a produit son propre plan d'action sur les changements climatiques. Le Plan d'action québécois sur les changements climatiques 2000-2002 a été adopté par le Conseil des ministres du Québec en octobre 2000. La mise en œuvre du Plan d'action est commencée et un état d'avancement sommaire est joint au présent document.

103-07124/

Section 1

Objet du présent rapport

Le présent rapport donne un aperçu de la façon dont les gouvernements du Canada (fédéral, provinciaux et territoriaux) ont fait progresser les mesures décrites dans le PPNA. Le PPNA est le premier d'une série de plans triennaux mis à jour annuellement en vue de la mise en œuvre de la SNMO. La surveillance et la production de rapports sur l'ensemble des progrès font partie intégrante de cette activité. Le présent rapport est le premier rapport d'étape annuel. D'autres rapports seront produits au moment de chaque mise à jour.

Le présent rapport décrit le développement et les approches de la SNMO et du PPNA, de même que les progrès réalisés à l'égard de chacune des mesures décrites dans le PPNA. La section du document portant sur les thèmes et secteurs présente les objectifs visés, un résumé des intiatives retenues pour atteindre ces objectifs ainsi qu'un tableau qui fournit de l'information sur chacune des mesures décrites dans le PPNA.

Un sommaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) actuelles et prévues est présenté en annexe.

Section 2

Stratégie nationale de mise en œuvre du Canada sur le changement climatique et Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique

La SNMO et le PPNA représentent une action coordonnée à l'égard du changement climatique, qui allie la réduction des émissions nationales de GES à l'élaboration de stratégies permettant de s'adapter à un environnement en évolution. Cette action reflète également la volonté des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'agir dès maintenant dans un esprit de collaboration.

La SNMO fournit le cadre global au sein duquel les gouvernements agiront. La SNMO est fondée sur une approche progressive de gestion des risques qui vise à limiter les effets du changement climatique tout en maximisant les possibilités pour le Canada de contribuer à des solutions mondiales et nationales. La Phase Un de la SNMO demeurera en vigueur tant qu'un accord international efficace sur le changement climatique n'aura pas été ratifié (par exemple, le Protocole de Kyoto ou tout autre accord subséquent). Si le Canada ratifie un accord international, la Phase Deux visera la période comprise entre le moment où l'accord a été ratifié et le début de la période pour laquelle est fixé un objectif en matière d'émissions. La Phase Trois et les phases subséquentes porteront sur le nécessité pour le Canada de réaliser les réductions convenues et de réagir à des circonstances en évolution.

Dans le cadre de la Phase Un, la SNMO a exposé un cycle de planification annuel des activités axé sur des priorités stratégiques. Le PPNA, à titre de premier plan d'activités de la SNMO, tire profit de plus d'une décennie de mesures visant le changement climatique. Il renferme les cinq thèmes de la Phase Un : Accroître la sensibilisation et la compréhension; Promouvoir le développement et l'innovation technologiques; Les gouvernements donnent l'exemple; Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation; Encourager les mesures de réduction des émissions.

Section 3

Suivi et compte rendu

La surveillance et la production de rapports sur les progrès réalisés constituent une composante essentielle de la réponse canadienne au changement climatique. À titre de signataire de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Canada doit rendre compte régulièrement de son inventaire national des émissions de GES d'origine humaine et des progrès réalisés au chapitre de la réduction de ces émissions. En outre, la production d'un rapport national fournit une mise à jour complète sur la situation du Canada et les mesures qu'il prend pour faire face au problème du changement climatique. À la fin de 2001, le Canada présentera son Troisième rapport national sur les changements climatiques à la CCNUCC.

Au moment de la publication du PPNA en octobre 2000, les ministres de l'Énergie et de l'Environnement se sont également engagés à surveiller et à faire état des progrès réalisés aux intervenants et au grand public.

Puisque les activités décrites dans le présent rapport sont en place depuis moins d'un an, l'information contenue dans le présent rapport est en grande partie qualitative. Même si on ne possède pas encore de renseignements sur les réductions d'émissions, on s'attend à ce que les rapports d'étape subséquents comprennent des données quantitatives, une fois que les mesures décrites dans les plans d'activités seront bien implantées.

Section 4

Progrès par rapport aux objectifs essentiels

Le PPNA a identifié cinq objectifs essentiels considérés comme des objectifs fondamentaux, étant donné qu'ils sont repris dans chaque thème et secteur prioritaire de la Phase Un. Ces cinq objectifs sont les suivants :

- réduire les émissions de GES;
- comprendre les impacts du changement climatique et élaborer des stratégies et des mesures d'adaptation;
- mieux faire comprendre aux Canadiens l'importance du changement climatique et encourager les particuliers et les entreprises à agir;
- permettre au Canada de prendre des décisions au bon moment grâce à une information adéquate;
- accroître les possibilités au moyen de la technologie.

Avant que l'on puisse réaliser des progrès à long terme sur le plan du comportement, de la technologie et de l'économie, il est nécessaire d'établir des paramètres de base à l'égard de chaque objectif. La présente section porte donc essentiellement sur ces paramètres.

Objectif 1

Réduire les émissions de GES

Les gouvernements ont adopté un vaste ensemble de mesures pour réduire les émissions de GES. La plupart de ces mesures prennent appui sur des programmes existants qui ont contribué à réduire les émissions a cours des dix dernières années, comme les programmes d'efficacité énergétique et d'énergie alternative. Les principaux secteurs responsables de la plupart des émissions ont été invités à réduire les émissions au moyen d'efforts volontaires et de mesures incitatives et/ou à opter pour des énergies produisant moins de carbone. Les gouvernements donnent d'ailleurs l'exemple en diminuant leurs propres émissions.

Objectif 2

Comprendre les impacts du changement climatique et élaborer des stratégies et des mesures d'adaptation

Le but consiste ici à améliorer les données, à élargir la portée des observations, à mettre en place des réseaux et à raffiner les modèles et les méthodes scientifiques et économiques. Le Canada participe aux activités internationales visant à faire progresser la science des changements climatiques par l'entreprise du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. On a accordé des crédits additionnels pour combler les lacunes critiques du système national de surveillance du climat et établir l'Association nationale pour les observations systématiques du climat. On a également instauré le Réseau canadien de recherche sur les impacts et l'adaptation au changement climatique dans le but de favoriser une plus grande collaboration et un meilleur partage d'information entre les chercheurs et les parties intéressées et de coordonner les recommandations sur les besoins en matière de recherche. Un groupe national de recherche sur les impacts et l'adaptation a également été formé afin de créer un cadre national pour l'élaboration de stratégies d'adaptation. De tels efforts vont permettre au Canada de mieux comprendre les impacts du changement climatique et d'y réagir plus efficacement.

Objectif 3

Mieux faire comprendre aux Canadiens l'importance du changement climatique et encourager les particuliers et les entreprises à agir

Tous les gouvernements – fédéral, provinciaux et territoriaux – mettent en œuvre des initiatives visant à sensibiliser davantage le public au changement climatique. Ainsi, un réseau national de « carrefours » ou de centres régionaux consacrés au changement climatique a été mis en place à titre de projet pilote. Ce réseau deviendra un centre névralgique de partage et de diffusion d'information. À ce jour, des carrefours ont été mis en place en Alberta, en Nouvelle-Écosse, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick; d'autres carrefours sont en voie d'être établis au Manitoba, à Terre-Neuve et au Labrador, ainsi qu'en Colombie-Britannique. Toutes les juridictions entreprennent également des initiatives de sensibilisation du public destinées à différents secteurs de l'économie.

Objectif 4

Permettre au Canada de prendre des décisions au bon moment grâce à une information adéquate

Les gouvernements ont adopté une approche fondée sur la gestion des risques. Une telle approche requiert que nous appliquions ce que nous savons déjà sur les causes et les impacts du changement climatique, tout en permettant au Canada de prendre les bonnes décisions au fil des nouvelles découvertes et à mesure que l'incertitude s'estompe. Le Canada a participé activement aux négociations internationales de la CdP 6 et de la CdP 6 bis, afin de fixer les règles du Protocole de Kyoto et de faire valoir les positions canadiennes. Un programme d'analyse destiné à produire l'information pertinente à l'appui d'une éventuelle décision sur la ratification du Protocole de Kyoto en 2002 est d'ailleurs en cours d'exécution. Ce programme permettra d'évaluer le système d'échange de droits d'émissions en tant que mécanisme de marché apte à produire d'importantes réductions d'émissions, d'examiner la pertinence des politiques ciblées à titre de complément ou de substitut à l'échange de droits d'émissions, d'étudier la question de l'attribution et du partage du fardeau associé à tout objectif de réduction des émissions et d'examiner l'impact du Protocole de Kyoto sur la position concurrentielle des entreprises canadiennes.

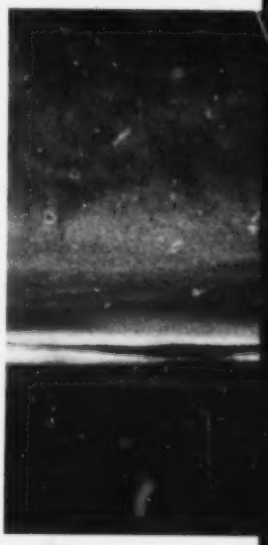

Objectif 5

Accroître les possibilités au moyen de la technologie

La mise au point de technologies efficaces, propres et rentables représente un élément essentiel de la réponse canadienne au changement climatique. Les efforts déployés par le gouvernement en collaboration avec le secteur privé et les institutions universitaires visent à faire progresser la recherche dans les domaines de la science, des technologies et des politiques afin d'évaluer les possibilités offertes par la séquestration biologique du carbone et le stockage géologique du carbone ainsi que les perspectives d'améliorations éconergétiques pour les édifices et les appareils ménagers. Le captage et le stockage du CO_2 représente d'ailleurs un exemple de collaboration réunissant l'industrie, le milieu universitaire, le gouvernement fédéral, de même que les gouvernements de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et d'autres provinces. Six programmes de mise au point et de démonstration de technologies sont en cours d'exécution et d'autres programmes technologiques en sont à l'étape de la planification.

Les prochains plans d'activités permettront de fixer des exigences nationales en matière de présentation de rapports afin de permettre un suivi plus étroit des progrès. De plus, des indicateurs de haut niveau permettront de mesurer les progrès au regard des objectifs fondamentaux.

Section 5
Thèmes généraux

1) Accroître la sensibilisation et la compréhension

Même si la plupart des Canadiens se préoccupent fortement de l'environnement et qu'ils sont en général conscients du problème du changement climatique, ils en connaissent peu les causes et les impacts, et ne savent trop quelles mesures ils pourraient prendre pour lutter contre ce phénomène. Par conséquent, tous les gouvernements, qu'il s'agisse du gouvernment fédéral ou des gouvernements provinciaux ou territoriaux, prennent l'initiative d'accroître la sensibilisation et la compréhension du public au sujet du changement climatique.

Objectifs et mesures d'appui

Favoriser la sensibilisation et la compréhension des Canadiens au sujet du changement climatique, y compris la science, les impacts et l'adaptation, de même que les enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui s'y rattachent

Susciter l'appui des Canadiens à l'égard des changements et initiatives d'orientation qui seront nécessaires dans le cadre de la Stratégie nationale de mise en œuvre

Encourager et motiver les Canadiens et les entreprises à adopter des mesures pour réduire les émissions de GES, en particulier pour appuyer les mesures contenues dans le plan d'activités

La mise sur pied d'un réseau national de carrefours ou de centres régionaux sur le changement climatique a été recommandée par la Table de concertation sur la sensibilisation du public en 1999. À ce jour, des carrefours ont été mis sur pied en Alberta, en Nouvelle-Écosse, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Terre-Neuve et le Labrador, le Manitoba et la Colombie-Britannique comptent établir des carrefours dans un avenir rapproché.

Des activités sont également en cours pour :

- dresser un inventaire des travaux de recherche portant sur la sensibilisation du public en matière de changement climatique et en faire la synthèse. Cette activité est terminée et elle comprend des indicateurs de recherche élémentaires;
- mettre sur pied un centre d'échange national pour le partage et la coordination de l'information sur les activités et les outils d'accroissement de la sensibilisation et de la compréhension. Des activités de conception et des démarches sont actuellement en cours en vue du lancement du centre d'échange à l'automne 2001.
- développer une initiative de sensibilisation d'arrière-plan visant ces activités et ces outils en présentant une image et un esprit communs qui seront utilisés par tous les intervenants. Une trousse de produits de sensibilisation, comprenant une présentation sur le changement climatique, des fiches descriptives, des messages radio et un logotype est en cours d'élaboration et devrait être disponible à l'automne 2001.

Une équipe consultative nationale sur les projets de carrefours, formée de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux, des entreprises, des jeunes et des éducateurs, a été mise sur pied afin de favoriser l'échange d'information entre les carrefours et de fournir des données pour les activités nationales de sensibilisation et de compréhension accrues.

Outre les carrefours, toutes les juridictions entreprennent des initiatives de sensibilisation du public dans différents secteurs. Ces initiatives sont décrites à titre d'initiatives sectorielles dans le présent rapport.

En collaboration avec des partenaires et grâce à l'appui du Fonds d'action pour le changement climatique (FACC), la Colombie-Britannique prépare une série télévisée en trois parties consacrée au changement climatique. La série sera présentée sur le Knowledge Network durant l'automne 2001. La province de la Colombie-Britannique et ses partenaires prévoient également distribuer des trousses d'information sur le changement climatique dans les écoles.

Au cours des trois dernières années, le volet Sensibilisation du public du FACC s'est associé à différents groupes au pays pour mettre sur pied 152 projets; l'investissement total de 51 millions de dollars consacré à ces projets provient du FACC et de ses partenaires. Les projets ont porté notamment sur la conception d'outils Web, d'annonces d'intérêt public, de présentations audiovisuelles, de brochures, d'affiches, d'expositions dans les musées, d'ateliers interactifs, de conférences, de documents à utiliser en classe, d'annonces imprimées, d'encarts dans les journaux et de lignes téléphoniques directes. Ces projets couvraient des secteurs comme le transport, l'efficacité énergétique, l'utilisation des sols, l'agriculture, les sciences et la modification du comportement.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Affiche sur les degrés de variation du changement climatique au Nunavut *(Nouveau)*	L'affiche explique ce qu'est le changement climatique et quels impacts sont prévus au Nunavut.	Nunavut Réalisée par Ressources naturelles Canada – Bureau géoscientifique du Nunavut.	Les versions française et anglaise de l'affiche sont terminées. Les versions en inuktitut et en inuinnaqtun sont en cours de révision.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Amélioration des communications du gouvernement sur le changement climatique	Le Comité consultatif des intervenants de la Saskatchewan sur le changement climatique a été créé en 1998 après la signature du Protocole de Kyoto. Le gouvernement de la Saskatchewan donne des conseils et recherche des conseils de la part de ce groupe sur les enjeux du changement climatique pertinents en Saskatchewan.	Saskatchewan	Il y a sept domaines prioritaires définis pour la Saskatchewan; les rapports sur les mesures ont été préparés et présentés aux ministres de l'Énergie et des Mines, de l'Environnement et de la Gestion des ressources; les initiatives en conservation énergétique et en production d'éthanol ont été approuvées.	Continuer à tenir des réunions régulières du Comité des intervenants de la Saskatchewan sur le changement climatique.
Ateliers et missions	Industrie Canada sera responsable des ateliers et des missions au pays et à l'étranger. Ces ateliers et ces missions présenteront les produits, services et technologies sur les changements climatiques aux acheteurs étrangers et partenaires potentiels.	Canada		
ClimateWise	Un projet de sensibilisation de la collectivité afin de comprendre les obstacles qui empêchent les Albertains d'agir et pour stimuler le changement du comportement.	Alberta Réalisée par l'Alliance stratégique pour l'air propre en Alberta (en juin 2001 – l'initiative pilote a été transmise au Climate Change Central et au carrefour de sensibilisation du public.	Un programme pilote communautaire de sensibilisation du public sur le changement climatique et l'efficacité énergétique qui se nomme « ClimateWise : économiser de l'argent, de l'énergie et protéger l'environnement » a été lancé.	La CCC prendra contrôle du programme. Élaboration d'une trousse de mise en œuvre des ateliers ClimateWise.
Conférences sur l'écologie industrielle	Rassemblement des chefs de file de l'industrie, du gouvernement, du monde de l'éducation et de la jeunesse provenant de nombreux secteurs afin de discuter et de partager des idées et des réalisations en ce qui concerne l'écologie industrielle. Accès de l'industrie locale aux experts internationaux; un forum permettant de partager l'information et de développer la capacité et les réseaux.	Alberta en partenariat avec les l'industrie et les établissements d'enseignement.	La société a été constituée. Le programme initial a été élaboré ainsi que les ébauches des modalités de commandite. Un site Web a été créé. Un lieu de réunion a été choisi.	La conférence sera organisée et tenue. Des réunions de suivi se tiendront.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Consultation sur les pratiques agricoles et diffusion	Des ateliers portant sur le contexte technique et les techniques de gestion agricole seront présentés dans les régions.	Colombie-Britannique	Matériel préparé. Ateliers internes (gouvernement) seulement.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Destination Conservation	Dans le cadre de l'Initiative touchant les immeubles provinciaux et des marchés de services écoénergétiques du ministère de l'Éducation, un programme d'éducation et de sensibilisation intitulé Destination Conservation est en voie d'adoption dans toutes les écoles du N.-B.	Nouveau-Brunswick	A été adopté dans toutes les écoles du N.-B.	Mesure des progrès.
Diverses initiatives des médias pour accroître la sensibilisation (Initiative de sensibilisation et carrefour national d'information)	Élaborer une trousse d'outils des partenaires contenant du matériel de renforcement de la sensibilisation tels que des feuillets d'information, des messages d'intérêt public à la radio, des présentations sur le changement climatique, des logotypes pour utilisation par les autres intervenants (p. ex., carrefours pilotes sur le changement climatique).	Canada. Les membres de l'Équipe consultative sur les projets de carrefours pilotes de SP sur le changement climatique (l'effectif de l'ECEP est composé de représentants du gouvernement fédéral et des trois participants représentant plusieurs secteurs de chaque carrefour pilote ou juridiction intéressée) composent les groupes de travail sur le carrefour d'information et la boîte à outils des partenaires. Réalisées par chaque hôte de carrefour pilote.	Boîte d'outils de communication extérieure des partenaires : Le groupe de travail a convenu du contenu initial de la boîte d'outils. Échangeur national : Une organisation a été choisie pour préparer le site. Le groupe de travail a accepté les éléments préliminaires qui devraient se trouver dans le site.	Boîte à outils : Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises et a convenu des prochaines étapes qui comprennent l'élaboration : a) d'un traitement graphique pour le logotype, b) de trois feuillets d'information, c) d'une présentation en PowerPoint sur le changement climatique d) de scénarios de messages d'intérêt public à la radio. Carrefour d'information national : La préparation du site.
Diverses initiatives médiatiques pour accroître la sensibilisation (Internet, télévision, expositions, documents complémentaires, etc.)	Accroître la sensibilisation et les mesures sur le changement climatique par l'entremise de divers médias : - communications par Internet - expositions - documents complémentaires	Canada	Un article intitulé « Agir sur le changement climatique » a été publié dans un supplément concernant la Semaine de l'environnement du magazine *McLean's* et de l'*Actualité* en juin 2001. Participation à deux expositions du Bureau d'information du Canada cet été : la Pacific National Exhibition (Vancouver) et l'exposition nationale canadienne (Toronto). Un plan d'expositions a été préparé pour les expositions futures.	

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fonds du changement climatique – Accroître la sensibilisation et la compréhension *(Nouveau)*	Entreprendre divers projets qui sensibilisent le public à l'importance de la pollution atmosphérique et du changement climatique, et qui l'informent des choix dont il dispose pour réduire les émissions.	Ontario en partenariat avec les organisations non gouvernementales, les organismes des administrations municipales et l'industrie. Réalisée entre autres par les organismes des gouvernements provinciaux et des administrations municipales, et les organisations non gouvernementales.	L'état d'avancement des projets varie, des premières étapes à l'achèvement.	Le travail à réaliser varie selon le projet : dans certains cas, la documentation doit être créée, alors que dans d'autres, tout le travail nécessaire a été fait.
Initiatives de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire	Préparation et utilisation de matériel scolaire dans les écoles publiques.	Nouvelle-Écosse en partenariat avec le Canada. Réalisée par des scientifiques et des innovateurs dans les écoles.	200 manuels ont été imprimés; les enseignents ont en droit à six présentations internes; le manuel est disponible sur le Web.	Activités internes additionnelles pour mousser l'utilisation du matériel dans les salles de classe.
Initiatives de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire	Étoffer l'information concernant la gestion énergétique et le changement climatique dans les programmes scolaires.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Initiatives de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire	Éducation et sensibilisation des élèves (5^{e} année) – Une activité scolaire pilote et une campagne de sensibilisation traitant du changement climatique.	Alberta	Le programme est offert dans huit classes de 5^{e} année à Lethbridge. Création d'une trousse de ressources de l'enseignant comportant des plans de leçons.	Élargir le projet pour y inclure plus de liens vers les programmes des études sociales et de santé ainsi que des suggestions pour utilisation au niveau des 4^{e} et 6^{e} années.
Le Groupe de travail du Manitoba sur le changement climatique *(Nouveau)*	Des consultations publiques sont effectuées au moyen d'une série de réunions publiques où il est possible de présenter des observations orales et des observations électroniques et écrites. Les conclusions et les recommandations seront soumises au gouvernement du Manitoba en septembre 2001.	Manitoba	Le Groupe de travail a recueilli de l'information et tenu des consultations publiques au printemps 2001. Un rapport final devrait être produit en septembre 2001.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Poursuite du programme de sensibilisation et d'éducation du public	Informer, éduquer et sensibiliser le public au changement climatique, y compris la science des changements climatiques, les impacts et l'adaptation, au moyen d'ateliers de gestion de l'énergie, de programmes scolaires, le carrefour SP des T.N.-O. et les programmes de formation des conducteurs.	Territoires du Nord-Ouest Réalisée par le gouvernement des T.N.-O., l'Alliance de l'énergie de l'Arctique et le Centre sur le changement climatique des T.N.-O. (carrefour SP).	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Projets de partenariat avec le FACC	Le volet FACC-SP est une initiative d'éducation et de sensibilisation financée par le gouvernement fédéral et offerte au niveau local. Ce volet effectuera des investissements, obtenant des ressources par effet de levier des partenaires, afin d'appuyer des efforts de sensibilisation partout au pays dans les quatre grands domaines suivants : les collectivités, les jeunes et l'éducation, les entreprises et l'industrie et le grand public.	Canada	Un appel de propositions pour le domaine des collectivités a été lancé, la date de clôture des propositions étant le 14 septembre 2001. Les premières ententes négociées et les demandes de propositions pour les trois autres domaines sont en voie de préparation et on prévoit qu'elles seront publiées à l'automne 2001.	Les premières ententes négociées et les demandes de propositions pour les trois autres domaines sont en voie de préparation et on prévoit qu'elles seront publiées à l'automne 2001.
Réseau (pilote) de carrefours d'éducation et de sensibilisation	Le but principal du carrefour du Yukon est d'aider les collectivités et les institutions à mieux comprendre les impacts du changement climatique et à promouvoir l'élaboration de stratégies pour réagir à ces changements. Le but sera atteint par l'entremise des objectifs suivants : - accroître la sensibilisation et la compréhension au sujet du changement climatique; - encourager l'action de tous les groupes d'intervenants; - développer dans les collectivités et les institutions la capacité de réagir au changement climatique; - fournir de l'information par diverses techniques de communication.	Yukon en partenariat avec le Canada. Réalisée par l'Échange sur le climat du Nord.	La proposition a été préparée et acceptée par le bureau national de coordination.	Un plan de travail détaillé comprenant les tâches suivantes a été préparé pour les exercices 2001-2003 : 1. Séance de prévision 2. Dotation de personnel 3. Communications 4. Planification communautaire pour le manuel sur le changement climatique 5. Réseau sur le changement climatique dans tout le Yukon 6. Projets d'action communautaire 7. Sondage d'opinion publique 8. Tables rondes communautaires 9. Évaluation

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Réseau (pilote) de carrefours pour l'éducation et la sensibilisation	L'établissement de carrefours/centres multipartites d'éducation et de sensibilsation publique (ESP) pour la réalisation efficace, coordonnée et locale d'activités d'ESP. Les projets pilotes de carrefours fournissent la coordination et le regroupement des activités d'ESP sur le changement climatique au plan local; ils sont liés et orientés au plan national par l'Équipe consultative sur les projets de carrefours (ECPC). Les activités de l'ECPC comprennent : 1) l'etablissement d'un carrefour d'information électronique permettant de partager l'information, les leçons apprises et les pratiques exemplaires entre les carrefours pilotes; 2) l'élaboration d'une trousse à outils des partenaires contenant des documents visant l'augmentation de la sensibilisation tels que des feuillets d'information, des messages d'intérêt public à la radio, des présentations sur le changement climatique et des logotypes; 3) la réalisation de recherches de référence et l'élaboration d'indicateurs.	Canada	Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a signé des accords avec les juridictions suivantes afin d'établir un carrefour pilote : Yukon (Climate ExChange); Territoires du Nord-Ouest (Arctic Energy Alliance); Alberta (Centrale sur le changement climatique); Saskatchewan (Université de Regina); Nouveau-Brunswick (N.-B. Lung Association); Nouvelle-Écosse (Clean Nova Scotia). Une étude de faisabilité a été entreprise pour un carrefour pilote à Terre-Neuve. L'Équipe consultative sur les projets de carrefours (l'effectif comprend des représentants du gouvernement fédéral et trois participants multipartites pour chaque projet de carrefours ou juridictions intéressées) s'est réunie en mai 2001 pour discuter et aller de l'avant dans leurs travaux sur : - un carrefour électronique permettant de partager l'information; - une trousse à outils des partenaires contenant de la documentation visant l'augmentation de la sensibilisation; - des indicateurs de recherche de référence.	Chaque projets de carrefours devra soumettre un bulletin qui mesurera la réussite du concept global d'échangeurs. L'ECPE doit se réunir à nouveau en novembre 2001.
Réseau (pilote) de carrefours pour l'éducation et la sensibilisation	Planifier et développer, rendre opérationnel, maintenir et évaluer un carrefour d'éducation et de sensibilisation du public en matière de changement climatique en Saskatchewan.	Saskatchewan en partenariat avec Énergie et Mines Saskatchewan, Saskatchewan Instructional Development and Research Unit (SIDRU) et Ressources naturelles Canada.	L'accord entre le SIDRU et le Fonds d'action pour le changement climatique a été signé en juin 2001. Le site Web est en préparation. Le comité du carrefour pilote a été établi. Une évaluation de l'information de référence est en cours. Des liens ont été établis entre le carrefour et les autres organismes provinciaux.	Établir une ligne de référence qui mesure la situation actuelle. Terminer le profil du carrefour. Préparer un bulletin pour mesurer les progrès et les réussites du carrefour pilote. Établir la fonction d'échange du carrefour. Préparer et donner des ateliers, effectuer des visites et faire des présentations dans les écoles et à d'autres auditoires prioritaires. Établir des expositions itinérantes, un bureau de conférenciers, des présentations et des trousses d'information.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Réseau (pilote) de carrefours pour l'éducation et la sensibilisation	Un carrefour sur le changement climatique a été créé à Clean Nova Scotia, une organisation environnementale sans but lucratif, où on retrouve un personnel et des ressources financières pour atteindre les objectifs.	Nouvelle-Écosse en partenariat avec Hydro Nouvelle-Écosse, Environnement Canada, Projets d'énergie de l'Île-de-Sable, la municipalité régionale de Halifax, l'Association des manufacturiers et exportateurs, le Centre d'action écologique. Réalisée par Clean Nova Scotia.	L'auditoire visé a été identifié, le plan de travail et le plan des communications ont été produits, des contacts avec les clients ont été faits et les principaux projets où le carrefour peut ajouter de la valeur ont été choisis, les travaux ont commencé sur la réalisation du plan de travail.	Le projet pilote sera terminé et évalué. Le financement a été obtenu pour un fonctionnement continu, selon la réussite du projet pilote.
Sensibilisation du public – Aide aux partenaires	Fournir des conseils techniques et un soutien aux projets financés par le FACC pour les projets établis en C.-B., y compris le Comité de sensibilisation de BC Energy, le Programme Off Ramp de transport dans les écoles secondaires (coordonné par Better Environmentally Sound Transportation) et le Calculateur canadien du changement climatique.	Colombie-Britannique	Cette information n'est pas actuellement disponible.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Sensibilisation du public – Documents gouvernementaux de sensibilisation du public	Mettre à jour le matériel d'éducation publique existant du gouvernement de la C.-B. sur le changement climatique et élaborer de nouveaux produits selon les besoins.	Colombie-Britannique. Participation éventuelle du carrefour de sensibilisation du public de la C.-B.	En mars 2000, un examen complet du matériel d'éducation publique existant sur le changement climatique a été effectué pour établir les lacunes de l'information portant précisément sur la C.-B. Des recommandations complètes ont été faites au sujet du nouveau matériel et du matériel révisé que pourrait produire le gouvernement de la C.-B.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision. Si l'initiative va de l'avant, produire, imprimer et diffuser le nouveau matériel et le matériel révisé.
Sensibilisation du public – Carrefour pilote de SP	Le ministère provincial de la Protection de l'eau, des terres et de l'air facilitera l'établissement d'un partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et les administrations locales, l'industrie et les organisations environnementales. Ce partenariat visera à améliorer le partage de l'information et cerner les possibilités de partenariats afin d'élaborer et d'offrir des activités de SP sur le changement climatique en C.-B.	Colombie-Britannique. Le ministère provincial de la Protection de l'eau, des terres et de l'air facilite le processus visant à établir un carrefour SP pilote jusqu'au choix d'un hôte pour le carrefour.	La réunion initiale des intervenants en juin 2000 a permis d'explorer l'intérêt pour la création d'un carrefour SP en C.-B.; enquête réalisée en décembre 2000; deuxième réunion avec les intervenants en mars 2001 afin de discuter de la structure éventuelle et du mandat du carrefour pilote.	Choix de l'ONG (hôte) pour administrer le carrefour pilote. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Sensibilisation du public – Projets scolaires	Élaborer un réseau courant de formation et de soutien pour les enseignants qu'ils peuvent utiliser comme thème d'enseignement entourant le changement climatique afin de satisfaire aux exigences actuelles d'apprentissage.	Colombie-Britannique Réalisée en partenariat avec Wild BC (fonds de fiducie de conservation des habitats).	BC Hydro achète du Pembina Institute les trousses qui seront distribuées dans le cadre du programme de formation; réunions initiales pour commencer la mise en place d'un réseau de formation; plans de diffusion régionale élaborés d'ici septembre 2001.	Faire enquête auprès des enseignants pour comprendre leurs besoins dans différentes régions et pour perfectionner les plans de diffusion régionale; élaborer et donner la formation en janvier 2002. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Sensibilisation du public – Séries Réseau de savoirs	Trois épisodes d'une heure seront produits et diffusés par le Réseau des connaissances au début d'octobre 2001. De plus, une vidéo d'une heure reprenant la série et un guide de l'enseignant seront préparés pour les enseignants du secondaire.	Colombie-Britannique en partenariat avec le district régional du Vancouver métropolitain, BC Gas, le Fonds d'action fédéral pour le changement climatique, l'Association pulmonaire de la C.-B.	Le tournage est terminé et le scénario est réexaminé au cours de l'étude de 2001.	La série sera diffusée sur le Réseau des connaissances à l'automne 2001.
Sommet sur le changement climatique circumpolaire et Exposition sur les technologies durables	Le Sommet a réuni 275 délégués provenant du Canada, de l'Alaska, de la Finlande, de la Russie et de la Suède. Il y a eu des séances parallèles ouvertes au public. Le Sommet s'est mérité beaucoup d'attention médiatique locale, régionale et nationale.	Yukon en partenariat avec le gouvernement du Canada, le Yukon College, le Northern Research Institute et le Conseil des Premières nations du Yukon. Réalisée par L'Échange sur le climat du Nord.	Exposition : 25 exposants des plus récentes technologies et programmes durables dans le Nord canadien pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et accroître les connaissances sur les impacts du changement climatique. Actes : ils seront publiés dans un numéro spécial de The Northern Review en août 2001. Il s'agit du seul journal scientifique publié au nord du 60e parallèle au Canada. Les actes contiennent un rapport sur la conférence ainsi que 12 articles ayant fait l'objet d'un examen par les pairs. Le MAECI a fourni un financement afin de préparer un document sur les possibilités d'action en matière de changement climatique dans le Nord. Vidéo : les présentations ont été enregistrées en vidéo numérique. Un stagiaire à Environnement Canada produit des CD contenant la vidéo ainsi que les notes de présentation de chaque conférencier. De plus, un CD récapitulatif sera produit; il contiendra des aperçus du Sommet appuyant la Déclaration de Whitehorse sur le changement climatique dans le Nord.	Sommet : conférence de trois jours et 275 participants avec trois séances parallèles et plus de 100 présentations. La conférence s'est terminée par la diffusion de la Déclaration de Whitehorse sur le changement climatique dans le Nord.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Sur la route du transport durable (SRTD)	Le programme a été lancé en septembre 1999. Il fournit un million de dollars sur trois ans afin d'aider des projets non gouvernementaux qui peuvent produire des résultats concrets pour appuyer l'engagement de Transports Canada en matière d'éducation et de sensibilisation au sujet du transport durable. En mars 2001, dans le cadre de ce programme, Transports Canada avait engagé environ 800 000 $ pour appuyer 20 projets de transport durable. L'appel du 1er juin 2001 a été la dernière ronde d'appels de propositions de l'étape actuelle de ce programme. Les décisions de financement pour cette ronde devraient être approuvées en août et en septembre. Transports Canada est engagé à prolonger le programme pendant deux ans, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.	Canada	Jusqu'à maintenant, ce programme a alloué environ 800 000 $ à 20 initiatives avec l'objectif d'encourager le transport durable auprès de divers auditoires cibles. Les projets comprennent : le projet de recherche de l'Institut canadien de recherches en génie forestier (ICRGF) visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les activités de transport du secteur forestier; le Programme Greenest City's Active and Safe Routes to School qui encourage les enfants à se rendre à l'école à pied ou en vélo; les efforts de l'Association canadienne des automobilistes (CAA) d'informer leurs membres sur des questions telles que le changement climatique et le transport durable; et le projet de technologies perfectionnées de l'île de Vancouver visant la conception d'un plan directeur complet de transport durable pour le parc technologique de l'île de Vancouver. On peut trouver d'autres renseignements sur les projets financés au site Web du programme à : http://www.tc.gc.ca/EnvAffairs/most/successful_submissions.shtml	Demander l'approbation du Conseil du Trésor pour le programme et y ajouter des ressources. Réaliser une campagne de commercialisation ciblée.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Accroître la sensibilisation	Les employés d'entreprises industrielles auront accès à des ressources de RNCan de gestion de l'énergie dépassant ce qui est actuellement disponible sous forme d'outils tels que des ateliers faits sur mesure sur la gestion de l'énergie, un soutien technique fait sur mesure, de nouveaux guides techniques et des vidéos.	Canada Les partenaires clés sont les entreprises individuelles et plusieurs des 43 associations commerciales participant actuellement au PEEIC ainsi que de nouvelles associations des domaines d'expansion proposés.		
Ateliers sur la gestion de l'énergie	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Coalition du Nunavut pour les questions climatiques et énergétiques – Carrefour SP	Afin d'accroître la sensibilisation et l'éducation sur le changement climatique, Ressources naturelles Canada a lancé le Projet pilote de carrefours. Les carrefours représentent des travaux fondés sur la collaboration des secteurs public et privé pour l'élaboration et la réalisation de programmes d'éducation du public sur le changement climatique et les enjeux énergétiques qui y sont associés.	Nunavut en partenariat avec RNCan et la Société d'électricité du Nunavut.	La demande est en voie d'être complétée.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Éducation du public	Accroître la sensibilisation des Canadiens et les motiver à agir face au changement climatique par l'entremise d'un réseau de carrefours nationaux et régionaux comportant des partenariats privé-public.	Terre-Neuve et Labrador	Demande de propositions émise bientôt.	Demander l'approbation officielle du financement gouvernemental.
Initiatives en agriculture	Appuyer les propositions visant à renforcer l'adoption de nouvelles technologies, à améliorer la sensibilisation et l'éducation des producteurs de bovins au sujet des pratiques exemplaires de gestion qui réduisent les émissions de méthane et à faire valoir la manutention et l'entreposage adéquats des déchets agricoles. Des initiatives semblables existent à l'intention des producteurs de récoltes pour réduire les émissions d'azote nitreux et de CO_2 et pour piéger le CO_2 dans les sols.	Nouveau-Brunswick	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

2) Promouvoir le développement et l'innovation technologiques

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont procédé au lancement de certaines initiatives afin d'élaborer et de mettre en application des technologies sur le changement climatique efficaces, propres et rentables dans le cadre de la Phase Un du PPNA. L'établissement d'alliances et de partenariats entre les paliers de gouvernement, le secteur privé et le milieu universitaire représente une caractéristique essentielle de la stratégie.

Objectifs et mesures d'appui

Favoriser les efforts de collaboration et l'échange d'information entre les gouvernements et les intervenants pour faire progresser les technologies nouvelles et émergentes, en tenant compte des possibilités nationales et internationales

Pour favoriser les efforts de collaboration fédéraux-provinciaux-territoriaux dans le domaine du développement technologique, on a mis sur pied un groupe de travail chargé d'étudier la technologie sur le changement climatique (GTTCC). Les objectifs généraux de ce groupe consistent à identifier les technologies prometteuses en matière de réduction des GES susceptibles d'intéresser les différentes juridictions, d'élaborer conjointement des façons de contribuer au développement de ces technologies, d'accroître l'importance et de sensibiliser les gens au rôle que pourrait jouer la technologie dans l'atteinte de réductions d'émissions de GES. Le GTTCC est coprésidé par des hauts fonctionnaires du gouvernement de la Saskatchewan et de Ressources naturelles Canada.

De plus, le GTTCC organisera des ateliers dans le cadre desquels des chercheurs et des décideurs de l'industrie, du milieu universitaire et des gouvernements pourront échanger de l'information sur les récentes découvertes et les nouvelles initiatives.

Accroître l'infrastructure des connaissances grâce à de nouvelles approches de prestation de services énergétiques et d'utilisation finale de l'énergie qui font en sorte que des technologies innovatrices sont disponibles pour atteindre les objectifs de réduction des émissions

Le gouvernement, le secteur privé et les établissements universitaires approfondissent leurs efforts de recherche dans les domaines de la séquestration biologique du carbone, du stockage géologique du carbone et des possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique pour les édifices et les appareils ménagers.

Les travaux sur le captage et le stockage du CO_2 menés par le gouvernement fédéral et les gouvernements de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et d'autres provinces, ainsi que par l'industrie et le milieu universitaire en sont un exemple. Six projets de mise au point et de démonstration de la technologie sont en cours et d'autres sont à l'étape de la planification. Il convient de mentionner tout particulièrement le Projet de surveillance de l'injection de dioxyde de carbone de Weyburn – Captage et stockage. Ce projet de surveillance d'une durée de quatre ans permettra d'acquérir une compréhension approfondie de l'injection de CO_2 dans les formations géologiques renfermant du pétrole. Au moyen de recherches et d'évaluations détaillées, une équipe de chercheurs internationaux vérifiera dans quelle mesure l'utilisation du CO_2 est efficace pour la récupération améliorée du pétrole et à titre de méthode de gestion des émissions de GES par le stockage souterrain.

Rechercher, mettre au point et présenter des technologies nouvelles et émergentes sur le changement climatique

Des initiatives nouvelles et continues sont en cours dans le but de favoriser le développement et l'innovation technologiques. Les gouvernements ont mis sur pied des programmes visant à faciliter une vaste gamme d'activités technologiques qui concernent directement et indirectement l'atténuation des impacts du changement climatique dans les différentes régions du pays. Par exemple, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, individuellement et en partenariats, contribuent aux initiatives visant à faciliter le développement technologique dans les domaines des technologies de réduction des GES, des biocombustibles, ainsi que des sources d'énergies renouvelables et conventionnelles.

Le Yukon a entrepris un projet de recherche et développement sur l'énergie éolienne en vue de déterminer s'il est possible d'utiliser ce type d'énergie en remplacement de l'électricité produite avec du carburant diesel.

Un des principaux outils de mise en œuvre de la politique fédérale sur le changement climatique est le programme Mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM), un programme mis sur pied en 1998 dans le cadre des initiatives du Fonds d'action pour le changement climatique du gouvernement fédéral. TEAM est un programme fédéral étroitement coordonné de 56 millions de dollars qui a permis de générer environ 600 millions

de dollars en appui à des investissements dans des technologies rentables conçues pour produire des réductions importantes d'émissions de GES. TEAM joue un rôle en matière de partenariats publics-privés rentables et, grâce à son approche unique de financement par reconduction et de réseautage étendu, TEAM a réuni des partenaires provenant de l'industrie, des collectivités et de la scène internationale afin d'encourager de nouveaux investissements et d'accélérer la mise au point d'une technologie innovatrice dans tous les secteurs de l'économie.

Le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) du gouvernement du Canada a joué un rôle stratégique dans la recherche et le développement de technologies de l'énergie renouvelable sur les plans économique et environnemental. Ce programme interministériel fournit un soutien financier à trente-huit secteurs de recherche, portant notamment sur les solutions environnementales dans le secteur du pétrole et du gaz, les moyens de transport plus propres pour l'avenir, les édifices et les collectivités éconergétiques, l'infrastructure électrique et le changement climatique. De plus, le gouvernement du Manitoba finance l'innovation et la commercialisation des technologies de réduction des émissions de GES dans le cadre du Fonds d'action pour le changement climatique du Manitoba.

Le Plan d'action 2000 présente deux initiatives principales en matière de technologie, soit l'Initiative de technologie et d'innovation sur le changement climatique et l'Initiative technologique internationale canadienne. Les deux initiatives se composent de nombreux programmes qui appuient les objectifs énoncés dans le PPNA.

Certaines technologies sur le changement climatique devront être élaborées davantage; à ce chapitre, l'Initiative de technologie et d'innovation permettra également de soutenir la création de réseaux parmi les intervenants de l'industrie, du gouvernement et du milieu universitaire. Le but du réseau consistera à identifier des façons de collaborer au développement de la technologie en misant sur les programmes actuels.

Améliorer le contexte commercial par l'analyse des occasions permettant de faire progresser les technologies canadiennes et d'enrichir le système d'innovation

L'Initiative de technologie et d'innovation vise également à soutenir l'environnement des entreprises au regard du développement technologique. Les éléments de cette initiative comprennent un programme de « carnet de route » technologique. Pour un secteur ou un domaine donné de la technologie, les intervenants exploreront les besoins du secteur, évalueront la probabilité que la technologie réponde à ces besoins et élaboreront ensuite un plan d'action visant à faire progresser le développement des technologies afin de répondre à ces besoins. Le rapport de type « carnet de route » découlant de cet exercice permettra de définir la voie à suivre et les moyens de développer la technologie ciblée au moyen de programmes et d'investissements visant à favoriser la recherche, le développement et la démonstration.

On organisera un forum de planification stratégique afin de permettre une discussion plus vaste à l'échelle nationale en ce qui a trait aux besoins inhérents à un secteur technologique donné et aux possibilités qu'offre ce secteur. Le but consiste à rassembler les experts et les gestionnaires de programmes de l'industrie, du milieu universitaire et du gouvernement pour qu'ils discutent des questions et stratégies de développement technologique.

Promouvoir les occasions technologiques à l'échelle internationale

Des occasions se présentent aux fournisseurs de technologies canadiennes dans les marchés à l'extérieur du Canada. L'Initiative canadienne pour le transfert technologique international a pour but de fournir des renseignements et d'offrir un soutien pour permettre de concrétiser ces possibilités.

L'Initiative canadienne pour le transfert de la technologie internationale (ICTTI) favorise l'identification, le développement et la démonstration de projets de technologies dans les pays en développement.

L'initiative compte également d'autres composantes qui visent à favoriser le déploiement de la technologie canadienne, dont notamment une assistance additionnelle aux gens en poste à l'étranger afin de mettre en marché les technologies canadiennes et d'identifier des partenaires internationaux dont les intérêts et les compétences ont un attrait pour le Canada, l'analyse des occasions qu'offrent certains marchés internationaux, la présentation des technologies canadiennes à l'étranger dans le but de sensibiliser les autres pays aux produits et aux compétences du Canada en matière de technologies et la surveillance des partenariats et des investissements à l'étranger dans le secteur des ventes et de la recherche et développement sur le plan technologique.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Cartes technologiques	Les « cartes » technologiques sont des plans prospectifs visant à mettre au point certaines technologies au moyen de travaux additionnels réalisés en collaboration avec les intervenants. La mise au point du plan commence par une évaluation des besoins du marché en matière de solutions technologiques, l'identification des capacités actuelles de répondre à ces besoins et la planification des meilleures approches afin d'élaborer et de démontrer des technologies pour mieux répondre aux besoins identifiés.	Canada	Formation d'un Comité directeur interministériel; le travail pour cerner les domaines technologiques est actuellement en cours.	Mise en œuvre du plan de travail, choix des domaines technologiques, développement des groupes fondés sur la collaboration, lancement des évaluations, analyse et planification.
Centre de solutions énergétiques Canada-Yukon	Le Centre de solutions énergétiques Canada-Yukon fournit des services techniques et facilite des solutions énergétiques pour les consommateurs résidentiels, commerciaux et gouvernementaux.	Yukon. Initiative conjointe entre La Société de développement du Yukon et Ressources naturelles Canada.	Le Centre de solutions énergétiques Canada-Yukon a ouvert ses portes en mars 2001. Il a assuré un accord de financement de trois ans entre la Société de développement du Yukon et Ressources naturelles Canada, signé une lettre de coopération avec Ressources naturelles Canada afin de collaborer étroitement à diverses initiatives, établi un comité directeur, négocié un protocole d'entente avec l'industrie du tourisme pour créer des solutions efficaces à l'égard de ce secteur et prévu le transfert et la réalisation du Programme de gestion de l'énergie commerciale par le Centre.	En plus des progrès déjà obtenus et de la réalisation des programmes en cours, le Centre de solutions énergétiques Canada-Yukon continuera à réaliser de nouvelles initiatives dans le cadre de son plan d'activités 2001. Les points saillants comprennent les améliorations à l'efficacité énergétique des municipalités et des Premières nations en collaboration avec l'association des collectivités du Yukon, des municipalités et des Premières nations ainsi qu'avec la Fédération canadienne des municipalités et Ressources naturelles Canada.
Développement technologique sur la pile à combustible	Par l'entremise d'alliances industrielles, institutionnelles et gouvernementales, ainsi que l'accès à une infrastructure de laboratoire sur l'hydrogène, faciliter la mise au point de la technologie et de projets de démonstration permettant aux entreprises de piles à combustible de mettre à l'essai et de perfectionner leurs nouvelles technologies précommerciales de piles à combustible.	Colombie-Britannique en partenariat avec le gouvernement du Canada.	Laboratoires sur l'hydrogène disponibles au printemps 2000. Projets de démonstration rendus à l'étape des demandes de propositions.	Cette information n'est pas actuellement disponible.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fonds d'action du Manitoba pour le changement climatique *(Nouveau)*	Le Fonds d'action du Manitoba pour le changement climatique (FAMCC) est un élément du Fonds des innovations en développement durable. Le FAMCC fournit le financement afin d'appuyer les projets du Manitoba portant sur le changement climatique; ces projets peuvent porter sur la sensibilisation du public, la compréhension scientifique des impacts du changement climatique et des pratiques potentielles d'adaptation, les innovations technologiques et l'efficacité énergétique ainsi que les énergies de remplacement.	Manitoba	Quatorze projets du FAMCC ont été approuvés au cours de l'exercice 2000-2001, représentant un financement total de 235 000 $.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)	Le FATDD fournira des fonds aux alliances composées de représentants de l'industrie, des universités et des instituts de recherche pour des projets qui comportent la mise au point et la démonstration de technologies novatrices et de développement durable, notamment, sur le changement climatique et la qualité de l'air.	Canada Le FATDD sera administré par une fondation créée en vertu d'une loi fédérale qui fonctionnera à distance du gouvernement.	La loi créant la Fondation a reçu la sanction royale le 15 juin 2001. Les travaux administratifs et de mise en œuvre de la Fondation sont en cours.	On prévoit que la loi sera proclamée cet automne, au même moment que seront annoncées les personnes nommées au conseil d'administration de la Fondation ainsi que les membres de celle-ci. La fondation du secteur privé peut se poursuivre dans la fondation établie au titre de la loi tel que le prévoient ses articles.
Groupe technologique sur le changement climatique	Le groupe va identifier les domaines technologiques d'intérêt pour le Canada et encouragera la mise au point de ces technologies. Le groupe agira comme catalyseur en rassemblant les groupes appropriés ou les réseaux de personnes ou d'organisations. Le groupe s'intéressera aussi à la mise au point internationale de technologies et évaluera l'adaptation de celles-ci aux conditions	canadiennes.	Saskatchewan en partenariat avec les gouvernements; établissements de recherches; industries.	Le groupe a été approuvé et a reçu un budget de départ; le réseau modèle est prêt à être documenté pour évaluation.
Initiative de recherche et développement concernant l'énergie éolienne	L'Initiative de recherche et de développement concernant l'énergie éolienne cherche à établir la faisabilité de l'énergie éolienne dans le territoire afin de remplacer l'électricité produite par consommation de diesel en identifiant des emplacements potentiels et en relevant les défis techniques de l'utilisation de cette ressource renouvelable dans de dures conditions climatiques.	Yukon Financée par le gouvernement du Yukon par l'entremise de la Société de développement du Yukon (SDY). Elle est administrée par sa filiale Yukon Energy	Une turbine éolienne Vestas 660 kW a été mise en service à Haeckel Hill près de Whitehorse à la fin de 2000 au coût de 2,05 millions $; cette turbine augmente la capacité éolienne du Yukon de 440 %.	L'analyse des sites surveillés en 2000 par le Programme d'évaluation communautaire des ressources éoliennes doit être terminée et cinq autres sites de surveillance doivent être établis.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
	Elle complète la Stratégie de mise en œuvre de l'initiative d'électricité écologique de la Société du développement du Yukon.	dans le cadre d'un accord d'exploitation.	Cinq stations de surveillance ont été installées à divers endroits du territoire en 2000 par l'entremise du Programme d'évaluation communautaire des ressources éoliennes et on prévoit cinq autres sites en 2001.	L'évaluation des propositions reçues à la suite de la demande d'expression d'intérêt doit être terminée et il faut identifier les sites potentiels à aménager comme installations d'énergie de remplacement.
Mise en marché de la technologie	Il s'agit d'un produit d'information multimédias et transportable actuellement disponible sous forme de CD et sur le Web. Le produit est constitué par une base de données complètes sur les technologies canadiennes prêtes à l'exportation. Il fournit actuellement un lien direct à plus de 200 entreprises canadiennes qui offrent des technologies liées au changement climatique; l'information est fournie en français, en espagnol et en anglais.	Canada		La surveillance en direct sera utilisée afin d'évaluer le rendement du produit, y compris la surveillance de l'utilisation, des formulaires de rétroaction en direct et des enquêtes aléatoires sur les utilisateurs. La distribution du CD sera surveillée et des enquêtes aléatoires sur les utilisateurs seront effectuées. L'évaluation de la version CD et de celle sur le Web repose sur une série de critères.
Programme d'aide à la conversion	Technologie des énergies de remplacement – Programme d'aide à la conversion	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Programme d'énergie renouvelable	Le programme fournit une aide financière pour des projets de sensibilisation du public ainsi que pour des projets de démonstration qui testent la viabilité commerciale des technologies de l'énergie renouvelable dans les applications thermiques et de production d'électricité.	Colombie-Britannique	Lors de l'exercice 2000-2001, environ 200 000 $ ont été alloués aux projets de sensibilisation ainsi qu'aux projets de démonstration concernant les applications solaires (thermiques et photovoltaïques) et de biomasse.	Surveillance des projets de démonstration et mise en œuvre des activités de la deuxième année. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Programme de capital-risque vert	Le programme vise à accumuler les investissements pour les petites entreprises qui introduisent des technologies ou des services qui restaurent, préservent ou améliorent l'environnement. Ce programme aide les entreprises écologiques à obtenir un nouveau financement pour se lancer ou accroître leurs opérations. Site Web : www.bcinbusiness.gov.bc.ca	Colombie-Britannique	A obtenu au cours de la dernière année 3,4 millions $ pour des investissements dans six petites entreprises participant à l'économie écologique.	Cette information n'est pas actuellement disponible.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Programme de développement de l'éthanol	Le gouvernement provincial a fourni 300 000 $ pour un programme de développement de l'éthanol qui appuie la mise au point de technologies commerciales viables pour produire de l'éthanol, de l'énergie et des sous-produits chimiques de grande valeur tirés des résidus du bois. L'Institut canadien des produits pétroliers a aussi engagé 100 000 $ sur une période de cinq ans.	Colombie-Britannique Ethanol BC est réalisé comme programme spécial administré par Forintek Canada Corp.	Les activités de développement de l'éthanol en C.-B. se poursuivent avec des résultats prometteurs pour plusieurs entreprise, dont : - LIGNOL Innovations - Etho Power - DynaMotive Technologies - Malahat Systems	Programme de sensibilisation poursuivi par Ethanol BC afin de maximiser les possibilités pour les entreprises et les institutions de la C.-B. d'avoir accès au financement disponible de recherche et de développement.
Programme de surveillance de l'injection de dioxyde de carbone de Weyburn	Étudier l'interaction du dioxyde de carbone avec le roc, le pétrole et l'eau dans les réservoirs; vérifier le stockage géologique, l'impact environnemental et la sécurité.	Canada et Saskatchewan.	Négociations en cours avec le secteur privé.	
Programmes et projets des nouvelles technologies sur le changement climatique	Les programmes et projets de nouvelles technologies sur le changement climatique sont financés par un certain nombre de sources gouvernementales dont Energy Research Institute, le Conseil de recherches de l'Alberta, la Centrale sur le changement climatique et Environnement Alberta.	Alberta en partenariat avec la Centrale sur le changement climatique (CCC), le Conseil de recherches de l'Alberta (ARC) et l'Alberta Environment Research Institute (AERI).	Le financement pour la technologie du changement climatique assuré par l'ARC, la CCC et l'AERI est de plus de 6 millions $ pour les projets. Plus de 20 projets ont été lancés par ces organisations.	Poursuivre les travaux dans les domaines de carburants de remplacement et des sources renouvelables d'énergie.
Encouragement à la recherche sur le pétrole en Saskatchewan	La mesure incitative fournit 30 % des coûts approuvés de projets pilotes sur le terrain entrepris par l'industrie et 15 % des coûts approuvés des projets de recherche en laboratoire.	Saskatchewan en partenariat avec l'industrie du pétrole et du gaz naturel.	Plusieurs projets ont été approuvés et sont en cours; l'impact de réduction des GES n'a pas été déterminé puisque l'impact complet des projets ne peut être déterminé pour l'instant.	Poursuite du programme existant de mesures incitatives.
Projet de démonstration Solarwall® *(Nouveau)*	Cette technologie solaire passive réchauffe l'air avant qu'il pénètre dans le système de chauffage et de ventilation des bâtiments. Afin d'évaluer son utilisation dans le Nord, un essai sera effectué à une école de Rankin Inlet.	Nunavut en partenariat avec RNCan.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Installation et mise en oeuvre à l'automne 2001.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Projet Hydrogène du Yukon	Le Projet Hydrogène du Yukon est un partenariat public-privé avec la Société de développement du Yukon, Yukon Energy et GS Energy Systems Inc. afin d'examiner la faisabilité de la production d'hydrogène, son stockage et son transport à l'aide de l'hydroélectricité de surplus du réseau Whitehorse-Aishihik-Faro. Bien que non viable à court terme, la commercialisation future de l'hydrogène pourrait être une source d'énergie renouvelable remplaçant l'électricité produite par combustion de combustibles fossiles et réduisant les émissions de dioxyde de carbone.	Yukon en partenariat avec Yukon Energy et GS Energy Systems Inc. Gérée par la Société de développement du Yukon mais représente un partenariat public-privé avec Yukon Energy et GS Energy Systems Inc.	Une étude de faisabilité a été effectuée pour examiner la production d'hydrogène, son stockage et son transport ainsi que diverses options de production d'électricité telles que les piles à combustible et les moteurs à explosion convertis. Les travaux portaient sur les technologies commercialisables ou quasi commercialisables alors que des études de cas ont été examinées à des fins de comparaison et de planification. Six projets de démonstration sont actuellement en préparation.	Les responsables des travaux utilisent l'information tirée de l'étude de faisabilité afin d'élaborer un plan conceptuel d'un projet d'hydrogène au Yukon comportant des partenariats avec les gouvernements, les entreprises et autres partenaires intéressés. Le projet comprendrait plusieurs scénarios distincts sur l'utilisation faisant appel à des applications de production d'électricité à petite, moyenne et grande échelle.
Projet-pilote de transfert de l'impôt pour les fours wigwam	Les opérateurs de fours wigwams reçoivent un rabais des droits d'émission des permis de traitement des déchets lorsqu'ils font une contribution à un « projet approuvé » comportant la mise au point de la technologie pour produire des produits à valeur ajoutée à partir des résidus du bois.	Colombie-Britannique	Plusieurs entreprises ont indiqué un intérêt à participer au projet. Aucune n'a encore fait de contribution.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Projets pilotes et de démonstration de l'efficacité énergétique	Les projets pilotes et de démonstration d'efficacité énergétique déterminent la viabilité et la nature appropriée des solutions d'efficacité. Ils peuvent être efficaces dans la commercialisation de la technologie et dans l'obtention de la participation des consommateurs et des collectivités. En 2000, les projets pilotes et de démonstration d'efficacité énergétique ont principalement porté sur le projet pilote de la minuterie du chauffage de l'eau domestique et le projet pilote de la minuterie du chauffage dans les stationnements.	Yukon. La cueillette et l'analyse de données pour le projet pilote du chauffage dans les stationnements sont sur le point d'être complétées avec l'aide d'étudiants de Wood Street Annex de Whitehorse. Le projet pilote de la minuterie du chauffage de l'eau chaude et le projet pilote de la minuterie du chauffage de stationnements sont des initiatives de la Société de développement du Yukon, mais ils sont réalisés par l'entremise du Centre des solutions énergétiques du Canada-Yukon sous l'égide d'un accord d'exploitation.	Le projet pilote de la minuterie du chauffage de l'eau chaude a testé des minuteries de chauffe-eau dans 50 ménages en 2000 afin de mesurer l'acceptation des consommateurs et diminuer la consommation d'électricité. Le projet pilote de la minuterie du chauffage de stationnements a installé des minuteries sensibles à la température du chauffage des stationnements élaborées au Canada à sept emplacements à Whitehorse. Ces appareils contrôlent la quantité d'électricité se rendant au chauffe-bloc et à la couverture de batterie des véhicules.	Le projet pilote de la minuterie du chauffage de l'eau chaude sera prolongé à un autre 50 ménages en 2001 et 2002 afin d'établir d'autres informations de référence pour l'application possible d'un programme dans l'ensemble du territoire. L'analyse des données de 2000 sera terminée pour les deux projets. Les projets pilotes de démonstration d'efficacité énergétique perfectionneront de nouvelles initiatives qui pourraient comprendre la construction d'un mur solaire, l'installation d'une pompe de chaleur géothermique à boucle fermée et un programme de remplacement des réfrigérateurs.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Réglementation des émissions atmosphériques	Protection de l'environnement et de la santé publique en réduisant les polluants environnementaux et les GES.	Yukon	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Surveillance statistique des technologies du changement climatique	L'Enquête sur l'industrie de l'environnement vise l'ensemble de l'économie (fabrication primaire, métiers de la distribution et industries de service) et donnera un tableau complet de l'offre de technologies liées au changement climatique et de services connexes. Le questionnaire supplémentaire pour l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement servirait à recueillir de l'information des entreprises et industries dans lesquelles les dépenses de protection de l'environnement sont susceptibles de représenter une forte proportion de l'ensemble des dépenses. L'enquête vise les industries du secteur primaire, les industries de la fabrication, les industries de la distribution d'électricité et de gaz et les industries de transport par pipeline.	Canada		Les consultations initiales menées à l'étape de la conception permettront aux parties intéressées de participer à l'élaboration du contenu du questionnaire. On formera aussi des groupes de discussion pour tester les questions portant sur les technologies liées au changement climatique avant de réaliser chacune des enquêtes. L'enquête de 2002 sera suivie d'une période où l'on recueillera des commentaires et recommandations pour améliorer le questionnaire en vue du deuxième cycle d'enquête.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Analyse commerciale portant sur la technologie	Des études des marchés internationaux seront entreprises afin de déterminer les besoins à moyen et à long termes de technologies dans des pays étrangers choisis. L'information conséquente servira à orienter les investissements en recherche et développement et à cibler les efforts de commercialisation.	Canada	Rien n'a commencé jusqu'à maintenant.	Consultations afin d'identifier les marchés étrangers choisis. Développer des demandes de propositions pour commander des études. Choisir des entrepreneurs et entreprendre des études.
Atelier de planification stratégique de la technologie	Il y aura deux ateliers à l'intention des chercheurs et des décideurs de l'industrie, des universités et des gouvernements afin d'échanger de l'information et des points de vue sur les perfectionnements récents et les applications de la technologie et des nouvelles initiatives de recherche et de mise au point de la technologie.	Canada	Le programme ne commence pas avant 2002-2003.	La planification pour le premier atelier doit commencer avant la fin du présent exercice.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Centre national de développement de l'éthanol tiré de la biomasse	Proposition d'établissement d'un centre national de recherche en C.-B., développement et commercialisation de l'éthanol tiré de la biomasse et des produits connexes.	Colombie-Britannique	Cette information n'est pas actuellement disponible.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Examen des incitatifs fiscaux pour les véhicules hybrides *(Nouveau)*	Le programme de rabais offre aux acheteurs ou aux locataires à long terme de voitures à carburant de remplacement un rabais sur la taxe de vente au détail pouvant atteindre 1 000 $. Ce programme ne s'applique pas, pour le moment, aux nouvelles voitures électriques hybrides. Par conséquent, une loi sera adoptée pour étendre le rabais de la taxe de vente au détail aux voitures électriques hybrides admissibles, c'est-à-dire celles qui combinent un moteur de traction électrique et une autre unité d'alimentation, comme un moteur conventionnel à essence ou au diesel. Pour être admissible au rabais proposé, le véhicule électrique hybride devrait comporter : - une capacité de freinage à récupération afin de récupérer l'énergie dégagée pendant le ralentissement ou l'arrêt; - des systèmes d'entreposage de l'électricité, comme des batteries, des ultra-condensateurs ou des volants-moteurs. Il est proposé que les voitures électriques hybrides soient livrées après le 9 mai 2001 pour être admissibles à ce rabais.	Ontario Réalisée par les vendeurs (taxes provinciale sur les ventes au détail).	Proposé et à l'étude.	Législation à instaurer.
Fonds de développement de l'économie verte	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Colombie-Britannique	Cette information n'est pas actuellement disponible.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Identification et mise à l'essai des installations éoliennes	L'évaluation consiste notamment à achever un programme de surveillance de la ressource éolienne et du profil de la charge, à déployer des systèmes d'énergie éolienne à faible pénétration et à compléter le projet pilote éolien-diesel à forte pénétration.	Nunavut	L'étude est présentement en révision.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Nouvelles technologies de la prochaine génération	Ce programme aura deux éléments. Un fournira le financement aux chercheurs universitaires pour entreprendre les premières phases de la recherche et l'autre demandera aux chercheurs des gouvernements provinciaux et fédéral de cerner de nouvelles idées et approches et appuiera une partie des enquêtes initiales sur ces idées.	Canada Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CSNRG) administrera le volet recherche dans les universités au nom de Ressources naturelles Canada. Le BRDE administrera le volet gouvernemental.	Un protocole d'entente (PE) entre RNCan et le CRSNG a été passé. La première demande de propositions (DP) est prévue en 2002. On prépare une DP pour l'élément gouvernemental.	Mettre en œuvre le PE RNCan-CRSNG, lancer le premier appel de propositions. Finaliser l'ébauche de la DP et l'envoyer aux organisations de recherches gouvernementales.
Recherche et développement pour des technologies novatrices de réduction des GES	Cette initiative fournira le financement afin d'appuyer des travaux de recherche, de développement et de démonstration de 11 projets distincts de technologies liées au changement climatique par des ministères et des organisations de recherche du gouvernement fédéral. Ces technologies ont été choisies sur la base de leur potentiel de réduction des GES et des possibilités qu'elles pourraient offrir aux entreprises technologiques canadiennes qui fourniraient ou utiliseraient ces technologies. Les 11 projets sont les suivants : 1. Démonstration sur le terrain de la combustion alimentée à l'oxygène 2. Cycles avancés d'énergie 3. Microturbines dans les systèmes d'énergie répartis 4. Stockage du CO_2 dans les déchets des sables bitumineux 5. Cogénération à partir des déchets agricoles et municipaux 6. Stockage du CO_2 dans les hydrates de gaz 7. Amélioration de l'efficacité énergétique dans le flux multiphases 8. Collectivités durables 9. Combustion propre du gaz de torches 10. Électricité tirée des gaz des décharges à l'aide de microturbines 11. Gaz des biosolides pour les piles à combustible	Canada	Des projets technologiques ont été demandés, vérifiés et choisis. La création de partenariats pour chaque projet est en cours.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Réseaux technologiques	Le programme appuiera des gestionnaires de réseaux afin qu'ils créent des réseaux d'experts. Ces réseaux comprendront des experts de l'industrie, des universités et des gouvernements qui échangeront de l'information et des idées et encourager ont la collaboration dans des secteurs clés ayant un grand potentiel de réductions des GES, au pays et à l'étranger. On prévoit trois réseaux en gestion du CO_2, collectivités éco-durables et intégration des processus.	Canada	Bien qu'une certaine réflexion et une certaine planification aient été effectuées, aucun réseau n'a été conçu ni de gestionnaires de réseaux identifiés à cause de la non-disponibilité des fonds jusqu'à maintenant.	Achèvement de la conception du réseau et embauche des gestionnaires du réseau.

3) Les gouvernements donnent l'exemple

L'importance que les gouvernements attachent au changement climatique peut se jauger par les mesures qu'ils adoptent pour réduire les émissions dans leurs propres opérations. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont tous mis en place des initiatives pangouvernementales importantes afin d'obtenir des réductions importantes des émissions de GES, dont ils ont fait rapport.

Objectifs et mesures d'appui

Faire preuve de leadership par les mesures suivantes :

- adopter des mesures qui réduisent les émissions de GES dans leurs propres opérations, y compris celles qui vont au-delà des mesures efficaces sur le plan des coûts;
- intégrer les considérations stratégiques associées aux impacts du changement climatique dans les nouvelles politiques et les nouveaux programmes et projets;
- élaborer des plans d'action détaillés qui se qualifient pour le plus haut niveau auprès de Mesures volontaires et Registre Inc.(MVR inc.)/ÉcoGESte;
- établir des cibles de réduction agressives et présenter des rapports annuels sur les progrès réalisés.

Les réductions d'émissions des opérations du gouvernement ont été obtenues par une gamme d'initiatives dans les domaines tels que : la gestion du parc d'automobiles et des combustibles de remplacement, la gestion des installations (par ex., amélioration des édifices), la gestion des déchets, l'approvisionnement vert, le télétravail et les pratiques de covoiturage. Par exemple, l'initiative du gouvernement du Canada De l'ordre dans la grande maison fédérale a établi un objectif de réduction des émissions de GES de ses propres opérations s'établissant à 31 p. 100 sous les niveaux de 1990, d'ici 2010. Une réduction de 19 p. 100 depuis 1990 a déjà été atteinte grâce aux efforts de rationalisation. Au niveau provincial, le gouvernement de l'Alberta a réduit les émissions de ses propres opérations de 19,8 p. 100 par rapport aux niveaux de 1990, tandis que la Colombie-Britannique s'est fixé d'ici à 2005 un objectif de réduction de 16 p. 100, par rapport aux niveaux de 2000.

Catalyser la présentation et le déploiement des technologies de réduction des GES nouvelles et prometteuses

Les gouvernements ont identifié des technologies précises (telle l'électricité provenant de sources d'énergies renouvelables comme le soleil et le vent) et s'efforcent de les développer plus rapidement par des initiatives de collaboration, de recherche appliquée, de développement et de démonstration.

Développer et partager le savoir-faire au sein des gouvernements et entre les gouvernements en diffusant les mesures gouvernementales qui connaissent du succès et en incitant les autres secteurs à adopter des mesures similaires.

MVR inc. permet aux gouvernements de consigner les mesures qu'ils déploient et d'en rendre compte publiquement. L'accès à cette information par l'entremise d'un site Web et les distinctions décernées chaque année accroissent la visibilité des initiatives gouvernementales et des résultats qu'il est possible d'obtenir. La plupart des gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux) sont inscrits auprès de MVR inc. Le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement du Canada ont atteint le niveau Or en matière de rapports, tandis que le gouvernement de la Colombie-Britannique a atteint le niveau Argent.

Renforcer la prise de conscience et les connaissances dans l'ensemble des organisations gouvernementales

Le changement climatique est une question intersectorielle qui nécessite la participation de plusieurs ministères du gouvernement. Alors que la plupart des juridictions ont amorcé des discussions au sujet du changement climatique, on peut faire davantage pour étendre cette prise de conscience à l'ensemble des organisations du gouvernement. Par exemple, dans le cadre du Programme pilote sur les véhicules hybrides, le ministère de la Conservation du Manitoba a fait l'achat de deux automobiles hybrides (moteur électrique et moteur à essence) pour en vérifier la conduite, l'entretien et l'efficacité énergétique, selon les conditions prévalant au Manitoba. Par ailleurs, en vertu du Programme de remplacement des véhicules de Conservation Manitoba, le ministère de la Conservation s'est engagé à remplacer tous les véhicules destinés à être remplacés par des véhicules présentant le meilleur rendement énergétique et capables de s'acquitter adéquatement de leur tâche.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Améliorations énergétiques des édifices financés (modernisation des écoles)	Assurer que la modernisation et la remise à neuf des écoles atteignent des niveaux élevés d'efficacité énergétique.	Alberta	Le financement pour les deux années du programme a été annoncé, le design et la construction progressent.	Achèvement de la construction et examen des résultats.
Bureau des technologies vertes pour édifices	La Société des bâtiments de la C.-B. (SBCB) gère 3 600 bâtiments dans 300 collectivités. Elle a reçu le mandat d'établir un bureau de technologie verte pour édifices (BTVE) afin : - de renforcer ses propres pratiques de bâtiments écologiques; - d'accroître la demande de bâtiments écologiques chez les clients de SBCB; - d'accroître la capacité du secteur de la construction de produire des bâtiments écologiques ainsi que des produits et services pour les clients de la Société.	Colombie-Britannique Réalisé par la SBCB.	1) Système de cotation des édifices – il a été déterminé que le US Green Buildings Council (USGBC) nommé LEED serait utilisé. 2) Projets de démonstration de bâtiments écologiques – installation de panneaux photovoltaïques sur la façade. 3) Guide des pratiques exemplaires, études de cas et autres ressources – plusieurs guides terminés.	Élaboration et tenue d'ateliers d'information destinés au personnel des agences financées par la province, de l'industrie et de la SBCB sur les mérites et les stratégies de production de bâtiments de haute performance (écologiques). N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Covoiturage par l'Enerpool de l'Île-du-Prince-Édouard	Le gouvernement provincial offre des camionnettes servant au covoiturage les jours de la semaine vers Charlottetown à partir de Souris et Summerside.	Île-du-Prince-Édouard Le gouvernement provincial commandite ce programme dont le coût est cependant entièrement payé par ses utilisateurs.	Les camionnettes voyagent à pleine capacité ou presque pleine capacité.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Écologisation du gouvernement – Plan d'action de la Colombie-Britannique au MVR	La province réalise un plan d'action pour réduire les émissions de GES et les autres impacts environnementaux des opérations du gouvernement. Le plan a été inscrit aux Mesures volontaires et Registre et a reçu le statut de rapport Argent.	Colombie-Britannique	Parcs : 40 % des commandes de location pour le parc gouvernemental en 2001 portaient sur des véhicules consommant du carburant de remplacement ou des véhicules plus écologiques. Travaux sur : - mesures d'efficacité énergétique et de remises à neuf - énergie renouvelable dans les parcs – programmes d'information des visiteurs dans les parcs concernant les systèmes d'énergie renouvelable et le changement climatique - achats d'énergie écologiques - programmes pour les employés qui font la navette.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Édifices verts de Colombie-Britannique – Programme de remise à neuf	L'expérience dans les autres juridictions montre que l'aide d'une tierce partie peut agir comme catalyseur pour les remises à neuf énergétiques, notamment pour les bâtiments financés par les fonds publics. Dans le contexte de ces résultats, le programme a été établi pour aider les organisations d'éducation et de soins de santé à obtenir les services de remise à neuf du secteur privé en offrant une gamme de services sans frais.	Colombie-Britannique Réalisée par la SBCB.	L'infrastructure du programme est en grande partie en place. Des projets d'une valeur de 6,2 millions $ sont soit terminés ou produisent déjà des économies annuelles de 895 000 $. Des projets d'une valeur de 50 millions $ et plus sont en préparation et on s'attend à ce qu'ils produisent des économies annuelles de 4,9 millions $.	La commercialisation du programme aux auditoires clés afin d'encourager les projets de remise à neuf énergétique.
Édifices verts de Colombie-Britannique – Programme pour les nouveaux édifices	Le Programme pour les nouveaux édifices facilite une série de projets pilotes qui contribueront à l'élaboration de politiques régissant les nouveaux bâtiments financés par la province. Ces projets pilotes aident à cerner les enjeux, les occasions et les obstacles au développement durable gouvernemental. Ces projets pilotes sont requis pour se conformer à des normes de rendement rigoureuses à un coût inférieur ou égal aux installations conventionnelles et tenteront de créer des exemples réussis d'installations écologiques qui peuvent servir à démontrer la faisabilité de tels projets ailleurs dans la province.	Colombie-Britannique Réalisée par la SBCB.	Quatre projets pilotes ont franchi l'étape de la conception et produiront des économies d'énergie de 40 % à 50 % par rapport au CMNEB. Les projets comprennent trois écoles et un établissement postsecondaire.	Le programme cherche à obtenir la participation de deux nouveaux établissements de soins de santé qui agiront à titre de projets pilotes.
Encourager l'utilisation du gaz naturel en Nouvelle-Écosse	Collaborer avec le secteur privé pour accroître l'accès au gaz naturel en Nouvelle-Écosse.	Nouvelle-Écosse	Consommation du gaz par NS Power	Processus réglementaire en cours pour l'examen des demandes de franchises de distribution de gaz naturel.
Fonds du changement climatique – Les gouvernements donnent l'exemple *(Nouveau)*	Le gouvernement de l'Ontario a entrepris des projets qui témoignent de son rôle de chef de file dans la réduction des émissions de GES, en devenant notamment membre de Mesures volontaires et Registre inc. et en mettant sur pied un site Web de covoiturage géré par le gouvernement.	Ontario	Les projets sont en cours.	Affichage du site Web de covoiturage, réduction continue des émissions de GES produites par les bâtiments gouvernementaux.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Gestion de l'énergie dans les édifices financés	Cette initiative a mené à l'élaboration de la conservation énergétique écologique; ce plan portera sur l'amélioration de l'efficacité de la consommation du gaz naturel, de l'électricité et du pétrole dans les bâtiments, l'industrie, l'agriculture et les transports.	Saskatchewan Le comité de travail interministériel pour un Canada vert est composé de représentants de SaskEnergy; des societés, organisations, ministères et organismes suivants : Saskpower, Conseil de recherche de la Saskatchewan, Finances, Société d'investissement de l'État, Santé, Développement économique et coopération, Éducation, Agriculture et Agroalimentaire, Affaires municipales et Logement, Société de gestion immobilière de la Saskatchewan; Gestion de l'environnement et des ressources; Conseil exécutif.	Nomination de Peter Prebble, secrétaire législatif du ministre de l'Énergie et des Mines à titre de coordonnateur du développement de ce programme; réunion de consultation avec le Comité consultatif sur le changement climatique.	Miser sur les travaux actuels de planification effectués dans les sociétés d'État et les ministères; tenir compte des points de vue et des recommandations de tous les intervenants tels que le Comité consultatif des intervenants de la Saskatchewan, Le Comité du Ruban vert de Regina et les Groupes de travail sur la gestion de l'énergie de Regina et de Saskatoon.
Initiative interne sur les GES en Saskatchewan	Établissement d'un engagement d'acheter de SaskPower de l'énergie écologique pour plusieurs bâtiments et véhicules du gouvernement pour réduire les émissions de GES.	Saskatchewan en partenariat avec la société SaskPower.	Cette initiative et son budget ont récemment été approuvés par Énergie et Mines de la Saskatchewan.	Négociations et signature d'un contrat de 10 ans avec SaskPower; surveiller la performance du parc éolien; surveiller la quantité d'électricité achetée par Énergie et Mines et les ventes au grand public.
Initiative sur les combustibles de remplacement	Démonstration de l'efficacité des carburants de remplacement tels que le gaz naturel comme carburant de véhicules, et de leur rentabilité.	Saskatchewan	Jusqu'à maintenant, environ 130 véhicules de SaskEnergy consomment du gaz naturel; 125 de ceux-ci utilisent deux carburants, soit le gaz naturel ou l'essence; cinq de ceux-ci consomment seulement du gaz naturel.	Poursuite du programme comme tel.
Initiative touchant les immeubles provinciaux	Le Nouveau-Brunswick a lancé en 1995 ce programme réussi de gestion de l'énergie et va continuer à en accroître la portée aux sociétés d'État et à l'achat de véhicules et d'équipement. Les principaux outils de ce programme sont la passation de contrats de performance. On fera valoir ce programme auprès des municipalités et des autres organisations.	Nouveau-Brunswick	En voie de mise en œuvre.	Surveillance accrue des progrès.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Installation de production d'électricité alimentée par l'énergie éolienne	Le projet comprend la construction de huit turbines éoliennes de qualité industrielle ayant une capacité nominale de 5,2 mégawatts afin de produire à tous les ans environ 16 600 mégawatts/heures d'électricité ne dégageant aucune émission.	Île-du-Prince-Édouard. Le proposant de ce projet est Prince Edward Island Energy Corporation (PEIEC), une société d'État provinciale. Cependant, ce projet est une collaboration entre la province de l'Île-du-Prince-Édouard par l'entremise du PEIEC, le gouvernement du Canada représenté par Ressources naturelles Canada et Maritime Electric, l'acheteur et le distributeur de l'énergie écologique. Les deux gouvernements ont convenu d'acheter 90 % de la production d'électricité de ce parc éolien pour leurs bâtiments gouvernementaux sur l'Île-du-Prince-Édouard au cours des 10 premières années d'opération.	Les approbations réglementaires et environnementales ont été obtenues et les travaux sur le site ont commencé; cela comprend la construction d'une route d'accès et les fondations des éoliennes.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Inventaire des GES et planification	L'initiative De l'ordre dans la grande maison fédérale est la stratégie du gouvernement fédéral qui consiste à réduire de 31 % les émissions de GES de ses propres opérations entre 1990 et 2010.	Canada		
Le programme de remplacement de véhicules de Conservation Manitoba *(Nouveau)*	Le ministère de la Conservation est engagé à remplacer tous les véhicules (prévus pour remplacement) par des véhicules les plus efficaces dans leur consommation de carburant qui pourront tout de même accomplir correctement le travail. On s'intéresse aussi aux possibilités de diminution du parc de véhicules et de remplacement des véhicules actuels par des véhicules à combustion alternative, y compris des véhicules hybrides fonctionnant à l'électricité et à l'essence ou à l'électricité et au diesel.	Manitoba	Un certain nombre de véhicules (80) a été remplacé par les véhicules les plus efficaces dans leur consommation de carburant qui peuvent tout de même faire le travail voulu.	Le parc automobile du ministère de la Conservation sera remplacé par des véhicules plus efficaces et sera réduit tel qu'approprié.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Le programme pilote de véhicules hybrides *(Nouveau)*	Deux véhicules à passagers hybrides essence-électricité ont été achetés à l'automne 2000 par le ministère de la Conservation afin de déterminer leur rendement sur les plans de la conduite et de l'entretien ainsi que leur efficacité de consommation de carburant dans les conditions prévalant au Manitoba. L'information sur les véhicules hybrides est disponible par le biais du site Web du gouvernement du Manitoba. Si le projet pilote connaît du succès, d'autres véhicules hybrides remplaceront par la suite le parc automobile du gouvernement.	Manitoba	Près d'une année de données ont été recueillies sur les deux véhicules hybrides. Il n'y a eu aucun problème jusqu'à maintenant. Les économies de carburant estimées sont de l'ordre de 25 % à 35 % par rapport à des véhicules conventionnels semblables à moteur à essence.	Augmenter le programme pour y inclure d'autres technologies hybrides si l'étape pilote auprès du parc automobile provincial est une réussite.
Ligne de transmission d'énergie Mayo-Dawson City	Une ligne de transmission de 223 kilomètres sera construite entre Mayo et Dawson City. Ce projet remplacera l'électricité produite à Dawson City à l'aide de générateurs au diesel par de l'hydroélectricité de surplus et renouvelable provenant du barrage Mayo.	Yukon Yukon Energy va gérer la construction de la ligne de transmission, bien que sa compagnie mère, la Société de développement du Yukon, ait fourni de l'aide financière pour réduire les coûts directs d'investissement.	Le contrat pour la ligne de transmission Mayo-Dawson City a été octroyé en février et la construction commencera à l'été 2001. Un prospectus sur les émissions remplacées a été préparé et commercialisé à la fin du printemps auprès de plusieurs entreprises canadiennes.	La construction de la ligne de transmission Mayo-Dawson City doit être achevée et la ligne activée.
Plan d'action de MVR inc. en Alberta	Renouveler l'engagement du gouvernement de l'Alberta au Plan d'action de MVR inc. et établir pour le gouvernement un objectif de réduction des GES pour la période après 2000. Opérations : - réaliser un projet pilote sur les meilleures normes de location pour chaque catégorie de véhicules et graduellement mettre hors service les plus vieux véhicules moins efficaces; - effectuer des vérifications des déchets pour établir l'ampleur du recyclage gouvernemental; - remise à neuf de bâtiments gouvernementaux. Éduquer les fonctionnaires sur le changement climatique afin de stimuler les interventions personnelles visant la réduction des émissions de GES au travail, sur les routes et à la maison.	Alberta	- En 1999-2000, les émissions de GES des bâtiments du gouvernement de l'Alberta étaient de 19,8 % inférieures à celles de 1990. - Expansion du programme de communication interne du personnel. - Environnement Alberta a développé une politique sur les véhicules neufs.	- Mise en œuvre du nouveau Plan d'action de MVR inc. - Atteindre la qualité de « Champion en action » en matière de production de rapports à MVR inc.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Plan d'action du Yukon en matière de changement climatique	Document des mesures du Yukon sur le changement climatique.	Yukon en partenariat avec la ville de Whitehorse et l'Échange sur le climat du Nord.	Compilation des mesures existantes au Yukon, invitation à la participation des intervenants et création de groupes de travail sectoriels.	Compilation de mesures potentielles, ébauche du Plan d'action, obtention de l'approbation gouvernementale, préparation et diffusion du document.
Poursuivre les programmes de gestion de l'énergie	Fournir des conseils et de l'aide techniques aux consommateurs d'énergie de tous les secteurs afin de réduire leur consommation d'énergie.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Améliorations énergétiques des édifices financés (modernisation des écoles)		Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Programme d'aide à la conversion au gaz naturel	Programme d'aide à la conversion au gaz naturel Inuvik.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Programme provincial de réduction de l'utilisation d'énergie dans les édifices	Réduction de la consommation d'énergie par le remplacement et/ou l'amélioration de l'infrastructure des édifices. L'infrastructure remplacée ou améliorée comprend sans y être limitée : l'éclairage, le système CVC, le système de contrôle des bâtiments, les améliorations à l'enveloppe des bâtiments (isolation et infiltration).	Saskatchewan en partenariat avec Solution en énergie de SaskPower. Réalisée par la Société de gestion immobilière de la Saskatchewan.	Le projet est à jour.	Maintenir les activités jusqu'à la fin du projet; élaborer un programme officiel de sensibilisation.
Promouvoir la production d'électricité sur place dans les installations fédérales	Dans le cadre de la stratégie visant le secteur de l'électricité, le Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique a annoncé une série de mesures pour promouvoir l'utilisation d'électricité provenant de sources renouvelables. Les mesures seront mises en œuvre en élargissant la portée des activités qui sont menées actuellement dans le cadre du programme PENSER pour les installations fédérales de façon à inclure la production d'électricité sur place au moyen de systèmes d'énergies renouvelables (photovoltaïque et éolien).	Canada	S/O	

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Promouvoir le télétravail chez les fonctionnaires provinciaux	Le travail prévu à l'horaire régulier de travail par un employé à un endroit autre que le bureau normal (souvent à la maison de l'employé) qui convient à l'employeur et à l'employé.	Île-du-Prince-Édouard	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Réduire la marche au ralenti des véhicules de l'État	Une campagne d'information pour encourager la réflexion sur la manière d'utiliser nos véhicules au travail et à la maison, notamment sur la marche au ralenti des moteurs et ses effets.	Yukon	Feuillets d'information préparés et distribués à l'hiver 2000 et jusqu'au printemps 2001.	Analyser l'information des témoins silencieux pour déterminer la réduction de la marche au ralenti et les économies afférentes de coûts et de réduction des émissions. Demander les commentaires des employés.
Stratégie sur le changement climatique et premier plan d'activités *(Nouveau)*	Élaborer une stratégie de contrôle des impacts et des mesures d'adaptation aux impacts des émissions de GES qui est équitable, rentable et complète.	Nunavut en partenariat avec le gouvernement du Canada et NTI.	Un comité interinstitutions a été mis sur pied en janvier 2001 pour mener l'élaboration de cette stratégie. Les membres du comité proviennent d'organisations gouvernementales fédérales et territoriales et du secteur privé. Les consultations publiques ont été effectuées entre janvier et mai 2001.	Compléter et soumettre au Cabinet à l'automne 2001.
Surveillance des déchets (pour la déviation des sites d'enfouissement)	Le gouvernement provincial a lancé un programme de recyclage et de compostage des déchets par la séparation à la source qui s'étendra bientôt à toute la province. Cela produira un taux de réacheminement des déchets de 65 % par rapport aux décharges ou à l'incinération.	Île-du-Prince-Édouard	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Programme de comptabilisation de l'énergie	On recherchera une technologie perfectionnée de surveillance de la consommation d'énergie et son intégration aux fonctions gouvernementales régulières. Ce programme constitue la base de la surveillance des émissions atmosphériques du gouvernement.	Nouveau-Brunswick	Compilation de données sur l'électricité; élaboration en cours d'un système de données sur les combustibles tirés du pétrole.	Surveiller les contrats et la consommation des ministères.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Chaleur résiduelle et chauffage des districts (chauffage à distance)	Développement de nouveaux systèmes étendus de chaleur résiduelle et de chauffage à distance.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Inclure les impacts du changement climatique dans les décisions du gouvernement	Examen au Cabinet et par les entités réglementaires pertinentes des impacts des GES sur les décisions entourant les principaux projets ou principales politiques.	Nouvelle-Écosse	À l'étude dans le cadre de la stratégie sur le changement climatique et de la stratégie énergétique globale actuellement en préparation.	Approbation par le Cabinet.
Initiative MVR inc. en Nouvelle-Écosse	Soumettre un rapport d'étape afin d'atteindre le niveau Champion.	Nouvelle-Écosse	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Désignation du personnel et des ressources financières.
Mise à jour du plan MVR inc. des T.N.-O.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Modernisation des édifices du gouvernement de la Nouvelle-Écosse	Vérification et remises à neuf énergétiques des installations financées par le gouvernement.	Nouvelle-Écosse	Plusieurs démonstrations sont complétées; les vérifications énergétiques sont en cours.	Approbation par le gouvernement et établissement du calendrier, des objectifs et dotation en personnel et en ressources fiscales.
Optimiser les pratiques commerciales	Réduction des déplacements par affaires par des options telles que le télétravail.	Terre-Neuve et Labrador	À l'étude; sujet à l'approbation.	À l'étude; sujet à l'approbation.
Parc vert	On envisage actuellement de transformer une partie du parc automobile de Terre-Neuve en « parc vert ».	Terre-Neuve et Labrador	À l'étude; sujet à l'approbation.	À l'étude; sujet à l'approbation.
Plan de gestion de l'énergie – Activités de remise à neuf	La gestion de l'énergie au Nunavut consiste entre autres à encourager la gestion de l'énergie par tous les intervenants et, lorsque cela est faisable, la remise à neuf, le remplacement et la conversion des systèmes actuels consommant de l'énergie par des systèmes plus éconergétiques.	Nunavut	Plusieurs entreprises ont terminé des vérifications énergétiques dans diverses installations publiques et privées ainsi que des remises à neuf et des conversions. Des ateliers sur la gestion de l'énergie ont aussi été organisés dans les collectivités.	Poursuivre les vérifications et les remises à neuf énergétiques.

4) Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation

Ce thème axe les efforts sur l'amélioration des données, l'élargissement des observations, l'établissement de réseaux et l'amélioration des modèles et des méthodes scientifiques et économiques. Investir dans la connaissance est un thème essentiel à l'approche de gestion des risques. Ce travail appuie le processus décisionnel grâce à une sensibilisation accrue aux risques et aux impacts du changement climatique et à une meilleure compréhension des conséquences et des options offertes.

Le Processus national sur le changement climatique a dégagé des mesures précises, soit :

- axer les ressources sur la science, les impacts, l'adaptation et l'atténuation;
- élaborer des plans de travail collaboratifs pour l'analyse et la formulation des politiques, de façon à alimenter les prises de décisions nationales et internationales;
- organiser des ateliers à l'intention des intervenants nationaux et régionaux afin d'enrichir les analyses;
- établir des réseaux nationaux pour permettre aux régions de réagir à des occasions précises.

Modéliser et analyser les coûts et les avantages économiques, environnementaux et sociaux des mesures visant à lutter contre le changement climatique sur le plan national et régional

Pour atteindre cet objectif, deux groupes de travail fédéral, provinciaux et territoriaux ont été mis sur pied. Le Groupe d'analyse et de modélisation (GAM) et le Groupe de travail sur l'attribution de la responsabilité à l'égard des émissions et le partage du fardeau mènent des travaux d'analyse sur une ou plusieurs des priorités suivantes : échange de droits d'émissions, mesures ciblées, attribution de la responsabilité à l'égard des émissions, partage du fardeau, compétitivité et technologie. Les deux groupes recherchent la participation d'intervenants non-gouvernementaux, universitaires et privés pour s'assurer qu'on procède à un examen détaillé de leurs travaux et qu'on comprend bien la nature de ces derniers.

Le GAM fournit le cadre dans lequel s'inscrit la majeur partie des analyses quantitatives à effectuer et a réalisé des progrès importants au regard de son plan de travail dans les secteurs suivants :

- *Compétitivité.* Le cadre de travail pour l'analyse est complet. On a tenu une première rencontre directe avec une industrie, soit l'Institut canadien des produits pétroliers. Huit rencontres avec d'autres industries sont prévues d'ici la fin de l'année.
- *Courbes des coûts.* La base de données, capable de dresser la liste des mesures identifiées par les Tables de concertation, y compris les coûts liés à l'atténuation des émissions de GES, est terminée à 90 p. 100. On travaille à développer les coûts unitaires et à déterminer le rayon d'action des mesures.
- *Désagrégation.* Les données de chaque province de l'Atlantique et du plus grand nombre possible de juridictions sont en cours de désagrégation. Une étude sur les avantages économiques et les impacts des politiques d'atténuation des émissions de GES a été affichée pour soumission publique.
- *Renforcement des capacités.* On prépare un inventaire des compétences et des connaissances liées à l'analyse du changement climatique dans le milieu universitaire canadien. Les ministères essentiels du gouvernement fédéral (Ressources naturelles Environnement, Finances, Transport, Agriculture et Agroalimentaire) s'efforcent également d'accroître leurs capacités de modélisation.
- *Répercussions à long terme.* Consistent actuellement à surveiller les perspectives à long terme élaborées par d'autres institutions (comme le Forum sur la modélisation énergétique).
- *Échange de droits d'émissions intérieur.* Pour aider le Groupe de travail sur l'échange de droits d'émissions intérieur (GTEDEI) (voir l'objectif suivant) à effectuer son évaluation des répercussions liées à l'échange de droits d'émissions, le GAM a dressé une liste des caractéristiques des modèles. Des discussions avec les organisations de modélisation publiques et privées auront lieu au cours des prochains mois pour améliorer les capacités analytiques dans ce domaine.
- *Attribution de la responsabilité à l'égard des émissions et partage du fardeau.* Le GAM a terminé son analyse de l'ensemble initial des hypothèses d'attribution. Il procédera à une modélisation additionnelle pour évaluer les répercussions macro-économiques des systèmes d'attribution plus complexes.

À la lumière de l'Accord de Bonn, le GAM se prépare à participer à une évaluation intégrée du travail d'analyse effectué par les autres groupes de travail relevant du Comité de coordination national sur les questions atmosphériques en matière de changement climatique (CCNQA-CC).

Le Groupe de travail sur l'attribution de la responsabilité à l'égard des émissions et le partage du fardeau (GTAREPF) travaille sur la question de l'attribution d'un éventuel objectif en matière de réduction des émissions et sur la façon dont on partagera le fardeau qui résultera de cet exercice. Le groupe de travail procédera sous peu à l'analyse des études de base qu'il a commandées et tiendra des ateliers pour discuter des résultats.

Faciliter l'élaboration et l'évaluation des options en matière de politiques pour permettre au gouvernement canadien et aux intervenants de rendre des décisions nationales et internationales éclairées au bon moment

Au mois de janvier 2001, le CCNQA-CC a tenu deux ateliers sur les priorités analytiques et de politiques auxquels ont participé des représentants du gouvernement, de l'industrie, des organisations non gouvernementales et d'autres groupes d'intervenants. Les ateliers ont renforcé la nécessité de rendre des décisions rapides au sujet des éléments suivants :

- un plan de travail pour les quinze prochains mois comportant des échéances suffisantes pour permettre aux ministres de se concentrer sur les enjeux déterminants comme la ratification du Protocole de Kyoto et l'utilisation d'un instrument politique majeur;
- une structure de gestion faisant état de responsabilités et de relations clairement établies entre le CCNQA-CC et ses groupes de travail d'élaboration des politiques et d'analyse et ses équipes de projets;
- un processus favorisant la participation des intervenants au niveau approprié et au moment opportun.

Un système d'échange de droits d'émissions intérieur (EDEI) est considéré comme un instrument politique majeur pour la réduction des émissions de GES dans un scénario de type Kyoto (objectif quantitatif pour le total des émissions, assujetti à un échange de droits d'émissions international). L'objectif général du Groupe de travail sur l'échange de droits d'émissions intérieur (GTEDEI), qui a été mis sur pied en février 2001 par le CCNQA-CC avec la participation fédérale, provinciale et territoriale, consiste à développer des options à l'égard d'un système d'EDEI et à les analyser.

Les options envisagées sont axées sur les éléments suivants :

- **Participation** : les sources de GES qui pourraient éventuellement faire partie d'un système d'échange de droits d'émissions (y compris le CO_2 produit par la combustion des combustibles fossiles à un point « en amont » de la chaîne de distribution des combustibles fossiles, comme les raffineries);
- **Attribution** : les moyens de distribution initiale des permis (diverses formes d'attribution *gratuite*, la vente aux enchères d'une portion de permis et le recyclage des recettes).

En plus de l'élaboration et de l'analyse des options, le GTEDEI prévoit tenir une discussion analytique au sujet des éléments suivants :

- les liens entre un système d'échange de droits d'émissions intérieur et l'échange de droits d'émissions international, y compris les contraintes possibles d'un système d'échange de droits d'émissions intérieur (en particulier en relation avec les options d'attribution d'un permis gratuit) qui pourraient découler des règles du commerce international;
- la répartition du travail entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour la mise en œuvre des systèmes d'EDEI; .
- les enjeux et les options associés à la transition vers un système d'EDEI obligatoire dans l'avenir; la discussion portera également sur la détermination de la période qu'il faudra observer avant que ne soit prise une décision relativement à la participation obligatoire au système d'EDEI.

Comme on en fait état dans l'objectif précédent, le GTEDEI collaborera avec le GAM et le GTAREPF. Le GAM collaborera à l'analyse quantitative des diverses options pour l'ensemble de l'économie et pour les secteurs de l'industrie, les régions et les consommateurs des différents groupes de revenus. Le travail qu'accomplit le GTAREPF est pertinent, étant donné que les options relatives à l'attribution de tout objectif futur de réduction des émissions pourraient avoir une incidence sur la conception et la gouvernance d'un système d'EDEI.

À ce jour, le GTAREPF a :

- élaboré un plan de travail détaillé;
- consulté les experts au sujet de l'élaboration des options d'attribution de permis;
- consulté les divers intervenants sur le plan de travail général et sur les aspects de la transition vers un système d'EDEI;
- entrepris le travail afin d'élaborer les options relatives à la participation et à l'attribution des permis, de préparer les bases de données et de revoir les modèles utilisés dans l'analyse des options concernant l'EDEI.

Éclairer les négociations et les obligations internationales du Canada en matière de changement climatique et de présentation de rapports et garantir que les mesures nationales sont prises en compte au niveau international

Le changement climatique est un enjeu environnemental mondial à long terme, puisque toutes les nations du monde contribuent à divers degrés à la production d'émissions de GES. Le Canada doit également tenir compte de l'aspect économique, y compris les impacts des mesures en matière de changement climatique sur ses infrastructures économiques et sur sa compétitivité internationale, en particulier en relation avec ses principaux concurrents.

À court terme, le travail déjà entrepris par le GAM et d'autres groupes de travail sur le développement de données et la modélisation s'est avéré utile pour les négociations de la CdP6 sur les questions comme les mécanismes de Kyoto et les puits de carbone. La reconnaissance des puits forestiers dans l'inventaire national favorisera grandement l'atteinte de l'objectif canadien en matière de réductions d'émissions.

À long terme, on prévoit que les négociations internationales qui se dérouleront dans le cadre de la CCNUCC demeureront axées sur le caractère mondial du changement climatique. Des analyses scientifiques, techniques et économiques sur des sujets comme l'exportation d'énergie « propre » (gaz naturel et électricité) forment la base des objectifs de négociation du Canada, renforcent sa capacité en matière de politiques et permettent aux responsables de l'élaboration des politiques de rendre des décisions appropriées en fonction des objectifs immédiats et à long terme.

Faciliter une plus grande compréhension scientifique du changement climatique et de ses impacts en vue de permettre l'élaboration d'options d'atténuation et d'adaptation appropriées

Il faudra poursuivre la recherche scientifique et socio-économique afin de définir la portée, le rythme et la distribution régionale du changement climatique et de ses effets au Canada. Le programme Science, impacts et adaptation (SIA) produit de l'information sur les risques associés au changement climatique et des conseils sur les options pour y faire face.

Le volet SIA vise deux grands objectifs. Le premier relève de la catégorie science des systèmes climatiques et consiste à améliorer nos connaissances sur l'ampleur des changements qui s'opèrent dans le climat, le rythme auquel ces changements s'effectuent dans l'immédiat et s'effectueront plus tard et l'éventuelle distribution de ces changements parmi les régions du Canada. Le deuxième, de la catégorie impacts et adaptation au changement climatique, consiste à déterminer l'incidence qu'auront ces changements sur la santé et la sécurité des Canadiens, la salubrité de leur environnement, leur bien-être économique et le tissu social du Canada.

On a soutenu financièrement 79 projets dans le domaine de la science des changements climatiques dans le but de combler des lacunes critiques dans l'approche scientifique canadienne visant à alimenter nos réponses face au problème du changement climatique. Ces projets comprennent ce qui suit :

- l'amélioration des connaissances sur les changements climatiques qui surviennent dans l'Arctique;
- des études basées sur des observations systématiques du climat, y compris la conception d'un réseau et la production et l'archivage des données aux fins de surveillance du climat.;
- des améliorations aux modèles climatiques;
- une meilleure compréhension des événements météorologiques et climatiques extrêmes;
- une meilleure compréhension des sources et des puits biologiques;
- la mise en place d'installations nationales afin de produire des scénarios en matière de changement climatique aux fins d'examen des impacts et des mesures d'adaptation.

Le volet scientifique a soutenu la participation de quelque 30 scientifiques canadiens du gouvernement et du milieu universitaire aux travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, dont les évaluations et les rapports spéciaux forment la référence scientifique et technologique utilisée par les décideurs et les négociateurs internationaux.

Dans la catégorie impacts et adaptation, 76 projets de recherche menés dans diverses régions du pays ont produit des résultats qui nous éclairent mieux sur la vulnérabilité des Canadiens au changement climatique au regard de secteurs essentiels comme les ressources en eau, l'agriculture et la santé. Certains projets ont contribué à l'élaboration de stratégies d'adaptation. On a créé le Réseau canadien sur les impacts climatiques et l'adaptation (RCICA) dans le but de favoriser la collaboration ainsi que le partage d'information et de formuler des avis coordonnés sur les lacunes en matière de recherche.

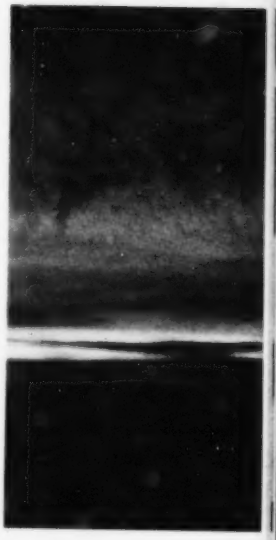

Un projet, mis en place sous l'égide du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, vise à établir un ensemble national d'indicateurs du changement climatique dans le but de fournir des preuves tangibles des effets des transformations climatiques. Les indicateurs donneront un aperçu visible des changements qui s'opèrent dans le climat et dans l'environnement, et des moyens d'y réagir. Les projets portent sur des thèmes tels que la dégradation du pergélisol et l'adaptation de l'infrastructure, les stratégies d'adaptation visant à réduire les risques pour la santé associés à la chaleur estivale, l'augmentation du niveau de la mer et le bilan du carbone des écosystèmes de la forêt boréale.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Accroître les capacités d'analyse économique	Élaborer des ressources provinciales pour l'analyse des impacts économiques des programmes de réduction des émissions et la conception des instruments économiques. L'analyse provinciale développerait l'analyse économique nationale et fournirait des détails sur des questions qui sont afférentes aux principaux secteurs économiques de l'Alberta.	Alberta	Le rapport intitulé « Le secteur énergétique de l'Alberta : modélisation et analyse des scénarios de réduction des GES » est terminé. Consultations en cours avec des universitaires.	Agrandir le réseau d'experts pour l'analyse économique.
BIOCAP	Une fondation sans but lucratif qui appuie la recherche scientifique, technologique et stratégique portant sur l'atténuation des émissions de GES par l'entremise de puits de carbone biologiques, de ressources énergétiques, chimiques et matérielles.	Alberta, Canada, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon	Un plan stratégique et un plan d'activités ont été préparés; des modalités avec les organisations de financement ont été négociées; le comité d'organisation de la recherche s'est réuni; les modalités préliminaires ont été établies avec l'Université Queen's; les articles d'incorporation ont été préparés et enregistrés; une rencontre initiale a été tenue afin d'établir les premiers réseaux.	Le plan d'activité de BIOCAP sera finalisé et approuvé; les réseaux de recherche seront établis; certains projets de recherche sur les aspects pertinents des politiques de la séquestration du carbone dans la biosphère auront été financés et d'autres choisis.
Cadre des gestion du carbone – Forêts	Élaborer des principes généraux de comptabilité pour satisfaire aux engagements.	Colombie-Britannique	S/O	Il faut un accord sur les principes comptables. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Capacité de modélisation du climat national	À la fin de 2003, embaucher et rémunérer trois ou quatre experts en circulation des océans, cycles biogéochimiques, interactions chimiques-climatiques et processus des terres émergées.	Canada en partenariat avec l'Université de Victoria.	L'effort de recherche pour l'amélioration du modèle du changement climatique est financé par le FACC.	Plan de mise en œuvre actuellement en préparation.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Comité législatif sur les carburants de remplacement *(Nouveau)*	L'an prochain, un comité représentant toutes les parties étudiera des solutions novatrices de remplacement de la consommation de carburants fossiles et formulera des recommandations. Le comité organisera des consultations avec des experts et le public. Lorsque le comité aura été officiellement constitué, un rapport public final décrira en détail les soumissions écrites et d'autres méthodes de consultation.	Ontario Consultations avec des experts et le public.	Sélection des membres du comité.	Consultations d'experts et du public. Rapport final au gouvernement de l'Ontario d'ici mai 2002.
Comprendre l'intensité des émissions générées par la production d'énergie de l'Alberta dans un contexte global	Améliorer la compréhension des émissions du cycle complet des carburants associées à la production de pétrole et de gaz en Alberta dans le contexte des émissions du cycle complet associées aux compétiteurs de l'Alberta en production de pétrole et de gaz.	Alberta en partenariat avec l'Association canadienne des producteurs pétroliers.	Le rapport intitulé « Intensité moyenne des émissions de gaz à effet de serre du système de production d'électricité en Alberta » est terminé.	Travailler avec les intervenants de la province afin d'élaborer des normes sur les émissions à long terme associées au secteur de la production d'électricité.
District régional de Vancouver / analyses provinciales des réductions de pollution atmosphérique et des GES	Identifier les mesures de réduction des émissions de GES et de CCA pour la vallée du Bas Fraser et fournir une évaluation détaillée de la rentabilité et des défis à la mise en œuvre des mesures les plus prometteuses.	Colombie-Britannique en partenariat avec Environnement Canada, district régional de la vallée du Fraser. Réalisée par le gouvernement de la Colombie-Britannique et le district régional de Vancouver (DRV).	Le rapport de la phase un qui porte sur les sources dans le DRV a été achevé à l'automne 2000 et a été examiné par des représentants des intervenants et du public du comité consultatif sur la qualité de l'air dans la vallée du Bas Fraser lors d'un atelier tenu en novembre 2000. L'ébauche du rapport de la phase deux qui prolonge l'évaluation du district régional de la vallée du Fraser et qui fournit une analyse plus intense des mesures les plus prometteuses a été reçue en juin 2001.	L'ébauche du rapport final sera examinée par les intervenants et le public lors d'un programme de consultation à l'automne 2001.
Document d'information sur l'énergie et l'environnement	Évaluation des enjeux entourant la production d'électricité au Nunavut.	Nunavut	Terminée en décembre 2000.	S/O
Échange de droits d'émissions intérieur (EDEI)	Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'échange de droits d'émissions intérieur (GTEDEI) effectue des analyses sur une vaste gamme des aspects de l'EDEI. Cela comprend des analyses quantitatives en collaboration avec le GAM.	Canada, Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-	Le plan de travail détaillé a été élaboré et accepté par le GTEDEI. - Préparation de bases de données en cours.	Achever le plan de travail.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
		Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon. Consultation avec les intervenants concernés.	- Examen de modèles pour utilisation dans l'analyse des solutions d'EDEI en cours. - Consultation avec des experts sur certains aspects. - Consultation initiale avec les intervenants concernés.	
Élaboration des données	Des données exactes et plus détaillées dans plusieurs domaines, comme les suivants : - Équilibre énergétique - Intensité énergétique - Énergie en utilisation finale - Inventaire forestier - Agriculture - Transports	Canada	Financement alloué dans le cadre du FACC pour poursuivre ces objectifs.	
Émissions de gaz à effet de serre: prévisions pour le Nunavut 1996-2013 *(Nouveau)*	Ces prévisions représentent une première compréhension des émissions actuelles et prévues de GES au Nunavut et identifient les secteurs économiques où d'autres renseignements sont requis.	Nunavut	Complété en novembre 1999.	S/O
Établir un centre de recherche et de diffusion sur le changement climatique	Poste de président de la recherche sur le changement climatique établi au Collège agricole de la N.-É. Embauche éventuelle d'un coordonnateur de la sensibilisation sur le changement climatique.	Nouvelle-Écosse en partenariat avec le gouvernement du Canada. Réalisée par le Collège agricole de la Nouvelle-Écosse.	Financement obtenu et poste de président doté.	Dotation.
Études et surveillance du potentiel de réductions des GES	Il existe de nombreuses occasions d'améliorer les connaissances sur les émissions de GES dans le secteur des minéraux et des métaux et les occasions d'améliorer le rendement sur le plan des GES. L'étape d'identification s'appuiera sur les connaissances expertes au Canada et à l'étranger au moyen d'ateliers structurés et d'études commandées. Les analyses seront commandées auprès d'experts appropriés des secteurs public et privé, qui miseront pleinement sur les travaux existants et produiront par effet de levier des fonds du changement climatique en collaborant avec d'autres organisations lorsque cela est possible.	Canada	Lancement et début officiel du programme : juin 2001. Réunion du comité consultatif en juillet 2001. Embauche du coordonnateur du changement climatique du SMM.	Le comité consultatif établira les priorités et le calendrier du détail des programmes, préparera et demandera des propositions de concept approuvées par le comité consultatif.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Éude portant sur la grille de transmission d'énergie est-ouest	Terminer une étude de préfaisabilité pour examiner la nature pratique et les avantages économiques de construire des lignes de transmission à haut voltage liant les marchés canadiens dans le contexte du marché de l'électricité en expansion en Amérique du Nord.	Manitoba, Canada, Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon	Le mandat a été précisé.	Effectuer l'étude.
Fonds du changement climatique – Investir dans la connaissance/ Bâtir la fondation *(Nouveau)*	- Mettre au point et évaluer de nouvelles politiques et des choix de programmes pour l'avenir. - Passer en revue les renseignements scientifiques sur les répercussions du changement climatique en Ontario. - Améliorer les connaissances scientifiques sur l'élimination et le stockage naturel des GES atmosphériques en Ontario. - Examiner les mesures de surveillance nécessaires, évaluer les impacts du changement climatique et l'adaptation à celui-ci.	Ontario	L'état d'avancement des projets varie, des premières étapes à l'achèvement.	Le travail à réaliser varie selon le projet; dans certains cas, la documentation doit être créée, alors que dans d'autres, tout le travail nécessaire a été fait.
Fonds environnemental de la Commission du pétrole et du gaz	L'industrie du pétrole et du gaz, par l'entremise d'un accord avec le gouvernement de la C.-B., a établi un fonds environnemental de 5 millions $ sur cinq ans qui sera administré par la Commission du pétrole et du gaz. Le fonds vise à appuyer la recherche liée aux questions environnementales associées à l'exploitation du pétrole et du gaz, y compris les émissions de gaz à effet de serre.	Colombie-Britannique Réalisée par la Commission du pétrole et du gaz.	Deux projets ont été financés au cours de la première année du fonds. Le premier visait à explorer les programmes de dépistage des émissions fugitives et de mesures dans les installations en amont de pétrole et de gaz. L'autre consiste en une étude pluriannuelle qui vise à réaliser des recherches sur l'élimination des gaz excédentaires dans certaines productions de gaz naturel et de coproduction de méthane de gisements houillers.	Les émissions de gaz à effet de serre vont demeurer une partie du mandat du fonds environnemental et les sommes futures du fonds pourraient être orientées vers d'autres recherches.
Forêts – Évaluation du carbone dans le sol	Effectuer une recherche de données sur les terrains disponibles en C.-B. qui pourraient fournir des mesures chronoséquencielles sur le carbone du sol.	Colombie-Britannique	Cette information n'est pas actuellement disponible.	Approuver les fonds. Revoir les données sur les parcelles, revisiter les sites définis de parcelles, compiler les nouvelles mesures des parcelles et analyser les résultats. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Intégration de l'adaptation au cadre de gestion	En collaboration avec le CCNQA-CC, ce processus permettra d'établir un cadre national pour l'élaboration et l'évaluation des stratégies d'adaptation.	Canada	Le CCNQA a créé en mai 2001 un groupe de travail auquel sont représentés toutes les provinces et tous les territoires.	Un atelier aura lieu en octobre 2001. Le plan d'un cadre préliminaire sera élaboré pendant l'automne 2001. Le document présentant le cadre final sera produit en 2002.
Inuit Qaujimajangit (savoir traditionnel) sur le changement climatique au Nunavut *(Nouveau)*	Les observations des membres des collectivités sont enregistrées au cours d'entrevues semi-dirigées, lors d'ateliers et d'émissions de radio à participation par téléphone. Le projet inclura par étapes tout le Nunavut sur deux ans.	Nunavut	La première phase portant sur la zone de Baker Lake-Arviat s'est terminée en mars 2001; la deuxième phase portant sur la région de Baffin devrait se terminer en 2001 et la troisième phase, portant sur la région de Kitikmeot, se terminera en mars 2002.	Phase 2, la région de Baffin doit être complété en décembre 2001, et la phase 3, soit la région de Kitikmeot, à la fin mars 2002.
Mécanisme de scénario national avec un conseil national des utilisateurs	Fournir de l'information à des échelles régionales utiles aux juridictions partout au pays comme intrant aux études sur les impacts du climat et l'adaptation.	Canada en partenariat avec l'Institut canadien d'études climatologiques de l'Université de Victoria.	Effort modeste au projet pilote par le FACC en 2000-2001. Conseil des utilisateurs créé dans le cadre du projet pilote.	Plan de mise en œuvre actuellement en préparation.
Mécanismes du marché (Investir dans la connaissance – Transports)	Trois initiatives connexes sont en cours : 1) La C.-B. participe à la conception et à la mise au point de l'Initiative PERRL; 2) la C.-B. continue à être un des principaux partenaires du projet pilote GERT; 3) la C.B. continue à évaluer le rôle des réformes fiscales écologiques.	Colombie-Britannique – Projet pilote d'échange de réductions des émissions de gaz à effet de serre (GERT) – Ressources naturelles Canada, Environnement Canada, Nouvelle-Écosse, Québec, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, plusieurs associations de l'industrie, organisations non gouvernementales de l'environnement. La mise au point des Projets pilotes d'éliminations et de réductions des émissions et d'apprentissage (PERRL) passe par le CCNQA-CC.	PERRL – fin de la préparation de la conception de base du programme GERT – fin d'un certain nombre d'examens du projet; des documents de travail sur plusieurs questions de conception sont en cours ou terminés.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Modélisation	Amélioration des modèles énergétiques et de la cueillette de données sur l'énergie afin de fournir des détails appropriés au niveau de la région et ou du secteur requis pour l'analyse des politiques.	Canada, Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon.	Le contrat visant à rendre canadien le modèle NEMS a été signé. Les protocoles d'entente pour transférer des fonds à d'autres ministères gouvernementaux sont en préparation.	Les protocoles d'entente doivent être signés par les ministères individuels.
Programme Impacts et adaptation	Le programme a quatre principaux éléments : 1) un programme de recherche accru sur les impacts et l'adaptation; 2) le Réseau canadien de recherche sur les impacts et l'adaptation au changement climatique (RCRIACC); 3) le développement de la capacité de recherche; 4) le cadre d'élaboration d'une politique d'adaptation.	Canada. Les partenaires du réseau comprennent la plupart des provinces et des territoires. Le Groupe de travail sur les impacts et l'adaptation compte des représentants de toutes les provinces et de tous les territoires.	76 projets de recherche sur les impacts et l'adaptation ont été financés (à partir du FACC); certains ont produit l'élaboration de stratégies locales d'adaptation. Les ateliers d'initiation du RCRIACC ont été donnés et trois centres régionaux ont commencé leurs activités. Voir les documents fédéraux pour obtenir de plus amples détails.	
Programme sur le changement climatique touchant les collectivités autochtones et du Nord	Collaborer avec les chefs et les organisations autochtones afin d'accroître leur sensibilisation, la participation et le développement de la capacité liée au changement climatique et pour coordonner les programmes du fédéral réagissant aux propositions des Autochtones portant sur l'efficacité énergétique et l'énergie de remplacement.	Canada		
Programmes de recherche sur les impacts et l'adaptation	Établir une installation de réseautage pour la recherche sur les impacts et l'adaptation au changement climatique.	Nouvelle-Écosse en partenariat avec le gouvernement du Canada. Réalisée par l'École des études de l'environnement de	l'université Dalhousie.	Centre sur les impacts et l'adaptation établi et coordonnateur embauché. Première réunion du comité directeur prévue en septembre
Projets de foresterie pour améliorer les connaissances des puits de carbone	Une série de parcelles de terrain servant d'échantillons permanents sont répartis dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse dans le cadre du système provincial d'inventaire forestier. Ces parcelles sont échantillonnées sur une base quinquennale afin d'obtenir de l'information qui servira à estimer la croissance et la production, la composition des essences et les autres caractéristiques de la forêt.	Nouvelle-Écosse	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Recherche sur l'adaptation	Coopérative des Prairies pour la recherche en adaptation (COPRA) – Élaboration de stratégies et d'incitatifs pour s'adapter au changement climatique dans les Prairies.	Alberta et le gouvernement du Canada.	32 projets ont été financés et plusieurs sont presque terminés.	Finaliser la structure de gouvernance et d'opération de la COPRA et continuer à financer des projets sur l'adaptation au changement climatique dans les Prairies.
Règlements sur la surveillance et la présentation de rapports *(Nouveau)*	Dans le cadre de sa stratégie globale touchant les problèmes de qualité de l'air, le ministère a adopté un règlement qui obligera les grandes installations industrielles à surveiller et à déclarer publiquement les émissions de 358 polluants atmosphériques à partir du 1er mai 2001. Cette liste de substances, en plus de nombreux polluants atmosphériques clés, inclut une série complète d'émissions de gaz à effet de serre, faisant ainsi de l'Ontario la première province du Canada à demander un rapport aussi complet. Les producteurs d'électricité doivent présenter des rapports sur l'émission de 28 substances depuis le 1er mai 2000. Le ministère travaille en étroite collaboration avec des intervenants et donne à l'industrie suffisamment de temps pour mettre en place des systèmes de collecte de données afin de se conformer aux règlements. Il a de plus intégré l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP).	Ontario L'industrie et les organisations non gouvernementales ont participé aux consultations.	Le gouvernement de l'Ontario oblige le secteur de l'électricité à produire des rapports sur 28 substances depuis le 1er mai 2000. Cette réglementation a été élargie pour inclure 358 polluants atmosphériques, et couvre maintenant d'autres grandes installations industrielles.	À partir du 1er janvier 2002, une série d'autres installations industrielles, commerciales et municipales de l'Ontario devront suivre les mêmes 358 polluants atmosphériques et produire des rapports publics.
Réseau de recherche sur les impacts et l'adaptation en matière de changement climatique	Le Réseau canadien de recherche sur les impacts et l'adaptation au changement climatique (RCRIACC) est un projet de collaboration entre chercheurs et intervenants pour aider à préparer de l'information crédible sur les vulnérabilités du Canada au changement climatique et pour cerner les impacts les plus importants et les options d'adaptation afin d'aider à prévoir les changements prévus au XXIe siècle et à s'y préparer.	Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.	Tous les centres du RCRIACC devraient être entièrement fonctionnels d'ici l'automne de 2001. Les centres du RCRIACC qui étaient opérationnels ou en préparation en juin 2001 sont les suivants : 1) RCRIACC des Prairies, à la COPRA de l'Université de Regina 2) RCRIACC de la Colombie-Britannique à l'Institut de recherche sur le développement durable de l'Université de la C.-B. et de l'Université de Victoria 3) RCRIACC de l'Atlantique à l'Université Dalhousie 4) RCRIACC du Nord à l'Échange sur le climat du Nord à Whitehorse,	1) Des accords de contribution avec les universités sélectionnées comme hôtes des centres du RCRIACC sont en préparation au bureau de coordination. Des accords sont aussi en préparation avec les organisations gouvernementales choisies comme hôtes; ces accords seront achevés en septembre 2001. Ils décrivent les activités des centres dans le cadre de l'atteinte des objectifs du RCRIACC.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
			avec l'aide de Aurora Research Institute à Inuvik et de l'Institut de recherche du Nunavut à Iqaluit 5) RCRIACC sur la santé à Santé Canada à Ottawa 6) RCRIACC des terres à Ressources naturelles Canada à Ottawa 7) RCRIACC des zones côtières, un partenariat de la Commission géologique du Canada et de Pêches et Océans Canada au Bedford Institute of Oceanography à Dartmouth 8) RCRIACC des pêches à Pêches et Océans Canada à Ottawa 9) RCRIACC des forêts au Service canadien des forêts à Edmonton.	2) On demande des propositions d'accueil des autres bureaux de coordination – Ontario, Agriculture et Ressources hydrauliques. Les organisations hôtes seront choisies et des accords seront passés d'ici l'automne de 2001.
Réseau Northern Science	Afin d'accroître les connaissances sur les impacts du changement climatique et les mesures appropriées d'adaptation, Ressources naturelles Canada a créé le RCRIACC composé de groupes régionaux et sectoriels de chercheurs et d'intervenants agissant comme centres du RCRIACC. Le RCRIACC du Nord facilitera les travaux de chercheurs et d'intervenants actuels et futurs s'intéressant aux questions des impacts du climat et d'adaptation dans le Nord du Canada.	Nunavut. Il s'agit d'un partenariat entre l'Échange sur le climat du Nord, l'Aurora Research Institute et l'Institut de recherche du Nunavut et les trois gouvernements territoriaux.	Les fonds sont disponibles et le projet sera lancé à l'automne 2001.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Science, impacts et adaptation – Indicateurs du changement climatique	On a examiné les indicateurs éventuels physiques et biologiques sur le changement climatique.	Colombie-Britannique en partenariat avec Environnement Canada, Université de la C.-B., Université de Victoria, Université Royal Roads, ministère des Pêches et Océans et autres intervenants.	Des documents contextuels techniques pour 14 indicateurs ont été préparés et sont actuellement examinés par les pairs.	Préparer des feuillets d'information sur les indicateurs individuels du changement climatique pour être affichés sur le Web et pour diffusion générale au public. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Science, impacts et adaptation – Recherce sur l'adaptation dans le secteur des pêches	Terminer un examen de la documentation et appliquer les résultats afin d'identifier les impacts potentiels du changement climatique sur l'abondance et la répartition du poisson d'eau douce en C.-B., ainsi que les pêcheries qui dépendent de populations de poissons sains. Identifier les mesures potentielles d'atténuation qui pourraient être utilisées par les gestionnaires des pêches afin de réagir à ces impacts de façon proactive et responsable.	Colombie-Britannique	Rapport terminé.	Diffuser de l'information à un auditoire cible et l'intégrer dans les plans de gestion et les activités. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Science, impacts et adaptation – Réseau de recherche de la C.-B.	Encourager et coordonner la recherche en C.-B. sur le changement climatique.	Colombie-Britannique en partenariat avec le gouvernement du Canada. La mesure est réalisée par l'Université de la Colombie-Britannique et par l'Institut canadien d'études climatologiques.	Un coordonnateur a été embauché, le développement d'un réseau de recherche est en cours et un atelier est prévu à l'automne 2001.	Établir un niveau de recherche et chercher le financement de partenariats. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Service de vérification de l'énergie du secteur commercial	Le Service de vérification de l'énergie du secteur commercial forme et certifie des vérificateurs énergétiques commerciaux d'après les normes de l'Institut canadien de formation de l'énergie.	Yukon Le Service de vérification de l'énergie du secteur commercial est une initiative de la Société de développement du Yukon, mais est réalisée par le Centre des solutions énergétiques Canada/ Yukon dans le cadre d'un accord d'exploitation.	Le recrutement et la formation initiales des vérificateurs commerciaux d'énergie ont eu lieu au printemps et à l'été 2000. Douze personnes ont reçu la certification.	Les prochaines étapes du Service de vérification de l'énergie du secteur commercial sont de maintenir un groupe suffisant de vérificateurs certifiés et d'identifier le besoin de formation additionnelle et de commencer à y répondre ainsi que le développement de ressources techniques au Yukon.
Stratégie nationale sur les sources de GES biologiques, les puits et la science du cycle du carbone	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale entourant un effort scientifique sur les sources biologiques de GES, les puits et le cycle du carbone. Les éléments portant sur les écosystèmes clés des forêts et de l'agriculture au Canada seront traités d'ici 2004 et l'élément sur le cycle du carbone sera traité d'ici 2005.	Canada en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les universités canadiennes et BIOCAP Canada.	Voir le sujet connexe du programme sur les sciences climatologiques.	Plan de mise en œuvre actuellement en préparation.
Surveiller et mettre en œuvre les améliorations apportées aux options de production à faibles émissions de GES	Surveiller l'efficacité des options actuelles produisant peu de GES et mettre en œuvre des améliorations afin de réduire la nécessité de produire de l'électricité à partir de combustibles fossiles.	Terre-Neuve et Labrador. Réalisée par Hydro Terre-Neuve et Labrador.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Amélioration des inventaires de GES (Investir dans la connaissance – La fondation)	Les grands émetteurs industriels devront fournir des données détaillées sur les émissions de gaz à effet de serre ainsi que des données sur les critères d'émissions qu'ils fournissent déjà chaque année.	Colombie-Britannique en partenariat avec l'Initiative de l'écosystème du bassin de Géorgie et Environnement Canada.	L'ébauche d'un questionnaire a été envoyée à l'industrie pour commentaires. De plus, un contrat examinant les lacunes des données d'inventaire et les besoins éventuels si un programme d'échange d'émissions intérieur devait être mis sur pied a été terminé.	Finaliser le questionnaire, l'envoyer aux détenteurs de permis et compiler les résultats. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Améliorer les inventaires des GES	Il faut un rapport plus détaillé sur les émissions de GES par les émetteurs.	Canada		Le budget doit être approuvé.
Crédits et commerce relatifs au carbone forestier	Effectuer des analyses sélectives des politiques visant l'élaboration de lois appropriées afin de traiter équitablement et avec efficacité le nouveau potentiel de l'échange de carbone économique en gestion forestière en C.-B.	Colombie-Britannique	Cette information n'est pas actuellement disponible.	1) Examiner les nouveaux développements dans les cadres juridiques portant sur l'échange de carbone. 2) Analyser le système de tenure en C.-B. en ce qui concerne l'échange potentiel de droits d'émission de carbone et élaborer des recommandations de politiques pour l'élaboration d'un cadre législatif approprié en C.-B. eu égard à l'échange de droits d'émission de carbone. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Initiatives de gestion des déchets solides	Effectuer des études et examiner des options pour remplacer les sites existants et les incinérateurs qui sont dommageables pour l'environnement.	Terre-Neuve et Labrador	À réaliser.	À réaliser.
La carte énergétique du Manitoba *(Nouveau)*	La carte énergétique du Manitoba est une étude des sources d'énergie renouvelable dans la province du Manitoba. L'énergie solaire et éolienne ainsi que le potentiel de la biomasse seront quantifiés et cartographiés pour le Manitoba.	Manitoba	Le travail technique préliminaire a été effectué à l'égard de cette carte.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Le projet pilote d'éliminations et de réductions des émissions et d'apprentissage (PERRL)	Le PERRL est une initiative fédérale-provinciale-territoriale pour acheter des réductions d'émissions additionnelles de GES dans des domaines stratégiques. Le gouvernement fédéral a indiqué son intérêt à participer au projet pilote en partenariat avec les provinces et les territoires.	Canada, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut.	Un groupe de travail du CCNQA-CC a préparé un programme détaillé après avoir effectué des consultations auprès de représentants de l'industrie et d'autres intervenants.	La proposition est actuellement examinée par le CCNQA-CC.
Programme des sciences du climat	Le Programme de science climatologique dans le plan d'action 2000 porte sur deux mesures que le Premier plan national d'activités au titre de la Stratégie nationale de mise en œuvre a identifiées comme étant urgentes et prioritaires : la Surveillance climatologique pour combler les lacunes de notre réseau national, notamment dans le Nord; les Puits – pour accroître notre compréhension du potentiel des forêts et des sols agricoles à stocker le carbone.	Canada en partenariats avec les universités canadiennes et les organisations provinciales et territoriales.	Faire participer le groupe intéressé de façon plus coordonnée aux observations climatiques : Environnement Canada mène l'élaboration d'une Association nationale pour les observations systématiques du climat et à cette fin, une réunion rassemblant les intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux a été tenue en janvier 2000. Élaborer une stratégie scientifique nationale sur les sources et les puits de GES lors d'une réunion nationale faisant intervenir les organisations du gouvernement fédéral et des provinces, les universités et le secteur privé en janvier 2001. Plusieurs actions de suivi ont été identifiées et sont en voie de réalisation, y compris une élaboration plus poussée du programme scientifique et la collaboration de diverses organisations de financement.	Les plans de mise en œuvre sont actuellement en préparation.

Section 6

Encourager les mesures de réduction des émissions

1) Mesures sectorielles

Les sept secteurs suivants représentent les principaux secteurs de l'économie canadienne en ce qui concerne les émissions de GES au Canada. Ces secteurs ont fait des progrès considérables en réduisant l'intensité énergétique, en augmentant l'efficacité énergétique et la productivité et en explorant de nouvelles possibilités pour réduire les émissions de GES tout en offrant des avantages environnementaux importants.

Toutefois, des efforts continus seront nécessaires de la part des gouvernements, de l'industrie et des consommateurs pour atteindre des réductions significatives sur le plan des coûts et pour respecter les engagements internationaux du Canada. Ces mesures de lutte contre le changement climatique jetteront les bases d'un changement à long terme sur le plan des comportements, de la technologie et de l'économie.

i) Agriculture

Le secteur de l'agriculture du Canada comprend environ 250 000 fermes, dont 98 p. 100 sont la propriété de familles. Contrairement aux émissions provenant d'autres secteurs, la plupart des émissions de GES du secteur de l'agriculture proviennent de sources non énergétiques (les émissions des véhicules, y compris celles produites par les tracteurs, sont comprises dans le secteur du transport; le traitement à valeur ajoutée est abordé dans le secteur de l'industrie). Les émissions produites par l'agriculture, qui comptent pour environ 10 p. 100 des émissions de GES d'origine humaine au Canada, sont principalement les oxydes nitreux associés aux fertilisants et aux engrais organiques ainsi que le méthane associé à l'utilisation des bouses de vache et du fumier de bétail, sans compter le bioxyde de carbone résultant d'une utilisation d'énergie. Entre 1990 et 2010, les émissions de ce secteur – qui découlent principalement des exigences d'une population mondiale croissante – devraient augmenter de 20 p. 100 pour passer de 60 à 72 mégatonnes (Mt).

Plusieurs des mesures proposées pour réduire les émissions du secteur de l'agriculture constituent également de bonnes pratiques environnementales et économiques dont on fait déjà la promotion compte tenu des avantages accessoires qu'elles peuvent procurer, comme la qualité du sol et de l'eau et la diminution du coût des facteurs de production.

Objectifs et mesures d'appui

Faire progresser le développement et la démonstration des technologies agricoles nouvelles et émergentes permettant la réduction et la surveillance des émissions de GES

La plupart des juridictions élaborent des programmes visant à sensibiliser la collectivité agricole et à provoquer des changements de comportements. Des initiatives de sensibilisation permettront d'accroître la sensibilisation et la compréhension, tandis que des initiatives de démonstration serviront à promouvoir l'adoption de nouvelles technologies et pratiques. Les gouvernements s'assurent que les politiques déjà en place ont pour objet de faciliter, et non de freiner, la recherche nécessaire pour mettre au point des technologies innovatrices et rentables pour l'agriculture.

Le gouvernement de l'Alberta a conçu des programmes d'information pour offrir des conseils techniques sur les meilleures pratiques d'alimentation et de gestion du bétail afin d'atténuer la production de méthane et d'oxydes nitreux.

Le gouvernement du Canada a mis sur pied l'Initiative de gestion agroenvironnementale. Cette initiative consiste en un programme triennal (2000-2003) qui traite des impacts régionaux des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau, du sol et de l'air, ainsi que sur la biodiversité et sur les émissions de GES. Cette initiative favorise l'éducation et la sensibilisation, le transfert technologique et la détermination d'outils de bonne intendance, y compris les clubs environnementaux, les systèmes de gestion de l'environnement et l'utilisation des sols.

Accroître les capacités de recherche et de coordination afin de mieux situer le secteur de l'agriculture pour répondre au changement climatique

Les mesures actuelles et proposées visent à mettre au point de nouvelles technologies et pratiques qui touchent une vaste gamme de domaines comme la gestion des fertilisants, la gestion du bétail et la gestion des sols. La probabilité que les sols agricoles eux-mêmes servent de puits de carbone importants et puissent

produire des réductions substantielles des émissions de GES représente un domaine clé de travail permanent. Selon les études agronomiques, des contributions majeurs au chapitre de la réduction des émissions de GES devraient résulter de la poursuite de nombreuses tendances du secteur : utilisation accrue des pratiques de culture sans labour, réduction de la période de jachère, amélioration de la gestion des nutriments, ajout de terres pour la culture fourragère, amélioration de l'efficacité au chapitre de l'utilisation de combustibles fossiles, plus grande utilisation de l'éthanol et réduction des émissions de méthane produites par le bétail et le fumier grâce aux pratiques améliorées d'alimentation et de gestion.

Déterminer les meilleures pratiques qui appuient l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ces changements, et autres objectifs économiques et environnementaux

Le gouvernement de l'Alberta, en partenariat avec l'*Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council* (AESA) offre un programme d'éducation et de sensibilisation pour les producteurs d'aliments au sujet des pratiques de gestion qui non seulement réduisent les émissions mais pourraient également permettre d'épargner de l'argent dans le futur. L'AESA développe également une stratégie de communications pour ce secteur.

Permettre aux producteurs de saisir les possibilités liées à l'inclusion éventuelle des sols agricoles comme puits dans le cadre du Protocole de Kyoto

Les sols agricoles offrent un potentiel significatif de stockage du carbone et devraient fonctionner comme puits nets pour le carbone atmosphérique d'ici 2010, en raison d'une diminution de la période de jachère, de l'augmentation des pratiques de culture sans labour, de l'utilisation accrue de fertilisants et de la conversion de certaines terres de récolte annuelle en terres de production de cultures continue. Comme les puits de sols agricoles sont maintenant reconnus dans le cadre du Protocole de Kyoto, des mesures et des programmes plus agressifs seront élaborés pour offrir des possibilités aux producteurs. Les émissions nettes de GES produites par l'agriculture canadienne devraient diminuer légèrement en raison de l'utilisation accrue de plusieurs pratiques et mesures économiquement viables qui atténuent la production de GES et augmentent les puits de sols.

Les projets de conservation du sol de la Saskatchewan et le projet des brise-vent de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies visent à ajuster les pratiques agricoles pour réduire les pertes et accroître la productivité des couches arables tout en optimisant l'utilisation des nutriments. L'accumulation des matières organiques du sol (séquestration du carbone) et la réduction de l'érosion du sol et des pertes de nutriments constituent les principaux enjeux.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Brise-vent	Fournir de technologies novatrices de contrôle des mauvaises herbes aux agriculteurs des Prairies dans les plantations de brise-vent afin d'assurer la réussite de leur établissement, un taux de croissance amélioré et pour maximiser le stockage de CO_2 dans les plantations de brise-vent, et encourager l'utilisation de telles techniques.	Canada en partenariat avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, les districts de conservation, les ONG et les autres groupes participant à la plantation d'arbres dans les Prairies.	Développement de programmes.	- Annonce officielle et lancement du programme - Embauche - Achat d'équipement et de matériel - Résultats - Embauche de trois coordonnateurs de programme (un chacun au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta) - Achat de paillis plastique et d'applicateurs
Capacité de recherche – agriculture	Conseil de subventions.	Canada		

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Nouveaux horizons *(Nouveau)*	Le programme diffuse de l'information sur la gestion environnementale durable avec un élément qui est lié aux impacts du changement climatique et à leur atténuation ou adaptation par les agriculteurs et les organisations de producteurs de denrées.	Manitoba en partenariat avec plus de 70 groupes locaux responsables de l'application, y compris des organisations de producteurs de denrées et des groupes de producteurs.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Diversification des cultures de légumineuses à graines et de légumineuses	La diversification des cultures de légumineuses à graines et de légumineuses aide à atteindre la durabilité puisque ces récoltes fixent l'azote de l'air. Cela réduit le besoin d'engrais azotés.	Saskatchewan en partenariat avec le centre de développement des récoltes de l'Université de la Saskatchewan; Agriculture et Agroalimentaire Canada; producteurs de légumineuses à graines de la Saskatchewan.	Expansion de la superficie de production de cultures de légumineuses à graines et de légumineuses.	Poursuivre les études en cours et la recherche appliquée, etc.
Fonds du changement climatique – Encourager les mesures du secteur agricole *(Nouveau)*	Divers projets amorcés par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario ont offert des programmes d'éducation au secteur agricole qui encourageaient les réductions d'émissions de GES.	Ontario Les responsables du programme comprennent les organisations du gouvernement provincial et les organisations non gouvernementales.	Les projets sont achevés ou en cours d'achèvement.	Le travail à réaliser varie selon le projet : dans certains cas, la documentation doit être créée, alors que dans d'autres, tout le travail nécessaire a été fait.
Génétique améliorée des cultures et du bétail	Améliorer la génétique des récoltes et des bovins afin d'accroître l'efficacité de la production.	Saskatchewan en partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, Université de la Saskatchewan.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Initiative de gestion agroenvironnementale (IGA)	L'IGA est un programme triennal (2000-2003) de 10 millions $ financé par le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR). Aborde les impacts régionaux des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau, des sols et de l'air, la biodiversité et les émissions de GES au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation.	Canada Réalisée par Agriculture et Agroalimentaire Canada – Fonds canadiens d'adaptation et de développement rural	Poste établi sur le changement climatique au Collège agricole de la Nouvelle-Écosse. Les conseils demandent actuellement des propositions.	

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Initiative de financement pour le changement climatique en agriculture	L'IFCC est une initiative de quatre ans et de 4 millions $ qui aide à améliorer la compréhension scientifique des contributions du secteur agricole aux émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de quatre volets principaux : perfectionner et accroître le groupe d'experts dans le domaine du changement climatique; mettre la priorité sur la création de réseaux scientifiques, où des équipes intégrées d'experts et des partenariats avec les industries se penchent sur les lacunes fondamentales des connaissances et le perfectionnement technologique; diffuser l'information; coordonner les activités sur le changement climatique dans le secteur agricole canadien.	Canada Réalisée par Agriculture et Agroalimentaire Canada – Conseil de recherches agroalimentaires du Canada.		
Initiative environnementale portant sur le bétail	Cette initiative d'un an et de 1,3 million $ relevant du programme CARD mise sur les réussites de la Stratégie de gestion de l'environnement des élevages porcins de 1998-1999. Cette initiative de financement a été prolongée afin d'inclure tous les secteurs de l'élevage du bétail et est composée de deux éléments : 1 million $ pour la recherche et le développement, l'évaluation et les transferts des technologies à l'industrie des productions animales et 300 000 $ pour l'élaboration d'un système national de certification environnementale à l'intention du secteur de la production porcine.	Canada Réalisée par le Conseil canadien du porc.		
Initiative sur les compétences et les connaissances entourant le changement climatique	Cette initiative de 464 000 $ sur quatre ans (1999-2003) est réalisée par Conservation des sols Canada dans le cadre de son programme « Taking Charge ».	Canada Réalisée par Conservation des sols Canada.		
Inventaire de l'utilisation des parcelles de forêts et de terres agricoles	Mesurer et établir des paramètres et des données de base sur la qualité des sols, dont la quantité totale de carbone, pour établir la position sur la séquestration.	Île-du-Prince-Édouard	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Meilleures pratiques de gestion	Le programme de conservation des ressources agricoles et environnementales est un effort exhaustif comprenant une aide technique et financière pour la conservation des sols, la plantation de cultures en couloirs, l'entreposage de fumier, etc.	Île-du-Prince-Édouard	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Potentiel de séquestration du carbone dans les sols agricoles en Colombie-Britannique	Ce projet combine de l'information sur l'utilisation des sols, le climat et l'utilisation des terres afin d'évaluer l'ampleur réelle de la capacité des agriculteurs de stocker du carbone. Les régions où le sol est dégradé et où on peut le gérer pour y ajouter de la matière organique, tout en maintenant sa productivité, seront répertoriées. La plupart des données pour cette analyse seront tirées de bases de données existantes.	Colombie-Britannique	Aucun.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Pratiques de gestion du bétail	Programme d'information fournissant des conseils techniques en matière de digestion animale pour réduire les émissions de méthane et d'oxydes nitreux.	Île-du-Prince-Édouard	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Programme d'éducation et de sensibilisation pour les producteurs d'aliments	Accroître la sensibilisation et la compréhension de la manière dont les pratiques de réduction de GES peuvent faire économiser de l'argent à l'avenir.	Alberta en partenariat avec le Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council (AESA).	Organisation d'un forum sur les gaz à effet de serre dans le secteur de l'agriculture. Émission de six (6) nouveaux bulletins d'information sur les gaz à effet de serre intitulés « Ce que vous devriez savoir ». Compilation d'un nouveau manuel sur l'atténuation des gaz à effet de serre pour les gestionnaires agricoles. Une série de vingt (20) présentations ont été faites.	Atelier de communication régionale organisé. Mise à jour des initiatives à mesure que l'information est disponible.
Programme d'incitatifs commerciaux	Le but du Programme d'incitatifs commerciaux (PIC) est d'encourager les détaillants d'électricité à acheter ou à produire de l'électricité à partir des NSER tirées d'une nouvelle capacité de production ou d'une capacité accrue, ou pour encourager les ventes d'électricité à partir des nouvelles sources d'énergie renouvelable (NSER) à leurs clients résidentiels ou à de petites entreprises dans le cadre de programmes d'énergie écologique. Un des objectifs du programme est d'accroître la compétitivité à long terme des NSER en fournissant des créneaux de marché à court terme qui feront augmenter la capacité existante de production. Le Programme d'incitatifs commerciaux obtiendra le soutien d'autres intervenants pour les NSER, y compris celui des gouvernements provinciaux et des initiatives des détaillants d'électricité.	Le gouvernement du Canada en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement, les services d'électricité et les détaillants indépendants, les consommateurs d'électricité et les associations d'énergie renouvelable.	Le Programme d'incitatifs commerciaux propose de fournir des incitatifs financiers aux détaillants d'électricité afin de stimuler la production de nouvelles sources d'énergie renouvelable et leurs ventes dans les marchés résidentiels et des petites entreprises. RNCan prépare actuellement une demande d'expressions d'intérêt pour les NSER de la part des détaillants d'électricité pour établir le niveau d'intérêt à la soumission de propositions ainsi que le genre et la portée des projets pour lesquels le financement pourrait être demandé.	RNCan prépare le contenu de la demande d'expression d'intérêt. La prochaine étape est d'obtenir l'approLation du comité de la haute direction. Lorsque cette proposition sera finalisée, nous solliciterons des propositions des détaillants d'électricité.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Programme d'implantation de cultures couvre-sol	Le Programme d'implantation de culture couvre-sol est une initiative de quatre ans du gouvernement de la Saskatchewan pour contribuer à la conversion de terres arables en des terres de cultures vivaces.	Saskatchewan	Sensibilisation accrue auprés des agriculteurs et du public; élargissement du programme; amélioration de la surveillance des plaintes; capacité améliorée d'identifier les champs concernés au cours des incendies. Aucune réaction réglementaire jusqu'à maintenant.	Prévoir une grande expansion du programme en 2001.
Programme de sensibilisation aux incendies agricoles	Ce programme vise à accroître la sensibilisation au sujet des risques pour la santé et la sécurité de l'incinération des résidus de récolte et pour aider les agriculteurs à trouver des solutions pratiques de rechange à l'incinération des résidus de récolte. Nous sommes confiants que cette pratique diminuera à mesure que les agriculteurs en connaîtront mieux les impacts, que le nombre d'animaux augmentera dans la province, que l'équipement pouvant manipuler les déchets lourds sera plus répandu et que les marchés industriels pour la paille de surplus seront développés.	Saskatchewan en partenariat avec Santé Saskatchewan, Environnement et gestion des ressources Saskatchewan, District régional de santé, Ville de Regina.	Sensibilisation accrue auprès des agriculteurs et du public, élargissement du programme dans l'ensemble de la province en 2001, surveillance améliorée des plaintes, capacité accrue au cours d'événements graves de fumée d'identifier les champs qui en sont la source; aucune réaction réglementaire jusqu'à maintenant (considérée prématurée).	Expansion du programme de sensibilisation dans l'ensemble de la province.
Programme relatif aux GES de l'Alberta pour l'agriculture	Des équipes du gouvernement de l'Alberta communiquent avec des représentants du secteur agricole au sujet des enjeux du changement climatique.	Alberta	L'Équipe des gaz à effet de serre de AAFRD soutient toutes les mesures de ce plan d'activités. Veuillez consulter la section réussites du gabarit.	Poursuivre le soutien pour assurer la réalisation des mesures dans les limites du financement.
Sensibilisation du public – Nature Canada (Paysage agricole canadien)	Nature Canada (Paysage agricole canadien) reconnaît et remercie les agriculteurs et les éleveurs pour leurs initiatives exemplaires de bonne intendance sur les terres privées. Ces exemples de bonne intendance remarquable serviront aussi à faire valoir de meilleures pratiques de conservation dans l'ensemble du secteur agricole. Le programme suit une approche à quatre étapes pour atteindre ses buts et ses objectifs : - l'établissement de données repères sur les connaissances actuelles et les pratiques de conservation réalisées par les propriétaires fonciers du secteur agricole; - reconnaître les pratiques exemplaires de bonne intendance sur les terres privées; - communiquer et encourager ces pratiques exemplaires;	Canada en partenariat avec Habitat faunique Canada (HFC) et la Fédération canadienne de l'agriculture.	Après le lancement réussi du programme lors de la réunion générale annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture au début de 2000, Nature Canada (Paysage agricole canadien) a commencé à fonctionner à plein régime. Le premier élément du programme a été obtenu par l'entremise d'une enquête réalisée par Environics sur les attitudes et les comportements des agriculteurs, des éleveurs et des propriétaires fonciers ruraux partout au Canada envers la bonne intendance des terres, publiée en septembre 2000. Cette enquête, qui a porté sur l'ensemble du pays, a ciblé	En tête de liste des priorités est la nécessité de faire connaître les récipiendaires des prix de cette année et leurs pratiques exemplaires. Nous allons aussi travailler au niveau de la base afin de susciter d'autres mises en candidature. Puisque les agriculteurs et les éleveurs préfèrent en général recevoir de l'information de leurs organisations locales, il sera important que le programme travaille à l'établissement d'un réseau d'ambassadeurs régionaux qui aideront

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
	- évaluer après trois ans la situation pour établir les résultats de Nature Canada (Paysage agricole canadien).		près de 1 500 propriétaires fonciers ruraux producteurs de six groupes de marchandises et a été l'enquête la plus complète de son genre jamais entreprise au Canada. Elle devrait donc être reconnue comme établissant des données repères au sujet des propriétaires fonciers ruraux et de leur relation à la bonne intendance et à l'utilisation des terres.	à diffuser l'information au sujet du programme et qui chercheront des mises en candidature éventuelles. Puisqu'un des objectifs du programme est d'obtenir la reconnaissance publique pour les réussites des récipiendaires des prix, le programme Nature Canada (Paysage agricole canadien) va aussi tenter d'accroître sa visibilité. Bien que l'annonce des récipiendaires de la première année ait reçu un certain rayonnement, il reste beaucoup à faire pour obtenir une plus grande reconnaissance nationale du programme. Comme cela était le cas pour le programme de la première année, on cherchera une occasion importante pour y tenir la cérémonie de remise des prix. De plus, le programme est à la recherche d'un commanditaire officiel très connu pour aider à accroître la sensibilisation au Canada au sujet de la bonne intendance. L'obtention d'un rayonnement significatif pour le programme est essentiel comme élément clé de l'effort continu d'établir des partenariats avec des commanditaires à long terme du programme.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fermes modèles de recherches agricoles	Une série de « fermes modèles » sera élaborée afin de représenter les plus importants systèmes d'exploitation agricole des différentes régions du Canada. Ces modèles de simulation examineront les émissions de CO_2 et de CH_4 de toutes les facettes des systèmes d'exploitation agricole à long terme, nous permettant de mesurer la contribution nette globale au réchauffement planétaire. En évaluant divers scénarios d'atténuation, il sera possible d'identifier les meilleures façons de réduire les émissions et de calculer les réductions possibles par l'adoption de ces techniques. Les « fermes modèles » fournissent également une technique d'intégration des connaissances scientifiques et de transfert de ces connaissances aux décideurs, aux producteurs, aux enseignants et aux autres clients. Une grande partie de l'effort sera consacré à mesurer les émissions réelles et à utiliser ces données afin de perfectionner les « fermes modèles » et assurer qu'elles sont fiables.	Canada. Les partenaires possibles comprennent : les scientifiques des universités et des autres organisations gouvernementales; les groupes agricoles, les groupes régionaux et nationaux de conservation des sols; les décideurs; les responsables des politiques.	S/O	
Gestion des nutriments	Actuellement en préparation pour examen par le Conseil du Trésor.	Canada		
Gestion des sols	Le but de cette initiative est de collaborer avec les organisations existantes s'intéressant à la conservation des sols afin d'élaborer, d'encourager et de mettre en œuvre des PEG. Elle miserait sur les travaux actuellement en cours par l'entremise de Conservation des sols Canada. Cette initiative développerait et prolongerait le réseau de fermes de démonstration dans chacun des grands agro-écosystèmes pour que les organisations de conservation des sols les utilisent comme centre d'éducation afin d'encourager les pratiques exemplaires. L'initiative établirait aussi le fondement d'un registre national des praticiens des PEG afin de faciliter la communication et un service de base pour l'établissement de crédits d'émissions lorsque le Protocole de Kyoto reconnaîtra les puits des sols. L'initiative encouragerait des émissions réduites de GES par la promotion de l'adoption de la réduction du labourage et des autres pratiques de gestion des sols, encouragerait la gestion des résidus plutôt que leur incinération et la conversion des terres marginales en des terres de pacage et la transition à l'agrosylviculture.	Canada	S/O	Commencer la réalisation.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Gestion du bétail	Initiative des pratiques exemplaires de la gestion du gaz à effet de serre de l'industrie des productions animales. L'objectif est d'intégrer les pratiques exemplaires en matière de GES dans les efforts actuels de promotion de pratiques exemplaires. Les stratégies d'alimentation pour réduire le contenu d'azote du fumier et l'utilisation d'aliments de plus haute qualité afin de réduire le méthane de la digestion des ruminants seront aussi encouragées, quoi que ce domaine nécessite une plus grande évaluation des sources et des quantités d'aliments. Un autre objectif est d'accroître le stockage du carbone dans les herbes des pâturages et réduire les émissions de méthane produites par les animaux d'élevage en augmentant la qualité alimentaire des herbes des pâturages.	Canada en partenariats avec l'industrie.	S/O	Lancer le programme.
Pratiques de gestion des nutriments	Programme d'information fournissant des conseils techniques sur les pratiques exemplaires de gestion dans l'application du nitrate utilisé comme engrais.	Île-du-Prince-Édouard	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Soutenir la recherche et sa diffusion aux producteurs de l'Alberta	Assurer que les politiques encouragent et n'entravent pas les activités de recherche et de sensibilisation qui donneront aux producteurs les outils dont ils ont besoin pour mettre en place des technologies innovatrices et rentables pour l'agriculture.	Alberta	S/O	Gestion des sols/utilisation des intrants/gestion du bétail. Fournir un calculateur des émissions pour les fermes. Étudier l'analyse des politiques conflictuelles.

ii) Édifices

Les édifices comptent pour un peu plus de 10 p. 100 des émissions canadiennes de GES. Le secteur des édifices offre une occasion d'améliorer davantage l'intensité énergétique en utilisant des équipements plus efficients, en améliorant les nouvelles pratiques de construction et en modernisant les édifices existants.

Bien qu'une augmentation de la superficie de l'espace utile tende à hausser les émissions totales de GES produites par les immeubles, les programmes existants contribuent à réduire les niveaux d'émissions par une utilisation plus efficace de l'énergie. Le PPNA mise sur ces programmes et ajoute de nouveaux éléments pour réduire les obstacles. On insiste davantage sur les partenariats entre les différents paliers de gouvernement et entre les gouvernements et le secteur privé pour obtenir des ressources qui mèneront à l'action.

Objectifs et mesures d'appui

Promouvoir les choix avisés des consommateurs par l'éducation et la sensibilisation et exploiter l'expertise existante dans différents domaines de la construction, de la conception et de l'entretien du parc d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels

On doit fournir aux consommateurs des renseignements précis lorsqu'ils font l'acquisition d'édifices ou d'équipement utilisé pour les édifices. Grâce au programme ÉnerGuide pour les maisons, mis en place par le gouvernement fédéral, des experts indépendants en efficacité énergétique fournissent aux propriétaires des évaluations de leur maison et les conseillent sur les moyens d'en améliorer le rendement énergétique. Parmi les 12 132 habitations qu'on a évaluées en 2000-2001, on a apporté des améliorations à plus de la moitié d'entre elles. Au Yukon, 1 386 foyers ont été évalués par le biais du Programme de visites résidentielles d'efficacité énergétique.

Améliorer les pratiques exemplaires dans le développement de l'équipement pour le parc d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels existants et nouveaux

Le Canada continue d'augmenter les normes d'efficacité énergétique et d'étendre la réglementation à un plus grand nombre d'équipements et d'appareils ménagers. Certaines mesures incitatives sont offertes à l'industrie et aux acheteurs pour appuyer la conversion à des pratiques exemplaires. Par le biais de l'Initiative de déploiement des énergies renouvelables, par exemple, le gouvernement du Canada propose des mesures incitatives assurant le financement de 25 p. 100 des coûts liés à l'adoption de nouvelles technologies pour le chauffage des bâtiments, les chauffe-eau et les systèmes de climatisation.

Améliorer l'efficacité énergétique du parc d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels nouveaux et existants

On a insisté sur la facilitation et proposé des incitatifs pour encourager les propriétaires et les gestionnaires d'édifices à s'engager à respecter les pratiques d'efficacité énergétique. On a eu davantage recours aux contrats de rendement énergétique pour la modernisation des immeubles commerciaux, en particulier ceux qui sont détenus et exploités par le gouvernement. On a noté une certaine acceptation volontaire des nouveaux codes du bâtiment, mais il y a encore fort à faire pour améliorer ces codes et stimuler leur adoption.

En Colombie-Britannique, le Programme de remise à neuf – Édifices verts permet aux écoles, universités, collèges et établissements de soins de santé financés par la province de moderniser les installations existantes par des améliorations en matière de consommation d'énergie et d'eau et l'adoption de mesures de réduction des déchets. Le gouvernement du Manitoba offre un programme de modernisation sur le plan de l'efficacité énergétique en plus de commanditer des programmes municipaux d'efficacité énergétique en partenariat avec les municipalités de la province.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes de chauffage et d'éclairage – modernisation des édifices gouvernementaux *(Nouveau)*	Programme de remise à neuf d'efficacité énergétique pour les bâtiments du gouvernement du Manitoba.	Manitoba	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Ateliers visant les nouvelles maisons et les écoénergies résidentielles *(Nouveau)*	Présentations publiques fournies dans différentes agglomérations urbaines et rurales. Les ateliers sur les nouvelles maisons donnent de l'information sur la façon d'aménager une maison écoénergétique et décrivent les maisons R-2000. Les ateliers sur les écoénergies résidentielles fournit de l'information sur l'amélioration des maisons actuelles en matière d'efficacité énergétique.	Manitoba	Dix-sept ateliers ont été organisés au cours de la période 2000-2001.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fonds du changement climatique – Encourager les mesures à l'égard des édifices *(Nouveau)*	- Renseigner le public sur les moyens de réduire les émissions de GES. - Mener un projet pilote qui permettra d'évaluer la capacité du secteur de la rénovation domiciliaire à réduire volontairement les émissions de GES. - Offrir des incitations économiques pour les rénovations domiciliaires qui réduisent les émissions de GES.	Ontario Les responsables du projet comprennent des organisations du gouvernement provincial et des administrations municipales ainsi que des organisations non gouvernementales.	L'état d'avancement des projets varie, des premières étapes à l'achèvement.	Le travail à réaliser varie selon le projet : dans certains cas, la documentation doit être créée, alors que dans d'autres, tout le travail nécessaire a été fait.
Habitation à haut rendement énergétique	Éducation et sensibilisation au sujet du nouveau logement et des remises à neuf éconergétiques.	Nouvelle-Écosse	Conférence sur le logement éconergétique et l'énergie à laquelle 200 personnes ont participé en janvier 2001; plus de 1 000 vérifications résidentielles ont été effectuées dans la municipalité régionale de Halifax; demande de publications et de vidéos; importante mise à jour du site Web; financement poursuivi du Programme des Maisons R-2000 avec la foire annuelle des Maisons R-2000 attirant 12 000 personnes au printemps de 2001.	Continuer à développer les commanditaires et l'appui; sensibilisation accrue au service tel que le site Web.
Initiative pour améliorer l'efficacité énergétique des habitations (IAEEH)	Le programme ÉnerGuide pour les maisons (EGM) visant les logements existants offre aux propriétaires de maisons une évaluation professionnelle de la performance énergétique de leur maison, une étiquette EGM et une cote ainsi qu'un rapport personnalisé décrivant les améliorations recommandées. L'IAEEH permettra la pénétration complète de l'EGM dans le marché ciblé du logement existant de faible hauteur partout au Canada et fournira un soutien par l'entremise d'une campagne de commercialisation nationale et d'assurance de la qualité. Les nouveaux logements exercent une influence importante sur les améliorations des codes. Dans le cadre de l'IAEEH, RNCan va accroître ses services (en collaboration avec les intervenants publics et privés) de formation et de certification fondées sur les pratiques exemplaires R-2000 à l'intention des constructeurs résidentiels.	Canada. On a consulté un certain nombre de gouvernements provinciaux dans la préparation de cette mesure. Manitoba Hydro a exprimé son intérêt à utiliser la norme R-2000 et le système de cotation de l'EGM dans le cadre de ses nouvelles initiatives. En Alberta, la Centrale sur le changement climatique est intéressée à appuyer et à faire connaître l'EGM. L'Agence de l'efficacité énergétique (Québec), la Société d'habitation du Yukon et le Centre des solutions énergétiques du Yukon souhaitent continuer à collaborer à la réalisation du	Nouveaux logements : - Accords de contribution variant entre 15 000 $ et 70 000 $ pour la réalisation de R-2000 existent dans toutes les provinces et avec HRA et l'ACCH. - Une enquête effectuée en 1999 par l'ACCH auprès des constructeurs ayant une formation a révélé que 35 % des constructeurs ont suivi la formation R-2000, 30 % ont obtenu la licence de constructeurs R-2000 et seulement 15 % ont inscrit des maisons R-2000 au cours des trois dernières années. - Le processus d'assurance de la qualité est prêt à être testé partout au Canada. - La base de données a été mise à jour et elle sera liée au nouveau site Web en septembre 2001.	Les principales activités du programme sont : Fournir une formation et une aide technique aux agents chargés de la réalisation, aux constructeurs et aux rénovateurs sous forme de cours de formation et de certification des fournisseurs EGM, constructeurs et spécialistes R-2000. Les évaluateurs EGM doivent suivre la formation requise offerte par les responsables et évaluer quatre maisons pour obtenir leur certification. De façon semblable, les constructeurs doivent suivre la formation requise et construire une maison R-2000 pour obtenir la certification. Il y a concours avant la forma-

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
		programme R-2000 et de l'EGM sur leur territoire. D'autres provinces et territoires ont exprimé leur intérêt et veulent participer à des consultations sur des aspects de l'IAEEH.	- Maisons construites à la norme R-2000 = 273 (0,182 %) - L'amélioration globale de l'efficacité énergétique des nouvelles maisons montre que les nouvelles maisons conventionnelles obtiennent actuellement une cote de 70 à 74 points, en hausse par rapport aux 70 à 73 points de l'année dernière. - Les changements permanents des pratiques de construction résidentielle pour rendre les maisons plus éconergétiques se sont améliorés alors que les constructeurs formés R-2000 rapportent que leurs maisons non R-2000 ont toujours (ou fréquemment) les caractéristiques suivantes : 50 % VEC; 65 % système de chauffage très efficace. Maisons existantes : - Évaluations résidentielles : 12 132 en 2000-2001 - Les évaluations de l'assurance de la qualité des maisons ont révélé que 52 % des propriétaires de maisons ont réalisé certaines recommandations et que 24 % prévoyaient le faire. 75 % de ceux qui ont réalisé des remises à neuf ont fait la moitié des améliorations recommandées. - Économies annuelles moyennes d'énergie de 17,8 % estimées pour les maisons ayant réalisé certaines remises à neuf.	tion pour les responsables EGM. Les spécialistes sont certifiés en participant à des ateliers techniques. Les directives sur la ventilation et les genres de maisons et leur âge seront élaborées pour aider les rénovateurs. Effectuer des activités de commercialisation et de publicité, y compris beaucoup plus de campagnes nationales de commercialisation et créer plus d'alliances commerciales avec le secteur de la remise à neuf que ce qui est prévu dans les plans actuels. Recueillir des statistiques pour surveiller la performance du stock canadien de logements de faible hauteur, conformément à la Partie 9 du code national de la construction. Les données seront recueillies dans deux bases de données pour que les gestionnaires de programmes et les agents d'EGM et les spécialistes R-2000 s'en servent, pour surveiller le marché de leurs services, les activités et les technologies. Un programme à cinq étapes d'assurance de la qualité est une source clé de statistiques et d'information, comme le sont les résultats des vérifications de l'énergie résidentielle et les certifications R-2000.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Le programme des maisons R-2000 du Manitoba *(Nouveau)*	Un effort conjoint entre le gouvernement fédéral, la province du Manitoba, Hydro Manitoba et Centra Gas, dont l'administration quotidienne est fournie par le ministère de la Conservation du Manitoba. Le Programme R-2000 reconnaît le concept de la maison qui fonctionne comme système. Les plans des maisons sont analysés et on envisage des caractéristiques améliorées de construction afin de respecter un budget énergétique pour le chauffage de l'espace, de l'eau chaude et pour la ventilation. Le budget d'énergie est fonction du volume d'espace dans la résidence.	Manitoba	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Normes d'efficacité énergétique pour équipement et appareils	Revoir les normes d'efficacité énergétique en C.-B. pour les nouveaux appareils ménagers et l'équipement et mise à jour tel que requis.	Colombie-Britannique	Revoir la situation de toutes les normes actuelles en C.-B. à comparer aux autres provinces et à celles du gouvernement fédéral.	Recherches et consultations additionnelles. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Normes d'efficacité énergétique pour les nouvelles écoles	De nouvelles normes et directives ont été créées pour la construction de nouvelles écoles et la modernisation de celles qui existent déjà.	Alberta	Le financement pour les deux années du programme a été annoncé et la conception et la construction sont en cours.	Achèvement de la construction et examen des résultats.
Nouveaux objectifs énergétiques pour les nouveaux édifices	Les nouveaux édifices sont construits suivant le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNEB) et essaient de respecter le Programme d'encouragement pour les édifices commerciaux (PEEC). Nouvelles exigences énergétiques pour les édifices: les services gouvernementaux ont adopté des exigences pour la conception de nouveaux édifices qui examineront toutes les options énergétiques. Conformes aux budgets et projets appuyés par le Programme d'incitation aux ventes d'énergie.	Yukon	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Programme de conservation de l'énergie	Fournir de l'aide au financement pour effectuer des rénovations en vue d'économiser de l'énergie.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partnaires	Résultats jusqu's maintenant	Prochaines éstapes
Nouveaux programmes de formation et d'accréditation pour le commerce	Augmenter l'efficacité de fonctionnement des appareils fonctionnant au mazout. Plans de gestion de l'énergie pour les édifices commerciaux et facilitant les investissements dans l'efficacité énergétique.	Yukon	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Programme de gestion commerciale de l'énergie	Le programme aide les entreprises et les municipalités à réduire la consommation d'énergie en effectuant des vérifications énergétiques et en fournissant des mesures incitatives financières portant sur les remises à neuf de l'équipement et des luminaires. Il donne aussi des conseils pour encourager la passation de contrats de performance énergétique.	Yukon. Le Programme de gestion commerciale de l'énergie est un ajout important au Programme d'encouragement des ventes d'énergie renouvelable. Un protocole d'entente a été signé avec l'association de l'industrie du Yukon, la zone Yukon de la Colombie-Britannique et l'association hôtelière du Yukon, l'Association des hôtels du Canada, Tourisme Yukon, Ressources naturelles Canada et la Société de développement du Yukon pour cibler par ces programmes des solutions énergétiques dans ce secteur. Réalisé par le Centre de solutions énergétiques Canada-Yukon, une filiale de la Société de développement du Yukon.	Les critères du programme ont été prolongés aux clients municipaux au printemps de 2000. Depuis lors, le nombre de vérification a augmenté de 8 à 33, alors que le nombre de demandes est passé de 11 à 49.	Des efforts sont en cours pour augmenter la participation au programme et son efficacité en y incluant un élément portant sur des prêts visant à encourager les entreprises et les municipalités à réaliser un plus grand nombre de mesures d'efficacité énergétique.
Programme de visites résidentielles d'efficacité énergétique	Le Programme de visites résidentielles encourage l'efficacité énergétique et l'information au sujet du changement climatique auprès des consommateurs résidentiels.	Yukon Ressources naturelles Canada a fourni une contribution financière de 178 000 $. Yukon Electrical Company Ltd et Yukon Energy ont été des participants actifs, tandis que le programme est réalisé par la Société de conservation du Yukon.	Le Programme de visites résidentielles d'efficacité énergétique a été lancé en septembre 2000 avec huit techniciens locaux spécialement formés dans diverses collectivités du Yukon. Actuellement, 1 386 ménages y ont participé dans plusieurs collectivités et les objectifs initiaux ont été atteints ou dépassés. Une fois terminé, environ 15 à 20 % du stock résidentiel du Yukon aura profité du programme. On estime actuellement qu'il a produit 12,3 terajoules d'économies annuelles d'énergie.	Le Programme de visites résidentielles d'efficacité énergétique doit être terminé cet automne et une analyse complète des économies d'énergie et de la réduction de la quantité d'électricité produite par consommation de diesel sera réalisée. Une fois terminé, le nombre de tonnes de dioxyde de carbone remplacées pourra être vérifié.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Programme incitatif pour les bâtiments commerciaux (PIBC)	Utiliser la modélisation énergétique et des mesures incitatives afin d'encourager l'utilisation des meilleurs investissements possibles d'efficacité énergétique dans les nouveaux bâtiments et les remises à neuf.	Nouvelle-Écosse en partenariat avec le gouvernement du Canada.	Les sept dernières écoles construites par le gouvernement sont admissibles au PIBC; ateliers tenus au cours de l'exercice actuel sur un logiciel de modélisation de l'énergie.	Utilisation additionnelle du PIBC par le secteur privé; augmentation de la sensibilisation aux outils de conception et leur utilisation.
Système de cotation énergétique (pour l'industrie)	Le programme visera l'équipement industriel à utilisation répandue et standard tels les moteurs, les pompes, les transformateurs, les compresseurs, les chaudières et les luminaires. Cet équipement fonctionne normalement sur des cycles de vie très long et donc de légères augmentations de pourcentage de leur efficacité peuvent produire des économies considérables. Les éléments de programmes tels que celui-ci comprennent des normes et des procédures appropriées de vérification de la consommation d'énergie qui sont généralement acceptées par les consommateurs et les fournisseurs d'équipement dans l'industrie, de bonnes descriptions de la consommation de l'énergie, un format ou une plate-forme efficace de présentation, un moyen généralement accepté de vérifier que les produits fonctionnent tel que prévu et l'engagement des consommateurs et des fournisseurs par rapport au fait que le programme produit une valeur, qu'il mérite d'être encouragé et qu'il est éventuellement durable.	Canada	S/O - nouveau programme.	La première année du programme servira à identifier des produits et des technologies clés ainsi que les économies d'émissions et d'énergie qui pourraient être obtenues à l'aide de programmes efficaces d'information. Des prototypes de moyens de diffusion de l'information seront élaborés et testés (p. ex., des bases de données, des systèmes de cotation, des études de cas) et des voies de diffusion de l'information seront identifiées. Le programme sera ensuite commercialisé aux décideurs qui achètent et/ou qui précisent quel équipement consommateur d'énergie est utilisé dans le secteur industriel.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Adoption de codes du bâtiment axés sur l'efficacité énergétique	Les codes modèles nationaux de l'énergie pour les bâtiments et les habitations sont évalués afin d'assurer que leur adoption mènera à des améliorations au chapitre de l'efficacité énergétique des bâtiments (à comparer aux pratiques exemplaires en construction du gouvernement des T.N.-O.) et être en mesure d'être réalisés par les entrepreneurs et les corps de métier du Nord.	Territoires du Nord-Ouest	Cette mesure est inscrite dans l'ébauche de la Stratégie sur les gaz à effet de serre des T.N.-O.	Les codes nationaux doivent être examinés afin de déterminer s'ils seront fonctionnels dans les conditions du Nord.
Éclairage à haut rendement énergétique dans le secteur des petites entreprises	Collaborer avec les fournisseurs de luminaires et les entrepreneurs du secteur afin d'accroître le nombre d'options d'éclairage éconergétique et leur mise en valeur auprès d'auditoires ciblés des secteurs commerciaux et institutionnels.	Nouvelle-Écosse	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Il faut trouver du nouveau financement.
Information aux consommateurs sur les possibilités en matière d'efficacité énergétique	Établir un service d'information pour fournir de l'information aux Albertains sur les pratiques efficaces énergétiques à la maison.	Alberta	En attente, en raison des measures prises par les détaillants d'énergie pour fournir des services d'information à leurs clients.	Cerner les lacunes de l'information des consommateurs sur le changement climatique. Information.
Nouveaux objectifs énergétiques pour les nouveaux édifices	Encourager la construction de nouveaux bâtiments conformes aux normes du code national de l'énergie par l'information et le changement éventuels des règlements.	Nouvelle-Écosse en partenariat avec le gouvernement du Canada	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Collaborer avec les responsables du code pour accroître la sensibilisation au code et à son application dans le secteur du bâtiment.
Partenariats pour les édifices verts	Le Partenariat pour les édifices verts comprendra des représentants des planificateurs des immobilisations provinciaux, des agences financées par les provinces, de l'industrie du bâtiment, des éducateurs, des gouvernements fédéral et locaux et des groupe d'intérêt environnementaux.	Colombie-Britannique Réalisés par la CB Building Corporation.	Cette information n'est pas actuellement disponible.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Initiative de modernisation des édifices commerciaux et institutionnels	Cette initiative permettra une plus grande pénétration du secteur commercial et institutionnel en accroissant les trois éléments existants des Innovateurs énergétiques comme suit : 1) Incitatifs 2) Services de facilitation 3) Fonds de sécurisation	Canada		

iii) Électricité

Les sources principales d'énergie disponibles pour la production d'électricité varient grandement d'une région à l'autre du pays; ainsi, les systèmes provinciaux de production d'électricité ont évolué en fonction des ressources disponibles. Par conséquent, les possibilités de réduction des GES varient par région, et vont du (1) remplacement des centrales alimentées au charbon, au pétrole et au gaz à la fin de leurs vies économiques par de nouvelles centrales à haut rendement énergétique, à cycles combinés ou de cogénération, ou par des capacités de cogénération utilisant des sources d'énergies renouvelables ou des sources à faible production d'émissions, au (2) captage et stockage du dioxyde de carbone. Bien qu'on reconnaisse l'influence de l'énergie nucléaire sur le défi que pose le changement climatique, les services publics d'électricité au Canada ne prévoient pas pour l'instant construire de nouvelles centrales. Cependant, le gouvernement du Canada continue d'accorder son appui au développement de technologies d'énergie nucléaire dans le cadre de son projet d'utilisation future de sources d'énergie distinctes et comme un élément important pour la production d'une électricité sans émissions.

La plus grande possibilité de réduction d'émissions réside dans le secteur de la production d'électricité, qui comptait pour 16 p. 100 des émissions directes en 1997 et devrait augmenter à 22 p. 100 d'ici 2010. Entre 40 et 60 p. 100 des réductions pourraient être atteintes par le captage et le stockage du dioxyde de carbone et le recours accru à des capacités de production d'électricité qui produisent peu ou pas d'émissions de GES. Ainsi, les producteurs d'électricité jouent un rôle intégral dans la stratégie sur le changement climatique du Canada et, à titre de consommateurs et de développeurs de sources à faibles émissions de GES, ils sont des participants importants dans tout mécanisme éventuel d'échange de droits d'émissions, tant au niveau national qu'international.

Objectifs et mesures d'appui

Intégrer les questions de changement climatique aux décisions d'affaires à court terme et à long terme concernant les investissements en immobilisation, les opérations et les processus en apportant des modifications aux traitements fiscaux, aux normes de rendement pour les équivalences des émissions de GES, aux engagements sectoriels et en favorisant la participation à des programmes volontaires (par ex., MVR inc. et ÉcoGESte)

L'Association canadienne de l'électricité (ACE) et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux tiennent présentement des discussions sur les ententes dans le secteur de l'électricité; ces discussions visent à encourager les réductions des émissions de GES. Plusieurs services publics offrent des programmes de compensation – par exemple, British Columbia Hydro a affecté plus de 2 millions de dollars à l'achat de compensations de GES pour la période de 2000-2001 et TransAlta Utilities of Alberta a signé une entente pour l'achat d'un maximum de 2,8 millions de tonnes de crédits d'émissions de carbone auprès de fermes aux États-Unis.

Promouvoir des sources d'énergie qui produisent peu d'émissions de GES par la reconnaissance des différences régionales et une plus grande utilisation des énergies renouvelables (y compris l'hydroélectricité), de la cogénération, d'approches innovatrices pour réduire les émissions découlant de la production d'électricité, de l'élimination des obstacles réglementaires et de la recherche, du développement et de la démonstration de technologies qui produisent peu d'émissions de GES et de la promotion de la mise en marché de l'énergie verte

Les services publics ont adopté des politiques d'approvisionnement visant à étendre le niveau des capacités de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables ou qui produisent peu d'émissions de GES au sein de leur approvisionnement en charge de base. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux offrent des possibilités et des incitatifs pour le développement d'énergies vertes et pour l'achat de ce type d'énergie par les agences gouvernementales. Par exemple, le gouvernement du Canada s'est engagé à acheter 20 p. 100 de ses besoins en électricité auprès de sources d'électricité qui produisent peu ou pas d'émissions de GES.

Encourager les pratiques d'utilisation et de gestion de l'énergie améliorées par les entreprises de distribution locales, en tenant compte des différences régionales (par ex., programmes de gestion axés sur la demande, réglementation axée sur le rendement)

Faciliter les comportements qui favorisent une utilisation efficace de l'énergie auprès des consommateurs d'électricité et augmenter les possibilités de sources d'énergie électrique qui produisent peu d'émissions

Les services publics continuent de promouvoir différents programmes comme la vérification de l'utilisation de l'énergie pour les consommateurs, la promotion de l'achat d'énergie secondaire auprès des centrales hydroélectriques et la promotion de la sensibilisation du public. Dans sa présentation à MVR inc., l'Association canadienne de l'électricité a annoncé que les mesures d'atténuation permettront d'éliminer environ 3 Mt d'émissions de gaz à effet de serre produites par ses opérations.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
« Programme d'énergies futures » de B.C. Hydro	Recherche activement les nouvelles technologies éoliennes, de biomasse et de microcentrales hydrologiques.	Colombie-Britannique Réalisé par BC Hydro.	A mis en place cinq tours de surveillance de la vitesse du vent dans des endroits prometteurs. A terminé la cartographie des ressources éoliennes de la C.-B. pour aider à identifier d'autres sites. Prévoit établir 10 sites additionnels de surveillance du vent. Étude préliminaire en cours sur l'île de Vancouver afin d'explorer les sources potentielles d'énergie écologique pour répondre aux besoins sur l'île.	Poursuite de la recherche.
Achat d'énergie verte et renouvelable	BC Hydro achète de l'électricité de producteurs indépendants qui la produisent à l'aide de technologies écologiques telles que de petites centrales et par consommation de déchets de bois (biomasse).	Colombie-Britannique Réalisé par BC Hydro.	A acheté 2 700 GWh d'électricité des petits producteurs écologiques en 2000 et en prévoit d'autres. Trois collectivités éloignées de la C.-B. ont reçu des productions d'électricité plus propres en remplacement de leurs génératrices anciennes au diesel au cours des deux dernières années. A passé un accord avec Miller Creek Power Limited pour acheter la production d'une usine hydroélectrique de 25 mégawatts que l'entreprise construira en 2003.	On continue à acheter de l'électricité des petits producteurs écologiques et à améliorer des génératrices au diesel.
Achat d'énergie verte et renouvelable	Encourager et participer au développement de sources d'énergie renouvelable.	Terre-Neuve et Labrador. Partenariat public-privé.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Achats gouvernementaux d'électricité provenant de ressources renouvelables	Le gouvernement fédéral remplacera ses achats d'électricité de sources intenses en carbone par de nouvelles sources renouvelables d'électricité. L'objectif de cette mesure est d'acheter 400 000 mégawatt-heures par an d'électricité qui doit provenir d'une source ou d'une expansion d'une source mise en service après le 1er avril 2001. Il faut tenir compte des réductions des émissions de gaz à effet de serre et les rapporter au gouvernement du Canada.	Canada. Encouragement à la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux, des municipalités ainsi que des consommateurs d'électricité importants.	Dans le budget de février 2000, le gouvernement du Canada a annoncé une initiative pilote de 15 millions $ sur 10 ans pour appuyer la mise en service de nouvelles sources d'électricité en Saskatchewan et sur l'Île-du-Prince-Édouard. Ressources naturelles Canada a signé des accords portant sur les projets pilotes de la Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Édouard et on devrait commencer à produire de l'électricité au nom du gouvernement fédéral dans ces deux provinces d'ici la fin de 2001.	Des accords d'achat d'électricité renouvelable de nouvelles sources seront négociés avec les producteurs d'électricité et des demandes de propositions seront émises dans les marchés déréglementés de l'électricité. Le gouvernement fédéral encouragera des achats par les provinces, les territoires, les municipalités et les

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
			Le comité de gestion s'est mis en rapport avec les provinces et les territoires qui veulent participer à l'initiative.	plus grandes entreprises.
Engagements/ Ententes (Secteur de l'électricité)	L'initiative évaluera l'incidence et la faisabilité d'une approche « d'accords sectoriels » portant sur les émissions de GES du secteur de l'électricité au Canada. Elle déterminera les éléments de conception requis pour la mise en œuvre réussie d'une stratégie de réduction des émissions fondée sur les accords. De concert avec les provinces, l'Association canadienne de l'électricité et ses entreprises membres, l'objectif sera d'élaborer et de négocier un accord sectoriel et des accords individuels entre le gouvernement et les producteurs d'électricité tel qu'approprié.	Canada, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon.	L'initiative a commencé en 2001-2002.	Pour le reste de la durée prévue de l'initiative jusqu'à la fin de 2002-2003, les activités comprendront ce qui suit : 1) terminer la recherche contextuelle et l'analyse afin de déterminer l'impact et la faisabilité de l'approche d'accords sectoriels; 2) élaborer l'ébauche de l'entente cadre; 3) élaborer une entente modèle; 4) négocier une série d'ententes entre les gouvernements et les organisations du secteur de l'électricité tel qu'approprié.
Fonds du changement climatique – Encourager les mesures du secteur de l'électricité *(Nouveau)*	- Création d'un centre de rendement énergétique en ligne qui donne des renseignements sur les moyens d'améliorer le rendement énergétique. - Renseigner sur les choix d'énergie renouvelable par le biais de l'éducation.	Ontario Les responsables du projet comprennent les organisations provinciales et non gouvernementales.	Les projets sont en cours d'achèvement.	Livraison des projets.
Information pour les consommateurs	Le gouvernement fédéral et plusieurs provinces entreprennent des initiatives appuyant la divulgation aux consommateurs par les détaillants de l'électricité de leurs sources de production et des caractéristiques environnementales afférentes. Cette divulgation aidera les consommateurs à prendre des décisions éclairées sur leur consommation d'électricité. Éventuellement et à partir d'un cadre à élaborer dans les trois prochaines années, les provinces et les services publics pourraient réaliser des initiatives indivi-	Canada Ressources natuelles Canada tentera de combiner les efforts et contributions des partenaires éventuels (p. ex. l'Association canadienne de l'électricité, le ministère de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie de l'Ontario et le	Le travail contextuel a commencé.	Élaborer une stratégie sur la consultation et effectuer des recherches pour mieux comprendre les approches d'information des consommateurs.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
	duelles d'information des consommateurs conformes à leur structure commerciale, à leur répartition de leurs modes de production et options de combustibles.	ministère des Ressources de l'Alberta) concernant des initiatives précises dont l'analyse des exigences en matière de données et les approches d'information des consommateurs ainsi que des ateliers.		
Programme d'action en matière de normes accélérées	Ces initiatives misent sur le programme actuel d'étiquetage ÉnerGuide et les normes de performance qui sont décrits dans le Règlement sur l'efficacité énergétique. On estime que les normes minimales ont produit un total accumulé de réductions d'émissions annuelles de 10 Mt en 2000. Selon une étude commandée en 1999 par la Division des affaires réglementaires du Bureau du Conseil privé, plusieurs éléments du processus et de l'analyse de RNCan dans la mise en œuvre de ce règlement démontraient des « pratiques exemplaires » et un « engagement continu de fonder l'action réglementaire sur des données sûres ».	Canada. Les partenaires potentiels du programme comprennent les associations de l'industrie et les fabricants individuels, les services publics, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales à la fois dans les efforts de promotion et les interventions réglementaires.	Réglementation : - 100 % des documents d'importation traités en temps; - 75 % des rapports afférents à l'article 5 traités en temps avec des difficultés qui se poursuivent en ce qui concerne les rapports sur les moteurs et les lampes à cause des diverses classifications conflictuelles des modèles utilisées par les importateurs; - 100 % des incidents de conformité traités en temps; - huit normes publiée, huit normes approuvées par le Comité technique en attente de publication. ÉnerGuide : - Le processus a été lancé pour étiqueter les foyers à gaz avec des consultations en février et mars; la stratégie de communication a été préparée et une publication a été produite pour les chauffe-eau domestiques. - L'impression du guide s'est accrue de 25 % pour atteindre 25 000 exemplaires et des canaux de diffusion additionnels ont été retenus par l'entremise d'autres divisions de l'OEE. - Environ 10 000 brochures distribuées par l'entremise de l'ICCCR. - Enquêtes effectuées afin d'appuyer la stratégie de commercialisation pour encourager les entrepreneurs à utiliser le matériel promotionnel. - Enquêtes effectuées afin d'appuyer la stratégie de commercialisation pour encourager les entrepreneurs et pour cerner les obstacles à l'utilisation de la boîte à outils. Décision en attente de la promotion continue de la boîte à outils.	La priorité du programme est l'introduction et la promotion du programme de certification Étoile de l'énergie pour les produits de haute performance. Des événements médiatiques, des communications de promotion et d'exploration seront réalisés afin de valider les prétentions à la haute performance des partenaires participants. Un auditoire important ciblé pour ces activités est composé des acheteurs. Des occasions appropriées de réaliser des projets pilotes pour aider les achats et les ventes de produits dotés de l'Étoile de l'énergie seront identifiées et réalisées. Diverses mesures seront déployées afin d'accélérer le retrait de l'équipement moins efficace, la plupart comportant des collaborations avec les services publics locaux et les organisations communautaires qui agiront comme agents de programme.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Normes de connectivité de la production distribuée	Le programme appuiera l'élaboration d'une directive canadienne de connectivité des petites sources d'énergie distribuée (microénergie) par un processus de développement du consensus. Un comité consultatif sera créé avec des intervenants tels que Électro-Fédération Canada, l'Association canadienne de normalisation, le Comité du Code canadien de l'électricité Partie 1 et le Conseil canadien des normes. Ce comité consultatif sera responsable de la surveillance des activités d'un comité technique national et de l'approbation des plans de communication.	Canada. Les partenaires comprennent les organisations qui élaborent des normes, les fabricants d'équipement de microénergie, les responsables réglementaires, les services publics et les installateurs de systèmes.	Le Comité de gestion a élaboré un plan pour mettre en œuvre cette initiative.	Tenir des réunions des comités consultatif et technique pour développer un consensus national sur les besoins de connectivité et pour préparer des documents techniques et contextuels. Mettre de l'avant cette initiative par l'entremise d'ateliers, de séances d'information et de communications sur le Web. Établir des rapports avec les principaux responsables provinciaux et territoriaux afin d'élaborer des liens stratégiques avec les principaux comités et ministères (réglementation et législation).
Plan d'action de la SaskPower sur le changement climatique	SaskPower soumet son rapport d'étape annuel sur le plan d'action sur le changement climatique aux Mesures volontaires et Registre (MVR). Le rapport d'étape décrit diverses initiatives entreprises dans le cadre de l'approche à plusieurs facettes de réduction des émissions de GES. Cela comprend sans y être limité la participation aux mesures canadiennes, les achats de compensations, l'investissement en énergie renouvelable et des gains globaux d'efficacité énergétique.	Saskatchewan en partenariat avec les Mesures volontaires et Registre (MVR). Réalisée par SaskPower Corporation.	Par rapport aux émissions de l'an passé, SaskPower a réduit ses émissions de 1,7 %. Les prévisions en matière d'émissions indiquent qu'en 2001, SaskPower verra une autre réduction de ses émissions.	Depuis 1995, SaskPower a préparé et a soumis au MVR les rapports d'étape du plan d'action sur le changement climatique. SaskPower a l'intention de poursuivre cette tradition.
Politique pour les petites centrales hydroélectriques	En 2000, le mode de location de l'eau dans la province a été restructuré afin de fournir un taux plus bas pour la production dans de petites centrales hydroélectriques.	Colombie-Britannique	S/O	S/O
Production distribuée	Éliminer les obstacles aux interconnexions : miser sur le projet pilote EPCOR de compteurs nets en examinant les obstacles associés à la production distribuée provenant d'une gamme de sources, incluant la production probable à l'aide du gaz des torches, des aménagements résidentiels et commerciaux et des initiatives agricoles (combustible renouvelable, biogaz).	Alberta en partenariat avec le secteur privé.	Commande d'une étude sur les obstacles et les occasions en Alberta entourant la production distribuée. Lancement d'un processus pour étudier les obstacles techniques et stratégiques afférents à la production distribuée. La Centrale sur le changement climatique a établi un programme relié à la production d'énergie de remplacement. Un domaine d'intérêt sera la production distribuée.	Terminer l'étude de délimitation de l'étendue. Établissement des priorités en ce qui concerne les obstacles à la production distribuée. Entreprendre des initiatives pilotes pour surmonter les obstacles.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (PENSER) pour l'industrie	Les activités relevant du Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (PENSER) pour l'industrie seront semblables à celles du Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (PENSER), mais modifiées pour le secteur industriel. Le principal élément stratégique du programme PENSER pour l'industrie est le développement de marchés appuyés par des incitatifs financiers. Les activités de développement du marché comprennent l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies commerciales portant sur les obstacles du marché dans des industries précises consommatrices d'énergie où existent des marchés prometteurs pour les systèmes d'énergie renouvelable, dont le chauffage solaire de l'espace et de l'eau chaude et la biomasse et les pompes géothermiques.	Canada	Dotation commencée pour l'agent commercial responsable des initiatives du programme PENSER dans le secteur industriel. Début de certains travaux contextuels et de certaines analyses.	- Réaliser des activités de commercialisation, y compris de la publicité, afin d'accroître la sensibilisation et la participation. - Stimuler et encourager le développement de projets qui susciteront d'autres investissements dans des systèmes d'énergie renouvelable. - Aider et encourager le déploiement de l'énergie renouvelable en fournissant un incitatif financier pour compenser le coût additionnel de l'achat et de l'installation de ces systèmes. - Donner de la formation et de l'aide technique aux spécialistes de la construction, y compris aux architectes et aux ingénieurs.
Programme d'encouragement aux ventes d'énergie renouvelable	Le Programme d'encouragement aux ventes d'énergie renouvelable remplace les sources de chauffage consommant du combustible fossile en vendant à escompte de l'hydroélectricité de surplus aux clients commerciaux, industriels et gouvernementaux.	Yukon Administrée et gérée par le Centre des solutions énergétiques Canada-Yukon, une filiale de la Société de développement du Yukon en partenariat avec Yukon Energy. La Yukon Electrical Company Ltd participe aussi à l'initiative.	Il y a actuellement 3 projets en cours et environ 12 projets des secteurs privé et public en sont à diverses étapes d'évaluation technique. Le secteur hôtelier a été spécifiquement visé par un protocole d'entente passé avec Ressources naturelles Canada, l'Association du tourisme du Yukon, l'Association hôtelière de la Colombie-Britannique et du Yukon, Tourisme Yukon et la Société de développement du Yukon.	Les objectifs du Programme d'encouragement aux ventes d'énergie renouvelable portent sur tous les nouveaux grands projets de construction et les projets existants. Cela consiste aussi à assurer une capacité locale suffisante d'évaluations techniques et d'installation de systèmes doubles de chauffage pour répondre à la demande du programme.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Programme de compensation de B.C. Hydro	En 2001, BC Hydro s'est engagée à compenser 50 % de l'augmentation des émissions de GES provenant de deux nouvelles installations de production d'électricité alimentées au gaz.	Colombie-Britannique Réalisé par BC Hydro.	BC Hydro achète jusqu'à 33 400 tonnes de réductions d'émissions de GES sur 14 ans en captant le méthane-gaz de la décharge Port Mann située à Surrey (C.-B.) et en le mélangeant pour consommation comme carburant dans une usine avoisinante de placoplâtre. BC Hydro crée des terres humides dans la zone concernée du réservoir Upper Arrow afin de stocker le carbone.	Au début de 2001, BC Hydro a émis une demande officielle de propositions pour acheter des compensations de 5,5 millions de tonnes de GES afin d'identifier les projets admissibles pour atteindre cet objectif. Cette activité est en cours.
Projet-pilote de suivi et de compte-rendu des GES	Commencer les rapports de l'industrie sur les émissions de gaz à effet de serre.	Alberta	Mise à jour de la directive sur la surveillance industrielle. Commande d'une étude pour résumer la méthodologie portant sur les rapports sur les émissions dans l'atmosphère, y compris les GES.	Terminer l'étude contextuelle. Consulter l'industrie et lui émettre une directive. Commencer les rapports sur les émissions de gaz à effet de serre.
Projets-pilotes d'énergie verte	Achat d'énergie verte pour les installations fédérales en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard. Achats pendant 10 ans à partir de 2001.	Canada	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Renseignements sur les différentes sources de génération utilisées pour la production à l'intention des consommateurs	Encourager la divulgation aux consommateurs d'électricité des caractéristiques de l'environnement et des différentes sources de génération utilisées pour la production.	Alberta	Étude terminée sur l'intensité des émissions de la production provinciale d'électricité.	Les priorités seront établies par la province pour le secteur de l'électricité.
Utilisation efficace de l'énergie	Faciliter l'utilisation efficace de l'énergie et le comportement des consommateurs. Programme de vérification du rendement énergétique conçu pour signaler aux consommateurs les pratiques non efficaces et les conseiller sur les mesures à prendre pour améliorer le rendement énergétique.	Terre-Neuve et Labrador	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Cogénération	Hydro Terre-Neuve et Labrador envisage un projet de cogénération avec un client qui consiste à utiliser des écorces et du mazout lourd pour la production d'électricité. Cela remplacerait le pétrole dans une station de production thermique, produisant ainsi une réduction nette de GES.	Terre-Neuve et Labrador Réalisée par Hydro Terre-Neuve et Labrador.	En attente de l'approbation.	En attente de l'approbation.
Conversion de la centrale de Lakeview *(Nouveau)*	Une ébauche de réglementation a été affichée dans le registre environnemental de la Charte des droits environnementaux afin d'obtenir des commentaires. Cette réglementation proposée entraînerait la conversion de la centrale de Lakeview; l'alimentation serait ainsi convertie du charbon au gaz naturel d'ici avril 2005.	L'Ontario en partenariat avec Ontario Power Generation, propriétaire de Lakeview.	Le gouvernement examine actuellement les commentaires concernant l'ébauche de réglementation reçus du registre environnemental de la Charte des droits environnementaux.	Approbation de la réglementation proposée et conversion de Lakeview.
Développement de technologies n'émettant pas de GES	Hydro Terre-Neuve et Labrador demandera des propositions afin de produire jusqu'à 5 MW d'électricité éolienne dans la province. Cette électricité serait transmise au réseau provincial et serait disponible dès 2002.	Terre-Neuve et Labrador en partenariat avec des compagnies privées. Réalisé par Hydro Hydro Terre-Neuve et Labrador.	En attente de l'approbation.	En attente de l'approbation.
Énergie nucléaire *(Nouveau)*	L'Ontario Power Generation (OPG) a présenté une demande à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) pour reprendre la production à la centrale nucléaire A de Pickering.	Ontario Réalisée par Ontario Power Generation.	À la suite des audiences publiques, les autorités de réglementation ont annoncé la proposition de reprise des activités de quatre réacteurs.	Recevoir l'approbation finale des autorités de réglementation.
Énergies vertes et renouvelables	Hydro favorisera le développement de sources d'énergie renouvelable, et y participera. Environ 75 % de la production actuelle d'électricité provient d'installations hydroélectriques. Les projets à l'étude comprennent les aménagements à Granite Canal et Island Pond ainsi que des projets futurs sur la rivière Churchill et les améliorations aux installations dans le centre de Terre-Neuve.	Terre-Neuve et Labrador Réalisée par Société de l'électricité de Terre-Neuve et du Labrador.	Granite Canal est en cours; les autres projets sont en attente de l'approbation.	Granite Canal est en cours; les autres projets sont en attente de l'approbation.
Énergies vertes et renouvelables	Collaborer avec les services publics afin de mettre en place un programme d'achat d'énergie verte et accroître l'accès à ce type d'énergie.	Nouvelle-Écosse Réalisée par Nova Scotia Power Inc.	Les services publics annoncent la construction de deux turbines éoliennes de 600 kw; appel d'expression d'intérêt pour la production de 500 mégawatts d'énergie verte. Comptage net disponible pour les petits producteurs.	Construction réussie d'une centrale sur la base de l'appel de propositions; lancement du programme d'achat d'énergie verte lorsque sa production est assurée.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Expansion de la production autonome	Restructuration du régime réglementaire pour permettre et encourager la production d'énergie par des producteurs autres que les grands services publics.	Nouveau-Brunswick	Lancement du processus de restructuration réglementaire.	Autre restructuration réglementaire.
Information des consommateurs	Hydro étudie l'utilisation de la gestion de la demande dans les régions rurales et isolées afin de modérer la consommation d'électricité par les clients. Puisque dans ces régions l'électricité est produite dans des usines alimentées au diesel, la gestion de la demande réduirait les émissions de GES.	Terre-Neuve et Labrador Réalisée par Hydro Terre-Neuve et Labrador.	En attente de l'approbation.	En attente de l'approbation.
Obstacles au commerce et à la transmission de l'électricité	Alors que le marché de l'électricité devient plus intégré en Amérique du Nord, il est important de comprendre les conséquences potentielles de la restructuration et de la transmission dans ce marché par rapport au changement climatique. Étant donné la rapidité des changements dans les marchés de l'électricité et des mises au point technologiques, il y aura certes différents scénarios de transmission de l'électricité en Amérique du Nord au cours de la prochaine décennie. Cette initiative de trois ans porte sur l'élaboration et l'évaluation d'options par l'analyse de scénarios et la tenue d'ateliers.	Canada Un comité directeur coprésidé par des représentants du Groupe de travail fédéral-provincial sur la fiabilité et l'Association canadienne de l'électricité dirigeront cette initiative.	L'analyse et la consultation sur les scénarios de transmission régionale jusqu'en 2010 constituent une importante première étape avant de réaliser l'étude proposée par le Manitoba sur les obstacles à la construction des lignes de transmissions interprovinciales.	Le comité directeur assurera l'achèvement des scénarios de transmission, la tenue d'ateliers d'évaluation interactifs auprés des intervenants, la réalisation d'une évaluation détaillée des options afin de relever les obstacles réglementaires et institutionnels au commerce et à la transmission de l'électricité et la production d'un rapport sur les résultats.
Production distribuée	Réduire les obstacles à la cogénération.	Nouvelle-Écosse	À l'étude dans le cadre de la stratégie énergétique de la Nouvelle-Écosse.	Réaliser la stratégie et sa mise en œuvre.
Programme ÉnerGuide pour les maisons (volontaire)	Évaluations énergétiques servant à accroître la sensibilisation des consommateurs et à faciliter leurs choix en matière de logement. Le programme proposé développe les succès de l'ancien programme du Conservation Corps Terre-Neuve et Labrador.	Terre-Neuve et Labrador. Les partenaires pour l'étape pilote sont les suivants : Le gouvernement du Canada, les administrations municipales et les sociétés commanditaires. Commanditaires/Partenaires pour la deuxième phase à déterminer. Réalisée par Conservation Corps Terre-Neuve et Labrador, en partenariat avec Heatfield International.	L'étape pilote de 20 mois s'est terminée avec succès en juin 2001. Au cours de cette étape, 500 maisons ont été évaluées en se servant du modèle ÉnerGuide; 1 300 maisons ont reçu des évaluations du Programme d'écologisation domiciliaire. On considère que c'est le plus grand projet concernant le changement climatique au Canada Atlantique.	Un plan d'activités a été soumis au gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador (ministère de l'Environnement et ministère des Mines et de l'Énergie). Le Conservation Corps de Terre-Neuve et du Labrador attend l'approbation de la deuxième étape du projet.

iv) Foresterie (puits)

Les forêts du Canada couvrent 45 p. 100 du territoire du pays et offrent une gamme d'utilisations industrielles, commerciales, culturelles et récréatives, qui sont toutes touchées par le changement climatique.

Bon nombre des initiatives envisagées en foresterie sont directement reliées au secteur de l'agriculture (plantation sur des terres agricoles abandonnées ou haies et brise-vent sur des terres cultivées pour atténuer l'érosion du sol par le vent et pour séquestrer le carbone).

La coordination entre les propriétaires fonciers et les gouvernements, l'augmentation de la recherche et le développement des capacités sont des éléments essentiels qui permettront de tirer avantage des possibilités offertes dans ces domaines. (La réduction des émissions liées aux opérations de l'industrie forestière, comme les pâtes et papiers et le bois de sciage sont abordées dans la section sur l'industrie)

Objectifs et mesures d'appui

Permettre au Canada de saisir les occasions par l'utilisation des dispositions sur les puits dans le Protocole de Kyoto

Les parties au Protocole de Kyoto se sont récemment entendues à Bonn pour que la séquestration du carbone résultant de l'utilisation des sols, des changements dans l'utilisation des sols et des activités forestières puisse être appliquée à la première période d'engagement. Le carbone séquestré dans les forêts nouvellement créées par boisement et reboisement sera crédité. De même, le carbone séquestré par les forêts aménagées du Canada fournit une occasion importante (jusqu'à une limite maximale acceptée de 44 Mt de CO_2 par année) d'augmenter notre objectif (quantité assignée). Le Canada devra se mériter ces crédits en procédant à des investissements dans de nouvelles forêts, en gérant le carbone de ses forêts et en mesurant ce carbone.

Mieux comprendre le rôle éventuel du boisement dans la séquestration du carbone pour permettre de prendre des décisions plus éclairées au sujet de la mise en œuvre des efforts de boisement à grande échelle

Le gouvernement du Canada analyse la possibilité de boisement dans le but de séquestrer le carbone. Les efforts sont axés sur la détermination de la possibilité d'instaurer un programme de boisement à grande échelle au Canada. Pour aider à évaluer la conception, à vérifier les méthodologies et à améliorer l'information sur la possibilité d'implantation d'un programme à grande échelle, on identifiera les endroits les plus propices au lancement de projets pilotes/essais de boisement parmi les terres se prêtant à de telles expériences au Canada. Toutefois, les propriétaires de terres agricoles productives et disponibles constituent le principal groupe cible à cet égard.

Renforcer la prise de conscience et la compréhension à l'égard du rôle éventuel du reboisement et de l'aménagement forestier pour la séquestration du carbone

Une entente de compensation au sujet du carbone, axée sur les forêts (l'entente de compensation sur le carbone de SaskPower), a été présentée au Projet pilote d'échange de réductions des émissions de gaz à effet de serre pour examen. L'examen sera complété à l'automne 2001. L'entente est formée de deux composantes. L'une suppose la plantation de 5 millions de semis sur environ 3 300 hectares de terre entre 1999 et 2002. La seconde composante consiste à constituer environ 225 000 hectares de réserve de carbone forestier en 1999-2000, en soustrayant des secteurs de la forêt provinciale à l'exploitation forestière. Ces mesures sont destinées à produire des crédits pour le carbone par le reboisement et l'établissement d'une protection contre l'exploitation forestière.

Dans le cadre de l'initiative de boisement et de reboisement du Nouveau-Brunswick, la province compte planter d'arbres chaque année une superficie de 500 hectares de terres agricoles privées abandonnées. En ce qui a trait aux terres de la Couronne, cette initiative de reboisement permettra chaque année la plantation d'arbres sur une superficie d'environ 10 000 hectares.

Mieux comprendre les causes et les caractéristiques des lieux de déboisement, renforcer la capacité de production de rapports et les mesures d'atténuation

Le gouvernement du Canada a entrepris la conception d'un système servant à mesurer l'étendue du déboisement au pays. Un tel système procurerait éventuellement les paramètres concernant le déboisement dont le Canada doit faire rapport en vertu du Protocole de Kyoto.

Augmenter les capacités de recherche et les infrastructures d'évaluation pour améliorer la compréhension du rôle éventuel des puits forestiers en vertu du Protocole de Kyoto et les capacités pour présenter des comptes-rendus sur les activités des puits

Le gouvernement du Canada a également commencé l'élaboration d'un système qui servira à comptabiliser le carbone forestier et qui aiderait à rendre compte des puits forestiers comme l'exige le Protocole.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Analyse des changements des stocks de carbone dans les forêts de la Colombie-Britannique		Ministère de la gestion durable des ressources, ministère des Forêts, Service canadien des forêts et détenteurs de licences de fermes forestières.	Nous avons effectué une analyse préliminaire des unités de gestion forestière à l'aide de l'information provinciale sur l'ampleur des puits de carbone dans nos forêts. Les stocks de biomasse C dans l'ensemble des forêts de la C.-B. représentent un puits de 25,3 Mt C/année au cours de la première période d'engagement.	Préparer un rapport officiel. Résumer pour les unités individuelles de gestion. Examiner la dynamique de la matière organique morte par rapport aux données du terrain. Effectuer certaines analyses de scénarios. Améliorer les données nécessaires pour le boisement, le reboisement et le déboisement, pour l'information sur la catégorie d'âge de la récolte qui n'est pas du bois sur les terres, pour la matière organique morte.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fonds du changement climatique – Encourager les mesures dans le secteur forestier *(Nouveau)*	On a recueilli et entreposé des semences et des cônes de pin rouge (l'arbre le plus propice au boisement). L'ensemencement aura lieu à une date ultérieure qui reste à déterminer.	Ontario	Les semences ont été recueillies et entreposées en vue de leur utilisation future.	Ensemencement.
Nouvelles réglementations et exigences en foresterie pour accroître la sylviculture	Selon le volume des produits forestiers primaires acquis, on impose aux clients l'obligation de fournir un programme de sylviculture. Les clients font alors rapport sur leurs activités et donnent de l'information détaillée sur le travail accompli.	Nouvelle-Écosse	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Plantation de haies et de brise-vent	Assistance financière et technique pour atténuer l'érosion du sol par le vent et pour séquestrer le carbone.	Île-du-Prince-Édouard	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Boisement	L'initiative FAACS est une nouvelle évaluation de faisabilité nationale de trois ans (2000-2002 à 2003-2004) qui se concentre sur l'évaluation, la planification, la conception et la détermination de la faisabilité d'un grand programme national de boisement au Canada. Comme moyen d'évaluer la conception, la mécanique et la faisabilité d'un programme de grande échelle, des projets pilotes et des essais de boisement seront identifiés dans l'ensemble des terres adéquates au Canada. Cependant, le principal groupe cible des projets pilotes de boisement sont des propriétaires fonciers privés ayant des terres agricoles marginales.	Canada		
SaskPower – entente de compensation sur le carbone du SERM	L'accord produira des crédits de réduction des émissions et des avantages pour l'environnement en protégeant les réserves actuelles de carbone et en restockant une zone classée comme étant « insuffisamment restockée ».	Saskatchewan Realisé par SaskPower Corporation.	Le projet est actuellement examiné par le Projet pilote de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GERT).	Répondre à la demande d'information du GERT requise pour compléter le processus d'examen.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Établir la prise de conscience nécessaire à la détermination des meilleures pratiques de gestion des forêts en relation avec les puits	Travailler avec les propriétaires fonciers privés (notamment ceux qui ont des activités agricoles) afin d'assurer qu'ils ont assez de connaissances du point de vue du boisement et des activités agricoles pour prendre des décisions bien éclairées au sujet des programmes à réaliser. Ce genre de programme serait fondé sur des partenariats avec les personnes d'expérience de ce secteur.	Alberta	Communication établie avec le personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et du Développement rural et avec l'industrie de la foresterie.	Engager davantage le personnel ministériel et l'industrie de la foresterie.
Forêts – Projets pilotes de boisement	Des projets pilotes de boisement sont actuellement envisagés et attendent une orientation à venir du gouvernement fédéral.	Colombie-Britannique	Cette information n'est pas actuellement disponible.	Cette information n'est pas actuellement disponible.
Initiative de boisement et de reboisement	En vertu d'une composate de boisement de son programme de sylviculture sur des terres privées, le Nouveau-Brunswick prévoit chaque année planter des arbres sur une superficie de 500 hectares de terres agricoles privées abandonnées. Les terres domaniales ayant une superficie de regénération de moins de 60 % après la coupe seront ensemencées. L'initiative de reboisement sur les terres domaniales assurera l'ensemencement d'environ 10 000 hectares par an.	Nouveau-Brunswick	Cette information n'est pas disponible actuellement.	ette information n'est pas disponible actuellement.

v) Industrie

Le commerce de biens et de services représente environ 75 p. 100 du PIB du Canada. Les exportations ont augmenté de 8,3 p. 100 par année depuis 1990 et d'environ 20 p. 100 au cours de la dernière année seulement. Une économie axée vers l'extérieur comme celle du Canada doit être sensible aux demandes du marché et aux actions de ses concurrents, des pays développés comme des pays moins développés. Cela est particulièrement vrai pour les biens à base des matières premières.

Les biens à base de matières premières comptent pour environ 40 p. 100 des exportations du Canada et contribuent de façon substantielle à la richesse et aux emplois des Canadiens. Toutefois, la production de ces biens exige une quantité importante d'énergie. Le secteur industriel produit actuellement environ 33 p. 100 des émissions de GES du Canada. Bien que l'intensité des émissions ait diminué dans presque tous les secteurs, le niveau d'émissions du secteur manufacturier est demeuré inchangé depuis 1990, alors que le secteur a connu une hausse de 32 p. 100. À l'opposé, malgré ces améliorations, les émissions associées au développement et à la transmission du pétrole et du gaz en amont ont augmenté de façon substantielle, en grande partie en raison de l'augmentation significative de la production de gaz naturel.

L'un des objectifs principaux du secteur industriel est de maintenir ou d'améliorer la position concurrentielle du Canada et de mettre en valeur l'attrait qu'il présente comme lieu d'investissement. En tant que nation commerçante, une grande part de la richesse du Canada est attribuable à la production et à l'exportation de ressources et de biens à grande consommation d'énergie. L'industrie fait face à des pressions croissantes de la

part de ses concurrents et recherche donc la parité avec ceux-ci et un libre accès aux marchés traditionnels et en développement et aux mécanismes du marché.

Les objectifs et les mesures d'appui élaborés pour le PPNA visent à rehausser les efforts volontaires déployés par l'industrie et à encourager l'innovation et les solutions axées sur le marché. Ils visent donc l'exploitation de possibilités favorables à court terme tout en préparant le terrain pour des mesures à long terme.

On décrit ci-dessous les grands objectifs établis pour le secteur industriel, ainsi que les progrès réalisés à ce jour. Cependant, les progrès réalisés dans le secteur des minerais et des métaux et le secteur du pétrole et du gaz font l'objet d'une section distincte.

Objectifs et mesures d'appui

Sensibiliser au changement climatique et déterminer les possibilités rentables d'augmenter la compétitivité des entreprises et le rendement dans la réduction des émissions de GES

L'Alberta a récemment amendé son règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone afin de réduire les émissions d'hydrofluorocarbones (HFC), d'hydrocarbures perfluorés (PFC) et d'hydrochlorofluorocarbones (HCFC).

Encourager les investissements dans des technologies et des processus à meilleur rendement énergétique ou qui produisent peu ou pas d'émissions de GES, et, tout en reconnaissant les différences régionales, éliminer les obstacles réglementaires et promouvoir l'utilisation de la cogénération, le renoncement aux hydrocarbures et les combustibles de remplacement

L'Île-du-Prince-Édouard continue d'exploiter un système de districts de chauffage à Charlottetown et envisage d'en étendre l'utilisation afin de réduire davantage les émissions de GES en remplaçant la consommation de mazout par la biomasse et en améliorant le rendement thermique des systèmes de chauffage des bâtiments et des chauffe-eau domestiques.

Promouvoir des programmes volontaires de réduction des émissions de GES par l'entremise d'un cadre qui encourage l'industrie à participer à l'établissement d'objectifs, qui reconnaît publiquement les efforts déployés et qui facilite la disponibilité du capital pour des investissements efficaces qui permettent de réduire les émissions de GES

La Colombie-Britannique a pris des mesures pour encourager les projets de démonstration industrielle qui favorisent des investissements rentables en matière d'efficacité énergétique dans le but de réduire les émissions de GES, d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau et d'atténuer d'autres impacts environnementaux associés aux activités industrielles de la province.

Pour poursuivre ces objectifs, le gouvernement du Canada s'est servi du Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC), une alliance volontaire industrie-gouvernement vieille de 25 ans qui vise à déterminer les possibilités d'efficacité énergétique, à établir des objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique, à mettre en œuvre et à gérer les programmes et les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique, à présenter des rapports sur les progrès réalisés et à célébrer les réussites. Ce programme compte 35 associations commerciales, représentant plus de 3 000 entreprises et comptant pour 90 p. 100 de la demande énergétique de l'industrie secondaire. Les industries membres du PEEIC relèvent des secteurs suivants : aluminium, brasserie, ciment, produits chimiques, produits laitiers, produits électriques et électroniques, fertilisants, traitement des aliments, fabrication générale, chaux, mines, sables bitumineux, produits pétroliers, pâtes et papiers, caoutchouc, boissons gazeuses, aciers, textiles, transport, fabrication et produits de bois. Les industries qui participent au PEEIC ont enregistré une amélioration de leur efficacité énergétique annuelle moyenne de 1,26 p. 100 pour la période de 1990 à 1998, ce qui représente la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer 38 p. 100 de toutes les résidences canadiennes en 1998, tout en stabilisant leurs émissions de CO_2 associées à l'énergie. Ces résultats dépassent l'objectif annuel du PEEIC qui est d'améliorer l'intensité énergétique de 1 p. 100 entre 1990 et 2010.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Appuyer la recherche et la diffusion des résultats aux transformateurs de l'Alberta	Assurer que les politiques facilitent la recherche et la diffusion des résultats qui donneront aux transformateurs les outils dont ils ont besoin afin de mettre en place des technologies rentables pour réduire les émissions de GES.	Alberta	Réalisation d'évaluations énergétiques à l'égard de 34 entreprises représentant 46 installations de transformation. Les plans d'action en sont à l'étape de préparation et l'inscription au MVR suivra.	Poursuivre le programme jusqu'à sa conclusion.
Appuyer l'engagement des petites et moyennes entreprises (PME)	Faire participer les petites et moyennes entreprises pour qu'elles agissent en Alberta en regard du changement climatique.	Alberta en partenariat avec le Pembina Institute et la Centrale sur le changement climatique.	Un guide pratique intitulé « Cool Business Guide » a été préparé. Neuf présentations ont été faites à 460 personnes en Ontario et en Alberta.	Un guide pratique intitulé « Cool Business Guide » a été préparé. Neuf présentations ont été faites à 460 personnes en Ontario et en Alberta.
Contrôle des HFC et des PFC	Les modifications au règlement de l'Alberta sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone afin de contrôler les émissions de HFC, PFC et HCFC.	Alberta	Terminé. Le règlement de l'Alberta sur les substances destructrices de l'ozone et des halocarbures (règlement de l'Alberta 181/2000) est entré en vigueur le 1er septembre 2000.	Mesure terminée.
Engagements et ententes dans l'industrie	L'Initiative des accords industriels représentera un forum consultatif d'élaboration de politiques afin de discuter de l'utilité de l'approche des engagements à l'égard de la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada. Elle visera à identifier les principaux éléments de conception requis pour la mise en œuvre réussie d'une politique de réductions des émissions basée sur des accords. La plus grande partie du travail au titre de cette initiative prendra la forme : i) d'analyses de politiques afin d'appuyer les décisions sur l'approche des engagements; ii) de consultations avec des représentants de l'industrie et d'autres intervenants.	Canada	S/O (L'Initiative des engagements dans l'industrie n'a pas commencé avant le 1er avril 2001.)	Le travail à entreprendre dans le cadre de l'Initiative des engagements dans l'industrie est le suivant : - recherche et analyse contextuelles; - consultations publiques et séances de groupes de discussion; - selon les besoins, l'élaboration et la mise à l'essai d'un ou de plus d'un modèle générique d'engagement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Analyse comparative des émissions	En collaboration avec les 43 associations commerciales participant au PEEIC, RNCan utilisera des experts en établissement d'analyses comparatives afin de travailler avec les entreprises pour inscrire des données sur la rentabilité du secteur commercial, l'investissement, la gestion financière, la productivité et l'innovation, en mettant un accent particulier sur l'efficacité énergétique et le rendement en matière de gaz à effet de serre. Un rapport confidentiel sera fourni aux entreprises pour leur permettre de comparer leur productivité et leur rendement en matière d'efficacité énergétique par rapport aux entreprises de leur secteur.	Canada Les principaux partenaires comprennent plusieurs des 43 associations commerciales participant actuellement au PEEIC ainsi que de nouvelles associations provenant des secteurs d'expansion envisagés. Lorsqu'il y a des possibilités de synergie, les projets seront entrepris avec les provinces et les services publics.		
Expansion du Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC)	Le PEEIC est un programme volontaire de longue date qui connaît d'excellents résultats; il est fondé sur un partenariat entre l'industrie et le gouvernement fédéral. L'expansion du PEEIC nécessitera la participation des secteurs du pétrole et du gaz en amont, de la foresterie, de la construction et des services d'électricité.	Canada. Les principaux partenaires responsables de l'exécution de ce programme comprennent un certain nombre des 43 associations commerciales qui participent actuellement au PEEIC ainsi que de nouvelles associations provenant des secteurs d'expansion envisagés. Lorsqu'il sera possible de trouver une synergie, les projets seront entrepris avec les provinces et territoires et les services publics.		
Loi sur le rendement énergétique *(Nouveau)*	La Loi sur le rendement énergétique de l'Ontario, promulguée en juin 1988, a été le premier texte de loi adopté au Canada à traiter de l'efficacité des produits utilisant de l'énergie. Elle continue à énoncer les normes des appareils et produits vendus ou loués en Ontario. De nouvelles normes (établies en 2000 et avant) continuent à produire des réductions d'émissions à mesure que du matériel neuf est acheté.	Les fabricants ontariens des produits visés par le règlement ont participé au processus d'élaboration des normes et ont convenu des niveaux d'efficacité et de la date de conformité.	On estime que les émissions de dioxyde de carbone ont été réduites d'un million de tonnes en 1999. Ce chiffre devrait monter à 1,6 million de tonnes annuelles d'ici 2020. L'énergie économisée depuis l'entrée en vigueur de la loi, il y a 12 ans, suffirait à alimenter les villes de London et de Windsor pendant un an.	Surveillance continue de l'application des règlements existants et instauration de nouveaux règlements visant à réduire les émissions de GES.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Opération et expansion du chauffage de district de Charlottetown	Le système de chauffage de district de Charlottetown à été mis au point par PEI Energy Corporation, société d'État provinciale, et vendu à une entreprise privée, Trigen Canada Ltd. Depuis l'acquisition du système, l'entreprise l'a élargi pour fournir de la chaleur et de l'eau chaude domestique à plusieurs résidences et entreprises du centre-ville.	Île-du-Prince-Édouard Realisé par Trigen-PEI.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Pratiques de transformation agroalimentaire	Gérer la consommation d'énergie et investir dans des améliorations en matière d'efficacité énergétique. À l'intention des transformateurs agroalimentaires de l'Alberta pour qu'ils puissent réaliser d'importantes économies en coûts d'énergie et réduire les émissions de GES.	Alberta	Terminer les vérifications énergétiques de 34 entreprises représentant 46 installations de transformation. Les plans d'action en sont à l'étape de l'élaboration, l'inscription aux MVR suivra.	Poursuivre le programme jusqu'à sa conclusion.
Programme d'encouragement pour les édifices industriels	Le PEEI offrira un incitatif aux entreprises qui construiront de nouvelles installations industrielles afin de compenser les coûts de conception additionnels liés aux premières tentatives de produire des concepts éconergétiques. La conception du programme sera semblable à celle du programme d'encouragement pour les édifices commerciaux (PEEC). Les conceptions seront évaluées par rapport à une référence tirée du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNEB).	Canada	- 59 accords de contribution couvrant 59 bâtiments d'une valeur de plus de 2,5 millions $. - Les bâtiments sont conçus pour être en moyenne 35 % plus éconergétiques que ceux du code (la fourchette est de 26 à 65 %) - 18 ateliers de formation et deux charrettes ont permis la formation de 1 000 professionnels. - CD de formation terminé et version bêta distribuée. - Le nombre d'utilisateurs EE 4 nécessitant de l'aide a diminué à 85 %. - Il y a eu 220 téléchargements comparativement à la moyenne sur trois ans de 175 par an. - Quatre nouvelles versions de EE 4 ont été diffusées. - Des enquêtes sont en voie d'être conçues afin de recueillir des données de référence (p. ex., énergie/m^2) pour les bâtiments existants et nouveaux.	- Fournir une formation et de l'aide technique aux professionnels de la construction pour qu'ils atteignent des niveaux d'efficacité dans les bâtiments industriels qui dépassent les niveaux requis par le CMNEB. - Élaborer du matériel de communication et des directives qui mettront en valeur le processus de conception élaboré pour atteindre les niveaux d'efficacité. - Aider et encourager la conception de bâtiments éconergétiques en fournissant une contribution afin de compenser le coût additionnel lié à la conception de bâtiments visant des niveaux d'efficacité plus élevés.
Programmes et projets de gestion du carbone	La gestion du carbone et le stockage du dioxyde de carbone dans des formations géologiques ou océaniques. L'Alberta a des sources disponibles de CO_2 et des	Alberta	Fin de l'étude sur la séquestration géologique effectuée par le Canadian Energy Research Institute (CERI).	Obtenir l'approbation du programme global.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
	réservoirs géologiques pour accomplir ce qui suit : 1) Le captage direct du CO_2 à partir des processus industriels tels que la mise en valeur des sables bitumineux, le raffinage du pétrole, la production d'électricité et la production de produits pétrochimiques. 2) L'utilisation de ce CO_2 afin d'accroître la production tirée des réservoirs de pétrole et de méthane de gisements houillers. 3) Le stockage du CO_2 dans des formations géologiques profondes telles que des réservoirs de pétrole et de gaz éprisés, des couches de charbon et des aquifères salins.		CCC, AERI et ARC continuent à financier des projets de recherche et développement sur le captage et le stockage du CO_2.	
Règlements visant l'efficacité énergétique	Le Nouveau-Brunswick élargira la liste d'équipement réglementé pour un rendement minimal d'efficacité énergétique en harmonie avec d'autres juridictions.	Nouveau-Brunswick	Proclamation en 1992 de la Loi sur l'efficacité énergétique et du règlement sur l'efficacité énergétique en 1995. Réglementation actuelle de 23 différents produits pour un rendement énergétique minimal.	Modifier notre règlement sur l'efficacité énergétique pour l'harmoniser avec les règlements plus à jour des autres juridictions.
Soutien aux programmes de cogénération et de technologie de l'énergie pour les districts	Plusieurs industries consommant beaucoup d'énergie produisent de la chaleur excédentaire qui pourrait être utilisée afin de produire de l'électricité pour usage interne, pour vente aux réseaux existants ou pour appuyer les initiatives de chauffage de district. En partenariat avec les provinces, les services publics et les municipalités, des travaux seront entrepris afin de définir les économies potentielles et cerner les obstacles à une meilleure utilisation de la chaleur.	Canada		
Amélioration du repérage et des comptes rendus sur l'efficacité énergétique et les tendances en matière d'émissions	Ce programme comporte l'amélioration et l'expansion de la portion industrielle de la base de données nationale sur la consommation d'énergie en appariant plus étroitement les instruments d'enquête existants administrés par Statistique Canada et en augmentant la portée et la production opportune des résultats. Il nécessitera le remaniement de la base de données actuelle de Statistique Canada sur l'énergie industrielle afin d'accroître de 10 à 50 le nombre de secteurs couverts, l'élargissement de l'Enquête sur les consommateurs industriels d'énergie de manière à sonder un plus grand nombre d'entreprises, représentatives d'un plus grand nombre de secteurs industriels, sur leur consommation d'énergie et l'expansion et le maintien de données sur les indicateurs de production.	Canada	Ébauche du protocole d'entente entre Statistique Canada et RNCan terminée.	Le protocole d'entente entre RNCan et Statistique Canada sera signé d'ici septembre 2001.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Vérification de l'efficacité énergétique	Aide financière et conseils aux entreprises afin qu'elles effectuent des vérifications industrielles dans leurs installations pour identifier les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique et les coûts et les économies pouvant en résulter (énergie et émissions de GES). Les vérifications représentent un nouveau service des Innovateurs énergétiques dans l'industrie.	Canada Les partenaires pourraient regrouper plusieurs des 43 associations commerciales participant actuellement au PEEIC ainsi que de nouvelles associations provenant des secteurs d'expansion envisagés. Lorsque cela sera approprié, des projets seront entrepris avec des provinces et des services publics, avec le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada, avec des organisations sans but lucratif (p. ex. le Centre ontarien de l'avancement des écotechnologies) et des entreprises de gestion de l'énergie.		
Vérifications et incitatifs à l'égard de l'efficacité énergétique dans l'industrie	Mesures incitatives financières pour les activités de sensibilisation du public, la réalisation d'analyses comparatives et les projets de démonstration.	Colombie-Britannique	En 2000-2001, environ 250 000 $ ont été consacrés aux projets de sensibilisation du public, d'analyse comparative et de démonstration.	Surveiller les projets de démonstration et réaliser les activités de la deuxième année. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Analyse des politiques de l'Alberta pour l'industrie de la transformation	Accroître l'analyse des politiques pour aider la recherche et la diffusion d'information sur l'atténuation des GES dans le secteur de la transformation à valeur ajoutée (initiative semblable pour les producteurs de la section de l'agriculture).	Alberta Réalisée par l'Alberta Food Processors Association, et l'Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council.	S/O	Élaborer des politiques qui contribueront à la recherche et à la diffusion d'information sur l'atténuation des gaz à effet de serre dans le secteur de la transformation alimentaire.
Appui à la recherche	Soutien à la recherche, au développement et à la démonstration des technologies produisant peu d'émissions et améliorant la productivité.	Terre-Neuve et Labrador en partenariat avec le gouvernement du Canada.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Augmenter le captage et l'utilisation du méthane	Trois des quatre plus grandes installations agroalimentaires de la province captent et utilisent actuellement le méthane pour remplacer le pétrole lourd. La quatrième installation brûle le gaz en torche.	Île-du-Prince-Édouard Réalisée par les entreprises privées et le gouvernement.	Trois des quatre plus grandes installations de transformation agroalimentaire ont installé de l'équipement de captage et d'utilisation du méthane.	Installer l'équipement nécessaire dans la quatrième installation.
Intégration du changement climatique dans les évaluations environnementales	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Produire l'information de base	Renforcer l'information de base.	Terre-Neuve et Labrador	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Programme incitatif d'intendance environnementale	Reconnaître les producteurs et les transformateurs qui produisent des avantages de bonne intendance des aliments et de l'environnement pour la société, y compris l'atténuation des gaz à effet de serre.	Alberta	Le projet a été transféré à l'Équipe d'action du Sommet agricole 2000.	S/O

Minéraux et métaux

La production de métal de base et de métal précieux, de fer et d'acier bruts, d'aluminium, de magnésium, de produits métallurgiques de seconde fusion, de chaux, de ciment et de béton du secteur des minéraux et métaux fournit des matières premières à chaque secteur économique du Canada et approvisionne d'importants marchés d'exportation. Les 1 900 installations de ce secteur apportent une contribution d'environ 27 milliards de dollars, ou 4,3 p. 100, au PIB total du Canada. Les émissions directes de GES représentent environ le tiers de toutes les émissions de GES industrielles et 9 p. 100 du total des émissions du Canada. Pour conserver une compétitivité des coûts sur le marché mondial, le secteur a continuellement investi dans de nouvelles technologies pour améliorer son efficacité énergétique de même que son rendement environnemental global.

Objectifs et mesures d'appui

Miser sur le rendement antérieur et les engagements positifs du secteur pour l'avenir. Grâce à des mesures relativement modestes, le secteur peut continuer de faire des progrès importants sur le plan de la réduction des émissions de GES

Encourager les approches indirectes de réduction des émissions de GES (par exemple par un plus grand recyclage de l'acier, de l'aluminium et du magnésium et une plus grande utilisation du béton sur les routes)

Les technologies et pratiques de recyclage améliorées sont utilisées pour réduire les demandes énergétiques et les émissions associées à la production de l'acier, de l'aluminium et du magnésium.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Béton pour routes	Il y a relativement peu de routes en béton au Canada. La plus grande proportion se trouve au Québec, soit environ 4 % des autoroutes. Dans les autres provinces, on trouve moins de routes en béton, bien qu'il y en ait : la nouvelle autoroute payante 427 qui ceinture Toronto est entièrement construite en béton étant donné que les promoteurs du secteur privé ont préféré les coûts supérieurs du béton sur son cycle de vie; et des sections de remplacement de l'autoroute 417 en Ontario seront construites en béton puisque la province a demandé des propositions basées sur les coûts totaux de construire et de maintenir l'autoroute pour une période de vie donnée.	Canada	Lancement et démarrage officiels du programme en juin 2001; rencontre avec le comité consultatif en juillet 2001; embauche du coordonnateur du changement climatique du SMM.	Comité consultatif qui établira la priorité et le calendrier des détails du programme, préparera et fera un appel de propositions pour les concepts approuvés par le comité consultatif.
Matériaux cimentiers supplémentaires (MAC)	Le Canada a un bon dossier d'utilisation des MAC. Des chercheurs de CANMET à Ressources naturelles Canada ont produit, au cours des récentes décennies, une grande partie de la technologie et du savoir-faire dans ce domaine. L'utilisation actuelle des cendres volantes au Canada est d'environ 500 000 tonnes par an, les scories de fourneaux étant utilisées dans une proportion similaire. Le Canada produit environ 4 millions de tonnes de cendres volantes par an ainsi qu'une quantité importante de scories. Tout ce matériel ne	Canada	Le lancement officiel et le début du programme : juin 2001; réunion avec le comité consultatif : juillet 2001; embauche de la coordonnatrice du changement climatique du SMM.	Le comité consultatif établira la priorité et le calendrier des modalités du programme et préparera une demande de propositions de concepts approuvés par le comité consultatif.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
	peut servir de MAC, certaines cendres volantes, par exemple, contiennent trop de carbone non incinéré, qui serait nuisible au béton, mais on pourrait augmenter considérablement l'utilisation de ces cendres pour remplacer le ciment.			
Recyclage amélioré (Minéraux et métaux)	Le Canada a un bon dossier de recyclage des minéraux et des métaux. Environ la moitié de la production d'acier du Canada est tirée de matériel recyclé tel que les automobiles, l'acier de construction et les canettes de boisson recyclées. La moyenne mondiale est de 35 %. Une grande partie de l'acier recyclé du Canada est traitée dans des fours électrique à arc pour l'acier, surtout en Ontario, au Québec et en Saskatchewan. Environ 30 % de l'aluminium primaire du Canada est tiré de matériel recyclé, y compris de matériaux de construction (des cadres de fenêtres extrudés) et des canettes de boisson en aluminium. Le cuivre, le zinc et d'autres métaux sont aussi recyclés comme l'est le béton des projets de démolition (normalement, il est utilisé comme remblayage pour les routes ou agrégats pour les nouveaux travaux de construction en béton).	Canada	Lancement et démarrage officiels du programme en juin 2001; rencontre avec le comité consultatif en juillet 2001; embauche du coordonnateur du changement climatique du SMM.	Le comité consultatif établira les détails de priorités et de calendrier du programme, préparera et demandera des propositions de concept approuvées par le conseil consultatif.

Pétrole et gaz

Le secteur canadien du pétrole et du gaz en amont compte pour 23 p. 100 des émissions industrielles de GES qui découlent d'activités comme la production, la transmission, le traitement et la distribution. L'augmentation de la capacité de production du secteur a contribué à réduire les émissions globales en remplaçant, aux États-Unis, les sources d'énergies qui produisent des intensités plus élevées d'émissions. Toutefois, les augmentations prévues de la production signifient que, à défaut d'adopter des mesures additionnelles dans ce secteur, la quantité totale d'émissions de GES associées aux secteurs en amont de l'industrie du pétrole et du gaz au Canada continuera d'augmenter, malgré le déclin de l'intensité moyenne des émissions obtenue par l'amélioration de la technologie de production des entreprises.

Objectifs et mesures d'appui

Élargir la collaboration du gouvernement et du secteur privé dans la recherche, la démonstration et la commercialisation de la gestion du dioxyde de carbone (captage et stockage)

Des projets pilotes sont en cours en Alberta et en Saskatchewan pour démontrer les techniques de captage du dioxyde de carbone (CO_2) à partir des grandes sources stationnaires et de stockage dans les formations géologiques pour empêcher le rejet des émissions de CO_2 dans l'atmosphère. Le captage et le stockage géologiques du CO_2 pourraient représenter un outil précieux de réduction des émissions de GES associées à la production de carburants fossiles. Le Projet de surveillance du CO_2 de Weyburn, commandité par l'Agence internationale de l'énergie, est en voie d'élaboration et aidera à déterminer la mesure dans laquelle il pourrait être possible de stocker les GES (soit le CO_2) dans les formations souterraines, à établir la relation entre la récupération du pétrole et le stockage du CO_2 et à évaluer la possibilité de stocker davantage de CO_2

à peu de frais, en étendant ou en modifiant les pratiques d'exploitation. Il s'agit là d'un projet complexe et de grande envergure.

Au moyen de ce projet d'une valeur de 35 millions de dollars échelonné sur quatre ans, le Canada prend l'initiative dans le domaine du stockage géologique du CO_2 en regroupant 18 organismes de recherche canadiens, américains et européens. La technologie et les connaissances qui découlent de ce projet aideront à déterminer la viabilité de la séquestration géologique en tant qu'outil de réduction des émissions de GES dans le monde. À ce jour, sept membres de l'industrie ont déjà joint le projet et d'autres s'y sont montrés intéressés.

Le conseil d'administration de l'Alberta's Clean Air Strategic Alliance a approuvé un groupe de travail multipartite qui examinera les pratiques de brûlage à la torche en Alberta et recommandé un cadre de gestion de la ventilation pour améliorer la gestion du procédé de brûlage à la torche et réduire les volumes de gaz dissous envoyés dans l'atmosphère.

Par des améliorations technologiques et opérationnelles continues, poursuivre la réduction de l'intensité des émissions et surpasser les points de repère des concurrents en ce qui concerne l'intensité des émissions

Le gouvernement du Canada a proposé plusieurs ajustements pour améliorer le système de déductions pour amortissement afin d'encourager les investissements dans de l'équipement à haut rendement énergétique pour l'équipement manufacturier, électrique et de traitement.

Le Oil and Gas Commission Environmental Fund de la Colombie-Britannique est utilisé pour explorer les possibilités d'élimination des émissions de bioxyde de soufre et de GES produites par le brûlage à la torche des émissions fugitives grâce à l'élaboration de pratiques de gestion exemplaires et l'application de nouvelles technologies.

Élargir les réductions volontaires et les compensations au moyen des codes de pratiques exemplaires et la participation à des programmes du gouvernement et du secteur privé

Le secteur du pétrole et du gaz en amont constitue l'une des pierres angulaires de MVR inc. Les entreprises de ce secteur étaient les membres fondateurs de cette initiative volontaire axée sur les entreprises et ont fait état de nombreuses réalisations qui profitent à tous sur le plan de l'amélioration de l'efficacité énergétique et des réductions d'émissions.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Réduction des torches et de la ventilation dans le secteur du pétrole et du gaz	Le Conseil d'administration de l'Alliance stratégique pour l'air propre (CASA) a approuvé un groupe de travail composé de nombreux intervenants qui évaluera la rendement et fera des recommandations en ce qui concerne le cadre de gestion albertain de brûlage à la torche du gaz dissous et élaborer des recommandations afin de traiter d'une plus grande gamme de questions entourant le brûlage à la torche et l'évacuation des gaz en Alberta.	Alberta Réalisée par l'Alliance stratégique de l'air propre (CASA).	Identification des recommandations initiales à l'égard d'un cadre de gestion pour l'évacuation des gaz. Identification des questions prioritaires relativement à l'examen du Guide EUB de brûlage à la torche.	Terminer les plans de l'Équipe de projet sur les torches et la ventilation.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Initiative de captage et de stockage du CO_2	L'Initiative de captage et de stockage du CO_2 va comporter un certain nombre de mesures individuelles.	Le Canada avec une participation éventuelle des provinces et des territoires.	Dotation commencée pour l'unité de captage et de stockage du CO_2 à RNCan. Certains travaux et analyse contextuels commencés.	Compléter la dotation de l'unité de captage et du stockage du CO_2. Compléter l'analyse contextuelle. Concevoir et mettre en œuvre le programme de mesures incitatives.
Lignes directrices en matière de GES aux fins de la planification et de l'approbation	Consulter les intervenants afin d'élaborer des directives appropriées d'atténuation des GES pour les processus de planification et d'évaluation provinciaux, y compris le processus d'évaluation environnementale de la C.-B. et la planification de la prévention de la pollution.	Colombie-Britannique	Le ministère de la Protection de l'eau, des terres et de l'air a complété des directives d'atténuation des GES sous forme d'ébauche pour le processus d'évaluation environnementale en 2000. Ces directives n'ont pas fait l'objet d'une évaluation officielle par les intervenants et n'ont pas été officiellement adoptées par le gouvernement. Elles contiennent des mesures volontaires uniquement.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision. Si l'initiative va de l'avant, les prochaines étapes seront axées sur des consultations des intervenants par rapport aux options viables pour les directives d'atténuation des GES.

vi) Municipalités

Les municipalités et les collectivités exercent un contrôle direct sur environ 7 p. 100 des émissions de GES du Canada (surtout le méthane produit par les lieux d'enfouissement) par l'entremise de leurs opérations et exercent une influence indirecte sur la moitié des émissions canadiennes, compte tenu du rôle qu'elles assurent au sein des collectivités en général. Le Canada compte plus de 5 000 administrations municipales qui peuvent exercer une influence à l'égard de la réduction des émissions par l'utilisation des sols, la planification du transport et de l'énergie communautaire, les codes du bâtiment, la modernisation des édifices et la conservation de l'eau, ainsi que par l'amélioration de la déviation de l'eau des sites d'enfouissement et des incinérateurs. Les municipalités et les collectivités sont d'importants partenaires dans la lutte contre le changement climatique; elles peuvent créer des possibilités de réduction des GES tout en offrant des avantages locaux sur les plans environnemental, social et économique (par exemple air pur, création d'emplois).

Objectifs et mesures d'appui

Renforcer la capacité des autorités municipales et des collectivités à faire face au changement climatique et à adopter des mesures d'atténuation et d'adaptation

Il s'est produit une augmentation substantielle du nombre de municipalités et de collectivités qui prennent part à la lutte contre le changement climatique par l'entremise de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) – approximativement 80 administrations municipales font partie de Partenaires dans la protection du climat et le taux de participation augmente chaque mois. Partenaires dans la protection du climat aide les municipalités canadiennes à produire et à mettre en œuvre des plans d'actions locaux sur le climat. Ce partenariat déborde les frontières du Canada, étant donné que les municipalités canadiennes font partie d'un vaste réseau international d'administrations locales qui adoptent des mesures pour lutter contre le changement climatique.

Par l'entremise du Fonds sur le changement climatique de l'Ontario, on transmet de l'information pour encourager les municipalités ontariennes à réduire les émissions de GES. Bien que les capacités augmentent dans les régions urbaines, des efforts additionnels sont requis pour créer des capacités au sein des régions rurales et du Nord. Il faut également se pencher davantage sur l'élaboration de mesures d'adaptation appropriées.

Réduire les émissions de GES des opérations municipales

Bien qu'on ait accompli des progrès satisfaisants dans la réduction des émissions produites par les opérations municipales, il reste encore plusieurs domaines à exploiter. Le Fonds d'habilitation municipal vert et le Fonds d'investissement municipal vert offrent un appui aux municipalités qui souhaitent apporter des améliorations à leurs infrastructures dans le but de protéger l'environnement. Ces fonds de dotation sont administrés par la FCM en collaboration avec le gouvernement du Canada.

Faire participer les autorités municipales et les collectivités à la stratégie visant à renforcer la sensibilisation et la compréhension et à les encourager à agir

Les municipalités deviennent de plus en plus engagées en raison du rôle déterminant qu'elles assument pour accroître la sensibilisation et la compréhension. Les municipalités sont des partenaires importants dans les activités d'éducation et de sensibilisation qui se déroulent dans le cadre des projets pilotes de carrefours en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse. Le lien qui existe entre les mesures que prennent les administrations municipales et celles que prend l'ensemble de la collectivité doit être davantage raffermi pour influer sur les émissions de GES. Ainsi, le gouvernement de la Colombie-Britannique et d'autres administrations régionales ou locales appuient le développement de propositions visant l'utilisation des gaz des sites d'enfouissement. En 2000-2001, la province de la Colombie-Britannique a appuyé 32 projets de démonstration communautaires consacrés à des questions liées au changement climatique.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Collaborer avec l'union des municipalités de la Nouvelle-Écosse pour accroître la participation au changement climatique	Appuyer les efforts déployés par les membres de la N.-É. au programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités.	Nouvelle-Écosse	Personnel affecté aux comités de la municipalité régionale de Halifax s'occupant des questions énergétiques.	Accroître l'ampleur de la participation du personnel aux activités du programme PPC.
Expansion des services publics de gaz naturel aux établissements des Métis de l'Alberta	Appuyer le développement supplémentaire de l'infrastructure du gaz naturel dans les trois établissements métis qui jusqu'à maintenant n'avaient pas de service de distribution de gaz naturel.	Alberta	La construction dans les établissements métis Kikino et Buffalo Lake a été terminée au printemps 2000.	Fournir des services de distribution de gaz naturel aux autres collectivités métis.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fonds du changement climatique – Encourager les mesures dans les municipalités *(Nouveau)*	Le gouvernement de l'Ontario fournit aux municipalités des renseignements sur les moyens de réduire les émissions de GES, dont la diminution de l'expansion tentaculaire des villes par le biais de l'aménagement du territoire.	Ontario Les responsables des projets comprennent les organismes des gouvernements provinciaux et des administrations municipales.	L'état d'avancement des projets varie, des premières étapes à l'achèvement.	Le travail à réaliser varie selon le projet : dans certains cas, la documentation doit être créée, alors que dans d'autres, tout le travail nécessaire a été fait.
Gestion des gaz des sites d'enfouissement et stratégies connexes	Le gouvernement de la C.-B. va mettre à jour ses exigences portant sur les décharges, notamment les dispositions concernant les gaz de décharge. Le ministère fournira aussi de l'aide technique aux administrations municipales pour la préparation de propositions de projet qui peuvent attirer des acheteurs de compensations d'émissions.	Colombie-Britannique Environnement Canada fournit du soutien sous forme d'un mémoire technique sur les options réglementaires et de marché.	Atelier à l'intention des intervenants en mars 2001 afin de cerner les options de mise à jour des critères portant sur les décharges.	N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Initiatives d'écologisation des collectivités	La principale activité de l'Initiative d'écologisation des collectivités (IEC) est la réalisation d'un programme qui fournit un appariement de financement aux administrations locales et aux partenariats communautaires pour l'élaboration et la réalisation de projets qui lient des stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre aux stratégies d'amélioration des conditions sociales et économiques.	Colombie-Britannique Les partenaires de l'IEC comprennent le gouvernement du Canada, la Fédération canadienne des municipalités, l'union des municipalités de la Colombie-Britannique, 11 administrations locales dans l'ensemble de la province, 2 districts régionaux, 2 bandes des Premières nations, 7 groupes communautaires, 8 établissements postsecondaires et des organisations de perfectionnement des capacités.	Au cours de la première année (2000-2001), l'IEC a fourni des fonds afin d'appuyer 32 projets de durabilité communautaires qui étudiaient les questions de changement climatique. Les activités de ces projets comprennent : - plans énergétiques dans les collectivités; - plans d'énergie renouvelable; - cadres de durabilité; - planification de l'utilisation des sols; - projets locaux de sensibilisation, conférences et ateliers.	Partenariats officiels et non officiels en voie de développement par l'entremise de l'IEC et autres programmes complémentaires aux niveaux local, provincial et fédéral.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Investissement et financement des infrastructures (FHMV/ FIMV, etc.)	Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV) – Fonds quinquennal de 25 millions $ fournissant des subventions pour appuyer des études de faisabilité pour accroître les connaissances expertes des municipalités au sujet des technologies environnementales de pointe. Les subventions couvrent jusqu'à 50 % des coûts admissibles. Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) – Fonds renouvelable de 100 millions $ fournissant des prêts aux municipalités afin de réaliser des projets d'infrastructure environnementale. Les intérêts peuvent servir à fournir des subventions à un petit nombre de projets pilotes très innovateurs.	Canada. Les administrations municipales appuient financièrement les projets et les études des FMV, alors que les partenaires du secteur privé participent à plusieurs des projets et des études approuvés. Au cours de l'exercice 2000-2001, les fonds ont obtenu par effet de levier 4 852 602 $ de financement additionnel des municipalités et du secteur privé. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a la responsabilité finale de la gestion des fonds, mais le fédéral délègue un tiers des membres du Comité d'examen par les pairs, lequel évalue les propositions de projets et un tiers des membres du Conseil des fonds, qui recommande les propositions pour approbation par le Conseil de la FCM.	Au cours de l'exercice 2000-2001, les fonds engagés dans le FHMV et le FIMV ont atteint la somme de 2 597 729 $: 1 567 729 $ du FHMV pour des études de faisabilité et 1 030 000 $ du FIMV accordés ou prêtés pour des projets de mise en œuvre, c'est-à-dire 377 500 $ sous forme de subventions à des projets pilotes et 652 500 $ sous forme de prêts.	Quel travail faut-il faire à l'égard de cette mesure ou de ce programme? En 2001-2002, on placera plus d'emphase sur la promotion de l'innovation technologique dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des déchets et des transports.
RNCan/Fédération canadienne des municipalités (FCM) Programme de modernisation des édifices municipaux	Aider la Fédération canadienne des municipalités à travailler avec les municipalités afin d'éliminer les obstacles identifiés aux remises à neuf complètes des bâtiments, en fournissant un lien au programme des innovateurs énergétiques de l'OEE et aux autres programmes dans ce secteur.	Canada en partenariat avec la Fédération canadienne des municipalités. Réalisée par la Fédération canadienne des municipalités.		
Utilisation du méthane dans les sites d'enfouissement	La décharge Clover Bar est récupérée et utilisée afin de produire de l'électricité à l'installation avoisinante de production de EPCOR.	Alberta Realisée par EPCOR/ Ville d'Edmonton.	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Le programme est en cours.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Déclaration d'intérêt provincial	Avec la participation municipale, préparer un énoncé de l'intérêt de la province en regard des enjeux d'urbanisme et de transport.	Nouvelle-Écosse	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Approbation de la stratégie de la N.-É sur le changement climatique.
Établissement de la sensibilisation avec les municipalités	Séances de sensibilisation en ce qui concerne les initiatives municipales qui pourraient être réalisées dans le cadre d'un partenariat sur la formation actuellement en vigueur.	Terre-Neuve et Labrador	Approbation devant être accordée bientôt.	Obtenir l'approbation.
Renforcement des capacités pour les municipalités de l'Alberta	Collaborer avec les associations municipales de l'Alberta, les municipalités, les principaux ministères provinciaux et avec la Fédération canadienne des municipalités pour faire participer les dirigeants municipaux albertains au renforcement des capacités municipales afin de réduire les émissions de GES.	Alberta	La proposition est en voie de préparation pour examen ministériel.	Obtenir l'approbation du ministre pour la stratégie. Élaborer des options pour la conception, l'organisation et la tenue d'ateliers municipaux sur le changement climatique en Alberta.
Systèmes de chaleur résiduelle	Les organisations responsables des services de planification, de transport et des équipements techniques dans les collectivités doivent collaborer afin d'élaborer et de réaliser des plans énergétiques. Lorsque cela est économiquement faisable, un important élément de ces plans ciblera des systèmes de récupération de la chaleur résiduelle.	Nunavut et la société Nunavut Power.	Plusieurs collectivités ont des systèmes de chauffage de district installés.	Continuer l'identification des communautés qui s'y prêtent bien et effectuer l'installation où cela est rentable.
Vérifications énergétiques pour les édifices municipaux	Développer la capacité d'aider les municipalités de l'Alberta à réduire les émissions de GES associées à leurs opérations.	Alberta	S/O	Les prochaines étapes consistent à obtenir l'approbation en vue de mettre en œuvre les propositions municipales de stratégies de réductions des gaz à effet de serre actuelles ou devant être élaborées.

vii) Transport

Le transport est un secteur vaste et très diversifié comptant pour environ 25 p. 100 des émissions de GES du Canada. L'approche globale face aux émissions de GES découlant du transport exige une coordination étroite entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et suppose la promotion des changements de comportements, la modernisation et l'adaptation des infrastructures, la mise en œuvre d'initiatives municipales et urbaines favorisant l'efficacité et l'intégration des systèmes de transport ainsi que le développement technologique (par ex., véhicules à haut rendement énergétique, systèmes de combustibles à faible teneur en carbone ou sans carbone). La collaboration entre le Canada et les États-Unis est également requise en raison du marché intégré de la production de véhicules nord-américains et de l'objectif qui consiste à atteindre de nouvelles normes harmonisées pour les combustibles d'ici 2010.

Objectifs et mesures d'action

Favoriser les changements de comportement par une plus grande sensibilisation du public, par la promotion de changements dans les habitudes de conduite automobile, par une réduction de l'utilisation des voitures dans les régions urbaines et par le déploiement de pratiques exemplaires, commerciales et volontaires

Des programmes destinés à accroître la sensibilisation du public et à modifier les comportements sont en cours d'exécution dans de nombreuses juridictions. L'Alberta travaille à développer un Programme d'éducation et de sensibilisation des conducteurs qui couvrirait tous les aspects associés à la propriété d'un véhicule ainsi qu'à son fonctionnement dans un contexte d'efficacité énergétique. Ce programme vise tout particulièrement les secteurs du transport des voyageurs, du transport des marchandises et des véhicules tout-terrain. Avec l'appui du gouvernement du Canada, la Colombie-Britannique profite de la Journée de l'air pur pour sensibiliser davantage la population quant à la contribution du secteur du transport au phénomène du changement climatique, ainsi qu'aux coavantages qui pourraient résulter de la réduction des émissions (amélioration de la qualité de l'air local et de la santé humaine). La section Accroître la sensibilisation et la compréhension du présent rapport aborde d'autres programmes de sensibilisation du public visant le secteur du transport (voir la section 5, Thèmes généraux).

Accroître l'utilisation de systèmes de transport plus efficaces et mieux intégrés pour réduire la congestion, améliorer le débit de la circulation, encourager les déplacements efficaces de marchandises et accroître l'utilisation du transport en commun

En partenariat avec les municipalités et d'autres organismes, les gouvernements examinent de quelle manière les systèmes de transport dans leur ensemble pourraient être améliorés. Le sous-comité Ruban vert du comité du transport du gouvernement de la Saskatchewan travaille avec des représentants des sociétés de la Couronne, des promoteurs, des groupes environnementaux et des consultants pour étudier des options de transport qui permettraient de réduire les émissions de GES dans la ville de Regina. Dans le cadre de son programme Stratégies et technologies de transport urbain, qui est destiné aux municipalités et aux autorités de transport et d'aménagement du territoire dans l'ensemble du pays, le gouvernement du Canada met à l'essai des stratégies visant à réduire les émissions de GES dans le secteur du transport urbain, et en mesure les impacts.

Promouvoir une plus grande efficacité des combustibles et l'utilisation de combustibles à faible teneur en carbone par des technologies améliorées pour les véhicules, une meilleure qualité des combustibles et un appui à la production et à la distribution de combustibles de remplacement

On a beaucoup insisté sur le développement de nouvelles technologies et de nouveaux combustibles. La Colombie-Britannique étudie présentement la viabilité économique de convertir un de ses traversiers du diesel au gaz naturel. Cette mesure permettrait de réduire les émissions et les coûts en combustibles et d'accroître la vie des moteurs. Le mélange de l'éthanol et de l'essence présente une teneur en carbone plus faible et le Manitoba encourage la production d'éthanol en offrant un allégement fiscal pour l'utilisation de l'éthanol qui est produit et consommé au Manitoba. Le développement de nouvelles technologies est un élément primordial sur lequel plusieurs gouvernements axent leurs efforts. Le gouvernement du Canada, dans le cadre de l'Alliance canadienne pour la pile à combustible dans les transports, tente de démontrer et d'évaluer les systèmes d'avitaillement en carburant viables et de développer le cadre nécessaire pour les véhicules à pile à combustible au Canada en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les municipalités, les services publics et le secteur privé.

Améliorer la compréhension de la façon dont le changement climatique pourrait toucher les systèmes de transport du Canada – en particulier dans le Nord et les régions côtières – le transport maritime et les activités maritimes sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent

Un système de transport efficace est essentiel aux activités commerciales du Canada. Les projets de recherche en cours au pays étudient les effets du changement climatique sur les systèmes de transport. Les activités menées sous le thème Accroître la sensibilisation et la compréhension facilitent le partage et la coordination de l'information tout en haussant le degré de sensibilisation et de connaissance du public à l'égard du changement climatique.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Accroître la sensibilisation aux options de transport et encourager le changement de comportement	Un centre a été mis sur pied afin d'encourager les mesures d'efficacité dans les transports dans la municipalité régionale de Halifax.	Nouvelle-Écosse en partenariat avec le gouvernement du Canada. Réalisée par le Centre d'action écologique.	Première Journée sans voiture réussie à Halifax. Échanges productifs avec les organisations d'étudiants au sujet de l'initiative portant sur les passes d'autobus. Obtention de la participation des principaux comités municipaux travaillant à des questions liées aux transports. Programme pilote de réduction des déplacements des employés.	Continuer à développer les succès déjà obtenus. Obtenir encore plus de participation des employeurs.
Opération air pur *(Nouveau)*	Opération air pur fait partie de la quarantaine de programmes d'entretien et d'inspection des émissions des véhicules en Amérique du Nord et en constitue l'un des plus vastes et des plus complets. Ce programme concerne maintenant environ cinq millions de véhicules se trouvant dans la plupart des régions du sud de l'Ontario les plus touchées par le brouillard de fumée. Opération air pur se pose en chef de file en ce qu'il compte parmi les quelques programmes d'Amérique du Nord qui recourent à des instruments de vérification de pointe, qui testent les véhicules revendus et les camions et autobus à usage industriel, et font entrer en jeu une équipe itinérante d'exécution de la loi. C'est aussi le premier programme en Ontario à faire appel directement à la population pour améliorer la qualité de l'air, car les réductions d'émissions de polluants ne peuvent avoir lieu que si les véhicules polluants sont repérés et que les propriétaires les font réparer ou les remplacent. Des véhicules bien entretenus produisent moins de polluants liés au brouillard de fumée et moins de CO_2.	Ontario Les véhicules sont vérifiés dans une installation d'Opération air pur accréditée (p. ex. des centres de réparation d'automobiles).	Plus de 3 millions de véhicules légers ont été vérifiés jusqu'à ce jour.	Expansion du programme Opération air pur dans d'autres régions de l'Ontario.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Alliance Canadienne pour la pile à combustible dans les transports	Le programme a deux grandes activités : deux démonstrations différentes ou plus de systèmes d'approvisionnement pour les véhicules légers et les véhicules moyens et lourds (autobus du système de transport en commun) partout au Canada et analyses afférentes des systèmes; le développement de codes et de normes, de formation et de certification du personnel ainsi que la mise au point et la vérification d'équipement et de systèmes de sécurité.	Canada. Des partenariats sont actuellement en voie de finalisation et on s'attend à ce qu'ils regroupent quatre gouvernements provinciaux, les services publics provinciaux, les responsables municipaux du transport en commun et de nombreuses entreprises du secteur privé.	Des groupes de travail composés des personnes intéressées élaboreront des projets dans chacun de ces domaines pour évaluation par un comité d'évaluation indépendant qui fera des recommandations à un comité de gestion de RNCan. Tous les projets verront leurs coûts partagés par les parties intéressés.	Une réunion de travail sera organisée à Winnipeg les 6 et 7 septembre 2001 alors que les comités et les groupes de travail se réuniront pour élaborer leurs plans d'activités et leurs procédures opérationnelles et, dans le cas des groupes de travail, commencer à préciser des projets individuels.
Amélioration du transport en commun	Calgary et Edmonton ont identifié le renouvellement des autobus du transport en commun et l'expansion du transport par rail léger comme des domaines d'investissement dans leur plan d'investissement dans l'infrastructure des transports. Le financement pour ces mesures a été obtenu par une nouvelle allocation provinciale du revenu de la taxe sur les carburants à Edmonton et Calgary.	Alberta en partenariat avec les municipalités.	Des fonds continuent à être versés à Edmonton et Calgary par l'allocation provinciale du revenu de la taxe sur le carburant tirée des ventes de carburants. Edmonton et Calgary ont utilisé ces fonds pour réaliser de grands perfectionnements dans le domaine du renouvellement des autobus du transport en commun et de l'expansion du rail léger.	Le gouvernement de l'Alberta prévoit poursuivre ce programme de partage du revenu des taxes avec Edmonton et Calgary et les deux villes vont réaliser des améliorations du système de transport en commun conformément à leur plan de transport urbain.
Carburants de remplacement	Déterminer le moyen le plus efficace permettant aux carburants de remplacement de jouer un rôle de plus en plus positif dans l'environnement et l'économie de l'Alberta.	Alberta	Étude sur l'éthanol terminée. Lancement d'une étude sur le biodiesel qui devrait être terminée en 2002.	Conclusion de l'étude sur le biodiesel. Selon les résultats de l'étude, la deuxième phase de ce projet pourrait comporter un projet de démonstration utilisant le biodiesel dans un parc automobile.
Programme Combustibles de l'avenir	L'élément principal du Programme Combustibles de l'avenir du Plan d'action 2000 est le Programme national sur l'éthanol de la biomasse (PNEB) renouvelé. Le PNEB a commencé en 1995 comme programme d'Agriculture et d'Agroalimentaire Canada (AAC); il était administré par la Société du crédit agricole (SCA). Dans le nouveau PNEB, des fonds additionnels de 140 millions $ ont été consentis à titre de prêts conditionnels aux producteurs d'éthanol, somme assez importante pour financer la construction de trois à six nouvelles usines d'éthanol dans trois provinces ou plus. Le programme renouvelé peut aider à la fois	Canada. La SCA a administré des demandes de crédit et géré les lignes de credit avec des producteurs dans l'ancien PNEB et a donc l'expérience nécessaire et la présence régionale pour effectuer cette fonction administrative.	- Achèvement des détails du nouveau protocole d'entente (PE) entre AAC et la Société du crédit agricole. - Signature par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada du nouveau PE l'autorisant la SCA à réaliser le nouveau programme. - Élaboration du plan du programme pour la première année (par	- Lancement du programme à l'été ou à l'automne 2001. - Réunions régulières des membres du Comité conjoint de gestion et de la SCA pour examiner les progrès. - Examen annuel du programme (par le Comité conjoint de gestion) en mars de chaque année. - Nouvelles usines

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
	les producteurs conventionnels d'éthanol tiré de la biomasse des céréales ainsi que les producteurs faisant appel à de nouvelles technologies de traitement de la biomasse à partir de la cellulose. Le PNEB atténue le risque d'un changement de fiscalité sans limiter d'aucune manière la capacité fiscale du gouvernement. En plus du programme de ligne de crédit, l'initiative fournit aussi 3 millions $ pour la réalisation d'activités telles que l'éducation du public sur l'utilisation de l'éthanol comme carburant, l'analyse des marchés pour la distribution de l'éthanol et de la conjoncture économique des producteurs, la recherche sur une norme éventuelle concernant les combustibles renouvelables et les communications avec les provinces et les industries intéressées par l'expansion des usines d'éthanol.		le Comité conjoint de gestion) couvrant les activités de sensibilisation, les études et les activités de liaison avec l'industrie et les provinces.	d'éthanol ou usines en expansion produisant : - 120 millions de litres par an d'ici 2003. - cinq grandes demandes de création d'usine approuvées d'ici 2006. - Réduction des obstacles au commerce interprovincial et élaboration d'une norme sur les combustibles renouvelables comportant : - un rapport au Comité des ministres de l'Énergie à l'automne 2001. - un rapport sur la norme sur les combustibles renouvelables en 2003. - un rapport d'évaluation sur les obstacles au commerce en 2004.
Consultation sur les options de réductions des GES pour les voitures et les camions légers	Préparation d'un document de travail sur les options de réduction des émissions de GES produites par les véhicules automobiles légers en C.-B. Le mémoire a été préparé sur la base de consultations auprès de représentants du secteur de l'automobile, de groupes environnementaux et autres intervenants.	Colombie-Britannique	Terminée.	Terminée.
Corridors verts	Atténuer les émissions de GES en créant des corridors verts (infrastructure de ravitaillement de remplacement) le long des grands axes de transport en Alberta.	Alberta en partenariat avec le gouvernement du Canada. Réalisée par la Centrale sur le changement climatique.	Le projet albertain eMission Banff a été annoncé en juin 2001. Ce projet convertira plus de 60 véhicules (principalement de grandes fourgonnettes à passagers et des autobus servant à faire la navette) pour qu'elles fonctionnent au gaz naturel entre Calgary et Banff. Ce programme utilisera l'infrastructure de ravitaillement existante à Calgary et un nouveau poste de ravitaillement à Banff.	Obtenir le financement et analyser la logistique pour un projet de corridors verts sur une route à grande circulation entre Edmonton et Calgary et déterminer la faisabilité d'un corridor vert entre Edmonton et Jasper.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Croissance intelligente – Initiatives pour les transports *(Nouveau)*	Croissance intelligente est la stratégie à long terme du gouvernement visant à promouvoir et à gérer la croissance tout en favorisant une économie forte et durable, en bâtissant de solides collectivités et en encourageant l'instauration d'un environnement sain. Croissance intelligente consiste surtout à gérer la croissance et le développement afin que la planification et la construction de l'infrastructure essentielle (comme les routes et les autoroutes, les transports en commun, et les services d'électricité, d'eau et de traitement des eaux usées) optimisent l'utilisation de l'infrastructure actuelle et soient coordonnées aux échelles locale et régionale. Croissance intelligente est une vision pour toutes les collectivités, grandes et petites. Dans les centres urbains, les initiatives viseront à régler les problèmes de la croissance rapide (comme la saturation) tout en favorisant la croissance économique et la santé de l'environnement.	L'Ontario en partenariat avec tous les secteurs et le public.	Stades initiaux.	Poursuite du travail sur le programme.
Croissance régionale et stratégies de gestion de la demande de transport (GDT)	Fournir le soutien aux administrations locales et régionales dans les principaux secteurs de croissance urbaine (Lower Mainland, vallée de l'Okanagan) pour aider à élaborer des stratégies de gestion de la demande de la croissance régionale et des transports dans le but de réduire l'utilisation des véhicules.	Colombie-Britannique en partenariat avec les administrations régionales et locales. Gestion de la demande des transports : TransLink dans le Vancouver métropolitain.	Stratégies de croissance régionale : quatre stratégies ont été adoptées couvrant 60 % de la population de la province; deux stratégies sont en cours couvrant 14 % de la population et trois en sont à l'étape préliminaire couvrant 6 % de la population. Directives de politiques sur la croissance régionale : travaux généraux terminés sur le programme de directives en matière de politiques.	Directives de politiques de croissance régionale : élaborer de nouvelles directives en matière de nouvelles politiques. Objectif en matière de changement climatique eu égard à la stratégie de croissance et plans officiels des collectivités : élaborer et y incorporer l'objectif.
Étendre le système d'informations sur la température sur les routes (SITR)	En élargissant le système actuel d'information sur la température sur les routes (SITR), on améliorera les connaissances sur l'état actuel des routes, ce qui rendra plus efficace l'utilisation du parc de véhicules servant à l'entretien des routes et réduira les émissions de gaz à effet de serre.	Île-du-Prince-Édouard	Deux sites additionnels du SITR ont été inaugurés à l'automne 2000, faisant passer le total provincial à quatre sites. La province participe au développement de la stratégie nationale du SITR qui prévoit une expansion à un total de six sites SITR sur l'Î.-P.-É.	Continuer à agrandir le réseau du SITR.
Expansion du Skytrain	Expansion du système de transport en commun rapide dans le Lower Mainland.	Colombie-Britannique en partenariat avec TransLink.	Construction avancée, y compris les tests et la mise en fonction des wagons mk11 du SkyTrain.	D'autres constructions et études sur d'autres liens.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fonds du changement climatique – Encourager les mesures dans le secteur des transports *(Nouveau)*	- Distribuer de la documentation éducative pour inciter les conducteurs à ne pas laisser tourner les moteurs au ralenti. - Promouvoir et appliquer une politique interdisant la marche au ralenti. - Favoriser l'utilisation judicieuse des véhicules pour reduire les émissions de GES, mettre au rancant les véhicules qui sont source de pollution intense et encourager l'adoption de moyens de transport plus écologiques.	Ontario Les responsables des projets comprennent les organismes du gouvernement provincial et des administrations municipales ainsi que les organisations non gouvernementales.	L'état d'avancement des projets varie, des premières étapes à l'achèvement.	Le travail à réaliser varie selon le projet : dans certains cas, la documentation doit être créée, alors que dans d'autres, tout le travail nécessaire a été fait.
Initiative pour l'efficacité énergétique des véhicules automobiles	Commencer des négociations avec l'industrie de l'automobile et avec les États-Unis afin d'atteindre d'ici 2010 des objectifs d'efficacité énergétique pour les nouveaux véhicules. L'objectif est de graduellement réaliser une amélioration volontaire de l'efficacité énergétique partout au Canada et aux États-Unis, en commençant en 2004. Cette initiative sera appuyée par une campagne d'éducation des consommateurs afin qu'ils comprennent mieux l'importance d'acheter des véhicules propres et efficaces, d'avoir de bonnes habitudes de conduite et de bonne pratiques d'entretien.	Canada	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Meilleure infrastructure de transport	Le sous-comité des transports du Comité du ruban vert examinera les systèmes actuels de transport dans la ville de Regina, y compris la gestion de la circulation et du transport en commun; examinera les systèmes de gestion de la circulation dans d'autres villes et leurs politiques de circulation; passera en revue la recherche actuelle sur les améliorations à la gestion de la circulation et autres technologies des transports; émettra les recommandations les plus appropriées pour la ville de Regina.	Saskatchewan en partenariat avec les représentants des sociétés d'État; les promoteurs; les groupes environnementaux; le consultants.	Le sous-comité des transports a entrepris un examen des systèmes actuels de circulation à Regina et dans d'autres villes.	Poursuivre l'examen; déterminer ce qui est applicable et pratique pour la ville de Regina; faire des recommandations d'options au Comité du ruban vert du Conseil de la ville de Regina.
Mesures de SIT choisies (Encourager les mesures – Transports)	Systèmes perfectionnés de gestion de la circulation, systèmes d'information perfectionnés pour les voyageurs, services de gestion des urgences et des opérations des véhicules commerciaux qui seront appliqués aux régions congestionnées.	Colombie-Britannique. Réalisée par le gouvernement de la Colombie-Britannique et TransLink.	Le Plan stratégique des SIT devrait être terminé à l'automne 2001.	Mise en œuvre et obtention du financement.
Programme d'allégements fiscaux favorisant l'utilisation de mélanges à l'éthanol *(Nouveau)*	Au Manitoba, un crédit fiscal de de 2,5 cents le litre est attribué pour les mélanges de 10 % d'alcool dans l'essence vendue dans la province du Manitoba. L'alcool doit être produit à même la biomasse, dénaturé et contenir pas plus de 1 % d'eau. Le dégrèvement fiscal s'applique uniquement à la gazoline contenant de l'alcool qui est produit et achetée au Manitoba.	Manitoba	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Programme d'éducation et de sensibilisation à l'intention des conducteurs (Fédéral / Provincial)	Couvrir tous les aspects de la propriété des véhicules et de leur fonctionnement liés à l'efficacité énergétique. Cela viserait les secteurs des passagers, du transport du fret et du tout-terrain.	Alberta	Financement obtenu pour le projet. Lancement de l'élaboration du projet.	La conception du programme doit être terminée. Il faut trouver les candidats qui suivront la formation.
Programme Infrastructures Canada	Investissement fédéral sur six ans de 2,05 milliards $ dans les infrastructures municipales partout au Canada. Contributions d'appariement de la part des provinces, des territoires, des municipalités et du secteur privé pour atteindre un programme dont la taille totale est 6 milliards $. Au moins la moitié de cette somme, 3 milliards $, ira à l'infrastructure des municipalités vertes, c'est à dire surtout des installations traitant l'eau et l'eau usée.	Canada	Annonce de 319 projets d'une valeur de 225 millions $ jusqu'à maintenant cette année. Les avantages devraient être réels à compter de 2002.	
Programme de consultation pour des lignes ferroviaires sur courte distance	Le programme fournit des conseils techniques, de commercialisation et juridiques aux groupes intéressés à créer des chemins de fer à parcours limité.	Saskatchewan en partenariat avec les groupes agricoles; collectivités rurales; comités de transport dans des régions.	Les chemins de fer sur courte distance sont passés de 50 km en 1996 à 1 825 km au cours de l'exercice 2000.	Fournir des conseils aux groupes agricoles voulant créer un système de rail sur courte distance réglementé par le gouvernement fédéral en partenariat avec le CN; fournir des conseils et l'aide technique à un groupe de clients voulant établir une ligne ferroviaire sur courte distance de 85 km (CN Cudworth).
Programme de démonstration en transport urbain	- Ce programme vise principalement les municipalités et les responsables des transports et de la planification de l'utilisation des sols partout au Canada. - Par l'entremise de ce programme, Transports Canada financera les villes afin qu'elle démontrent des stratégies de réductions des émissions de GES du secteur des transports urbains. Dans la première année du programme, une compétition nationale en deux étapes sera organisée afin de choisir au moins quatre « vitrines » de financement. - La mise en œuvre des vitrines commencera la deuxième année du programme avec la mesure et l'évaluation et se poursuivra jusqu'à la fin prévue du programme en mars 2006.	Canada	- Consultation avec les provinces et les municipalités. - Établissement de critères pour les vitrines. - Le ministère des Transport a lancé le programme en juin 2001. - Manuel pour l'Étape 1 (expression d'intérêt) diffusé avec la date de tombée des demandes le 31 octobre 2001. - On a prévu des séances d'information à huit endroits à travers le Canada pour expliquer le programme; l'inscription est disponible sur le site Web de TC.	Pour le reste de la période du PPNA (c.-à-d. jusqu'en 2002-2003), le programme : - choisira les vitrines aux fins de financement; - entreprendra la réalisation de ces vitrines; - établira un Réseau d'information et proposera progressivement plus de conférences, d'ateliers et de tournées plus interactifs, etc.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Programme de partenariat de camionnage	Le programme est l'occasion pour les entreprises d'améliorer l'efficacité de leur activités de transport en permettant des charges dépassant les limites légales de poids et/ou de longueur des camions pour le système provincial d'autoroutes. Les compagnies doivent atteindre des exigences opérationnelles précises, y compris le partage des économies réalisées avec le ministère des Transports.	Saskatchewan en partenariat avec les compagnies de transport.	Environ 70 ententes sont en vigueur. Au cours de l'exercice 2000, 11 nouveaux accords ont été signés; depuis avril 2001, 6 autres accords ont été passés.	Le ministère prévoit passer six autres accords d'ici la fin de l'exercice 2001-2002.
Programme de réseau de pistes cyclables	La province investit environ 2 millions $ par an pour aider à la création d'une infrastructure de pistes cyclables dans les collectivités de la C.-B. Les projets admissibles au programme du réseau de pistes cyclables voient leur coût partagé à part égale avec les administrations municipales.	Colombie-Britannique en partenariat avec les administrations locales. Réalisé par la transportation Financing Authority de la C.-B.	La liste de demandes a augmenté de 39 collectivités en 1995-1996 à 80 collectivités en 2001-2002. Augmentation moyenne de 244 % indiquée sur les pistes où des fonds du programme ont été utilisés entre 1995-1996 et 1998-1999.	Le programme est en cours.
Programme-pilote de mise au rebut des véhicules	Dans le cadre de ce programme, les citoyens de Calgary recevraient des incitatifs, soit une passe d'un an pour le transport en commun ou un crédit de 500 $ pour l'achat d'une nouvelle voiture ou d'une voiture usagée plus récente afin de mettre à la ferraille les voitures fabriquées avant 1981. Ce programme servira de mécanisme de sensibilisation du public concernant l'impact environnemental des véhicules plus vieux et déterminera l'impact potentiel, les coûts et la faisabilité d'un programme provincial de mise à la ferraille des véhicules.	Alberta en partenariat avec la Centrale sur le changement climatique, CASA, ville de Calgary, ICPP.	Le résultat principal a été l'engagement et la coordination des fonds requis de la part des partenaires du programme. La planification et l'organisation de ce programme sont maintenant en cours et le programme devrait devenir public en février 2002.	Ce programme pilote sera terminé en 2003. On prévoit que l'objectif de 600 véhicules mis à la ferraille sera atteint.
Projet-pilote de faibles émissions pour les autobus affectés au transport en commun	Dans le cadre de ce programme, les municipalités de l'Alberta auront l'occasion de mettre à l'essai une technologie de combustion efficace de carburants pour les autobus.	Alberta en partenariat avec les municipalités.	Planification et recherche terminées pour ce projet.	Obtenir le reste du financement requis par l'entremise du programme du gouvernement fédéral et les partenaires du secteur privé. Commencer l'utilisation et les tests des filtres sur les autobus du transport en commun et mesurer les résultats.
Remplacement et entretien des parcs de véhicules	Encourager le remplacement des parcs automobiles et leur entretien ainsi que d'autres questions opérationnelles.	Terre-Neuve et Labrador Réalisée par Ressources naturelles Canada.	Le programme se poursuit et on prévoit d'autres développements.	Le programme se poursuit et on prévoit d'autres développements.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Sensibilisation du public – Journée de l'air pur	La province collabore avec de nombreux partenaires (ONG, administrations locales et autres organisations) afin d'accroître la sensibilisation au changement climatique, ses conséquences pour la C.-B. et les coavantages des mesures (p. ex., qualité de l'air local et santé des êtres humains). Les activités comprennent la participation au programme Commuter Challenge en milieu de travail et autres événements publics communautaires (foires, activités scolaires, médias).	Colombie-Britannique Les coordonnateurs locaux ont organisé des événements de la Journée de l'air pur dans les collectivités partout dans la province depuis les 10 dernières années. Le ministère de la Protection de l'eau, des terres et de l'air coordonne plusieurs activités avec les partenaires locaux et développe des produits de promotion pour utilisation partout dans la province.	Cette information n'est pas actuellement disponible.	Cette information n'est pas actuellement disponible.
Sensibilisation du public – Programme de sensibilisation aux transports	Le ministère de la Protection de l'eau, des terres et de l'air (MWLAP) va collaborer avec des partenaires des secteurs publics et privés afin d'élaborer et de réaliser des initiatives de sensibilisation du public portant sur les transports et le changement climatique.	Colombie-Britannique en partenariat avec des organisations des secteurs public et privé du transport, des ONG et des administrations locales.	Les initiatives jusqu'à maintenant comprennent la participation de huit collectivités de la province au Défi Transport de la Journée de l'air pur; le soutien à la base de données du Défi Transport Canada; la prolongation du Programme Off Ramp de réduction des déplacements pour les écoles secondaires; le soutien à la Conférence nationale sur la gestion de la demande des transports (coordonnée par Better Environmentally Sound Transportation).	Élaboration du plan stratégique de Go Green. N.B. : Tous les programmes du gouvernement de la C.-B. sont actuellement en cours de révision.
Sensibilisation du public et de l'industrie au changement climatique et aux transports *(Nouveau)*	Accroître la sensibilisation lors d'événements publics et d'autres occasions, par exemple dans les écoles.	Manitoba	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Soutien accru au transport ferroviaire de passagers	Le programme est financé par le gouvernement du Canada et est national dans son ampleur, bien que plus de 85 % de son activité soit dans le corridor Québec-Windsor. VIA va investir 401,9 millions $ dans des améliorations, dont 345 millions $ aideront à réagir aux enjeux environnementaux. Le reste servira à la remise à neuf des stations et aux systèmes de rétention des déchets humains. Les 345 millions $ seront dépensés comme suit : - 145 millions $ pour 139 nouveaux wagons à passagers, afin d'accroître la capacité des trains existants et d'ajouter de nouveaux parcours dans le corridor Québec-Windsor; - 80 millions $ pour 21 nouvelles locomotives qui sont conformes aux normes de l'APE pour les émissions (VIA retirera ses locomotives les plus anciennes qui sont très inefficaces du point de vue de leur consommation et de leur production d'émissions); - 120 millions $ pour l'amélioration du rail avec de nouveaux signaux, des voies additionnelles de dépassement et des voies ferrées améliorées permettant des trains plus rapides et une performance plus conforme à l'horaire en réduisant la congestion.	Canada en partenariat avec Via Rail. Réalisée par VIA Rail.	- VIA a acheté 139 nouveaux wagons à passagers en décembre 2000. La livraison des wagons provenant d'Europe devrait être terminée à l'été 2001. Les modifications pour les rendre conformes aux normes canadiennes seront réalisées avant que ces wagons n'entrent en service. Les premiers trains devraient commencer à produire des revenus d'ici la fin de 2001. - VIA a acheté 21 nouvelles locomotives à haute vitesse de General Electric en février 2001. Les locomotives seront toutes livrées d'ici la fin de 2001. - L'amélioration du rail et de la signalisation devrait commencer entre Ottawa et Coteau au cours de 2001. - VIA va prolonger une partie de son service Montréal-Ottawa et Ottawa-Toronto pour desservir Kitchener et Hamilton en 2001. Un train Toronto-Windsor sera prolongé jusqu'à Oshawa. On prévoit que ces trains vont fonctionner de Toronto et vers Toronto aux heures de déplacement des banlieusards pour aider à régler le problème de la congestion et de la brumée. De plus, VIA et GO Transit ont conclu un accord en 2001 permettant aux détenteurs de billets et de passes GO de voyager sur les trains VIA entre les stations desservies par les deux sociétés. Cela augmentera le nombre de trains dont disposent les banlieusards.	Dès 2002-2003, on s'attend à ce que tous les travaux touchant la voie ferrée et la signalisation seront terminés les lignes Montréal-Ottawa, Montréal-Toronto et Toronto-Ottawa. On prévoit que VIA devrait augmenter la fréquence des trains d'un minimum de 30 % sur ces parcours.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Système intelligent de transport (SIT)	Des mesures de STI telles que : la gestion des incidents, la mise en place de systèmes adaptatifs de contrôle de la signalisation et d'information des voyageurs sont mises en œuvre grâce au financement provincial.	Alberta en partenariat avec les administration municipales.	Les fonds continuent à être fournis à Edmonton et Calgary par l'allocation provinciale du revenu de la taxe sur le carburant selon les ventes de carburant. Edmonton et Calgary ont utilisé ces fonds afin d'aider à réaliser des perfectionnements au chapitre des STI.	Le gouvernement de l'Alberta prévoit poursuivre ce partage du revenu des taxes avec Edmonton et Calgary et les deux villes vont continuer à mettre en place des améliorations conformément à leur plan en matière de STI.
Transports – Aide financière et mesures législatives à l'égard du cyclisme	Le ministère des Transports a adopté une politique en matière de cyclisme qui vise à encourager l'utilisation des vélos en fournissant une infrastructure sur les autoroutes neuves et remises à neuf. La province a engagé 5 millions $ pour le développement du Sentier transcanadien. En vertu d'une loi adoptée en juin 2000, les utilisateurs de vélos à moteur n'ont pas à se procurer d'immatriculations, de permis ni de certificats d'assurance; un règlement est en voie de préparation.	Colombie-Britannique (Transports Canada, a publié des règlements sur les vélos à moteur. Le règlement de la C.-B. sera conforme au règlement fédéral).	La politique sur le cyclisme du ministère des Transports a été adoptée et un livret d'information sur l'utilisation des vélos a été publié. Le Sentier transcanadien est en voie d'aménagement et plusieurs projets d'investissement sont en cours ou terminés (environ 1,5 million $ a été dépensé jusqu'à maintenant). La loi sur les vélos à moteur a été adopté et le règlement a été préparé.	Le règlement sur les vélos à moteur doit être appliqué avant que ceux-ci soient autorisés sur les autoroutes de la C.-B. D'autres projets d'investissement auront lieu pour le Sentier transcanadien.
Voies pour véhicules à haute occupation (VHO) et voies pour autobus seulement	Aider le système des transports du Lower Mainland à suivre le rythme de la croissance démographique tout en améliorant la qualité de l'air.	Colombie-Britannique en partenariat avec TransLink et les administrations municipales. Réalisée par la Transportation Financing Authority du ministere des Transports de la C.-B., TransLink et le administrations locales.	- Installation de voies VHO à Barnet-Hastings et dans les corridors de l'autoroute transcanadienne. - Conversion de voies VHO sur l'autoroute 99/17. - Achèvement de l'expansion du pont de Port Mann pour le doter d'une voie VHO vers l'est. - Voie de l'autoroute 7 réservée aux autobus et au covoiturage par fourgonnettes en direction ouest. - Lancement du projet de la voie réservée aux autobus à Willingdon. - Divers aménagements réservés aux VHO, aux autobus et au covoiturage par fourgonnettes.	Développement en cours des voies réservées et des installations de voies pour transport en commun.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Initiative visant l'efficacité et les technologies du transport des marchandises	L'Initiative sur le transport des marchandises comprend trois éléments : i) la signature d'accords volontaires avec le secteur du transport des marchandises; ii) un programme de démonstration de la technologie et des pratiques exemplaires; iii) un programme de sensibilisation à l'intention des transporteurs. 1) Accords de performance 2) Démonstrations 3) Formation et sensibilisation	Canada	Accords de performance : discussions initiales avec l'OTC et l'ATAC. Programmes de démonstration : conception du programme finalisée. Programme Écoflotte : préparation d'un programme de formation pour les camionneurs forestiers.	Préparer l'Accord cadre sur la performance avec les associations du transport des marchandises d'ici la fin de 2001 et les divers éléments des programmes de sensibilisation.
Entretien et gestion de parcs de véhicules	Un système efficace de gestion et de répartition sera créé en utilisant le système mondial de localisation pour les transports (SML-T) et le système de transport intelligent (STI).	Île-du-Prince-Édouard	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Le programme est toujours à l'étude.
Intégrer le développement et la planification du transport en commun	Intégrer le développement des systèmes de transport et la planification avec le développement des collectivités et la planification de l'utilisation des sols.	Terre-Neuve et Labrador	À l'étude; sujet à l'approbation.	À l'étude; sujet à l'approbation.
Politique fiscale à long terme sur les carburants de remplacement	Remise de la taxe de vente pour l'achat de nouveaux véhicules utilisant des carburants de remplacement. Exemption de la taxe de vente pour les trousses de conversion des véhicules à carburant conventionnel pour qu'ils consomment du propane. Allègements fiscaux sur le carburant automobile pour les carburants automobiles de remplacement tels que le propane, le gaz naturel et les carburants utilisant de l'alcool.	Colombie-Britannique	On pourrait envisager de poursuivre les allègements fiscaux ou d'en ajouter d'autres. Une politique générale de taxe sur le carburant de remplacement pour véhicules moteurs a été mise en œuvre en 2000.	On envisage d'autres changements fiscaux qui encourageront la consommation de carburants automobiles de remplacement.
Système intelligent de transport (SIT)	Si la collaboration de la Ville de Charlottetown et le financement de Transports Canada sont obtenus, un système complet de signalisation synchronisée de la circulation sera installé dans cette ville.	Île-du-Prince-Édouard	L'étude sur les transports à Charlottetown, qui est presque terminée (automne 2001), identifiera les artères qui profiteraient le plus de signaux synchronisés de la circulation. Cette information orientera les prochaines étapes.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Traversier hybride fonctionnant au gaz naturel (Encourager les mesures – Transports)	Remplacer le carburant diesel par le gaz naturel pour les moteurs et les générateurs du vaisseau.	Colombie-Britannique en partenariat avec la Société des services publics de la C.-B.	Design complété pour la consommation de deux carburants, appels de propositions pour convertir les moteurs, choix du promoteur préférentiel et vérification de l'équipement du promoteur pour assurer que tout fonctionner tel qu'indiqué.	Réalisation d'analyses économiques plus approfondies afin d'établir la viabilité économique du projet. L'augmentation récente des prix du gaz naturel a remis en question la validité économique de la conversion.

2) Mesures transsectorielles : Cadre de travail et mesures de partenariat

Tous les secteurs du Canada devront entreprendre de vastes mesures en matière de changement climatique. Le PPNA est conçu de façon à faciliter ces efforts en établissant des partenariats entre le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les intervenants.

En plus de préciser les possibilités qui s'offrent au sein de secteurs précis, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont cerné des possibilités stratégiques qui permettront d'encourager les mesures à l'échelle de plusieurs secteurs, telles la communication et la collaboration entre les secteurs pour stimuler une plus grande reconnaissance des possibilités d'investissement dans des réductions et des compensations rentables des émissions.

De nombreux partenariats encouragent les réductions d'émissions volontaires, comme MVR inc., ÉcoGESte, le PEEIC, le projet pilote GERT et le Projet pilote d'échange de réductions des émissions. La participation à ces initiatives a augmenté.

La rencontre mixte des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement du mois d'octobre 2000 a chargé les fonctionnaires d'élaborer un programme détaillé relativement à des projets pilotes à coûts partagés qui permettraient l'achat de réductions d'émissions dans des secteurs stratégiques. Le projet pilote est connu sous le nom de Projet pilote d'éliminations et de réductions des émissions et d'apprentissage (PERRL).

Pour aider à éliminer les obstacles qui empêchent les mesures volontaires, l'Initiative de protection de la ligne de base offre aux organisations et aux particuliers l'assurance que les mesures volontaires admissibles déjà en cours seront créditées dans le cadre d'une politique future du changement climatique basée sur une réduction des émissions.

En vertu du Protocole de Kyoto, trois mécanismes – mécanisme de développement propre (MDP), application conjointe (AC) et échange de droits d'émissions international – donnent l'occasion aux pays industrialisés de réduire leurs émissions nationales et de contribuer aux réductions mondiales d'émissions de façon rentable. Le Bureau MDP/AC a été créé pour renforcer la capacité du Canada à tirer le maximum d'avantages de ces mécanismes.

Finalement, les partenariats multisectoriels présentement en cours d'établissement comprennent le Centre canadien de vérification des gaz à effet de serre, la Centrale du changement climatique de l'Alberta et une initiative des entreprises ferroviaires de la Colombie-Britannique et de l'état de Washington visent à accroître le service ferroviaire entre Vancouver et Seattle.

i) Nouvelles mesures volontaires

Objectifs et mesures d'action

Améliorer les cadres favorisant les engagements volontaires, les mesures et les résultats

Les mesures volontaires améliorées ont la possibilité de contribuer de façon importante et rentable à la réduction, à la séquestration et à la compensation des émissions de GES au Canada.

Les programmes volontaires du Canada sur le changement climatique encouragent principalement les organisations de grande taille – les sociétés et les gouvernements – à s'engager à réduire soit leur consommation énergétique, soit leurs émissions de GES. Les efforts récents ont tenté d'amener les plus petites entreprises du secteur privé et le grand public à prendre des mesures volontaires.

La section suivante décrit les progrès réalisés relativement aux objectifs énoncés dans le PPNA :

Hausser l'engagement du secteur privé dans des programmes existants de réduction volontaire des émissions

Un nombre croissant d'organisations s'engage volontairement à réduire ses émissions. Par exemple, MVR inc. compte maintenant 773 organisations inscrites. Plusieurs de ces organisations ont renforcé leurs engagements par l'entremise du programme Champions en action qui exige que l'on présente des comptes-rendus plus rigoureux sur les réductions atteintes.

Améliorer le profil des initiatives volontaires de réduction des émissions

Tous les paliers de gouvernement continuent de réduire volontairement leurs propres émissions en donnant l'exemple au secteur privé et aux particuliers. Par exemple, les administrations municipales se sont engagées à réaliser certains objectifs de réduction dans le cadre du programme Partenaires dans la protection du climat.

Assurer des réductions des émissions de GES additionnelles sur une base volontaire

L'information et l'éducation sont renforcées pour encourager les organisations de plus petite taille et le grand public à apporter des réductions volontaires. Par exemple, le site Web sur les solutions permettant de protéger le climat prodigue des conseils sur les possibilités offertes, souligne les succès et fournit aux particuliers les outils et les ressources qui leur permettent de passer à l'action. Sur le site Web des Partenaires dans la protection du climat, les particuliers peuvent calculer leurs propres émissions, recevoir des conseils sur la façon de réduire ces émissions et profiter de la possibilité d'acheter des compensations.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Atelier sur les occasions offertes par le MDP en Amérique latine	Conférence de deux jours réunissant des entreprises d'Amérique latine, de l'Alberta et du Canada pour discuter des occasions d'affaires offertes par le MDP. La première conférence de la série fera valoir les MDP et l'AC aux entreprises albertaines.	Alberta	70 représentants d'entreprises d'Amérique latine et du gouvernement se sont réunis pour discuter de possibilités de projets offertes par le MDP. Un protocole d'entente a été signé entre le gouvernement fédéral (MAECI, Bureau MDP/AC) et le gouvernement du Chili pour collaborer à des projets des deux pays.	Préparer une mission de suivi en Amérique latine pour l'automne 2001.
Ateliers sur le MDP et l'AC	Encourager l'utilisation de l'AC et du MDP par les entreprises albertaines. Plusieurs conférences à organiser sur les occasions offertes par l'AC et le MDP.	Alberta	Une proposition de financement a été soumise à l'ACDI pour financement en vertu du Fonds de développement sur le changement climatique de l'ACDI pour une mission en Chine à l'automne 2001.	Préparer la mission en Chine et y participer afin de discuter d'activités de MDP. Préparer un rapport sur la mission. Préparer une conférence de suivi au Canada pour le printemps 2002.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Champions en action de Mesures volontaires et Registre (MVR)	Le Conseil d'administration de MVR inc. a approuvé la prochaine étape des efforts visant à continuer à améliorer l'incidence des mesures volontaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre : la création d'un niveau de participation et de rapport supérieur à celui de Champion. Il s'agit de l'initiative des Champions en action (CEA). L'objectif de l'initiative CEA est d'élargir l'incidence des activités des inscrits de MVR inc. visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de fournir aux organismes et gouvernements canadiens la capacité de vérifier la conception et la mise en œuvre d'approches volontaires améliorées destinées à encourager la prise de mesures précoces au chapitre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises, associations, municipalités, gouvernements et autres groupes participants concluront des ententes volontaires comportant des objectifs de rendement en ce qui a trait aux réductions nettes des gaz à effet de serre pour l'ensemble des groupes au pays. Ces ententes pourront prévoir des compensations. MVR inc. examinera et approuvera les plans et veillera au suivi et au rapport des réalisations aux termes des ententes.	MVR inc.		À la suite de discussions intenses au cours des mois de l'été avec les membres d'un groupe de travail sur l'initiative CEA, les besoins suivants ont été identifiés à partir de notre évaluation globale du potentiel de l'initiative : Des progrès doivent être réalisés en vue d'élaborer une façon de reconnaître les efforts précoces de réduction des gaz à effet de serre. Les gouvernements, l'industrie et les autres organismes doivent « apprendre sur le tas » en ce qui a trait à la négociation d'ententes volontaires. MVR inc. doit définir la prochaine étape de l'amélioration continue en coordonnant les efforts de réduction des gaz à effet de serre de façon à établir des liens directs entre les réductions réalles, mesurables et vérifiables et les mesures volontaires. Au rythme de l'évolution des politiques internationales et nationales, il importe de pouvoir compter sur des expériences et de l'apprentissage accélérés afin d'assurer que les futures décisions politiques seront guidées par de l'expérience concrète. Il est crucial que les organismes canadiens susceptibles d'être affectés par les futures politiques internationales et nationales au chapitre du changement climatique enrichissent leurs capacités à adapter efficacement leurs procédés, activités et stratégies commerciales à ces politiques.
Continuer l'appui à l'Alliance énergétique de l'Arctique	Fournir des conseils techniques et de l'aide aux consommateurs d'énergie dans tous les secteurs pour qu'ils réduisent leur consommation d'énergie.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.
Encourager la participation en vertu des Mesures volontaires et Registre inc.	Encourager les mesures entre les secteurs.	Territoires du Nord-Ouest	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fonds du changement climatique – Mesures volontaires améliorées *(Nouveau)*	Les projets fournissent des incitations économiques et des renseignements sur la réduction des émissions de GES.	Ontario Les responsables des projets comprennent les organismes du gouvernement provincial et des administrations municipales ainsi que les organisations non gouvernementales.	L'état d'avancement des projets varie, des premières étapes à l'achèvement.	Le travail à réaliser varie selon le projet : dans certains cas, la documentation doit être créée, alors que dans d'autres, tout le travail nécessaire a été fait.
MVR inc.	MVR inc. a été incorporée en 1997 comme organisation autonome sans but lucratif visant à renforcer les partenariats publics-privés et pour donner au secteur privé un plus grand sentiment de propriété du programme. MVR inc. invite les entreprises et les organisations canadiennes à élaborer des plans d'action afin de limiter leurs émissions nettes de gaz à effet de serre et de déposer ces plans ainsi que des rapports d'étape et des rapports sur leurs réalisations à ce registre public affiché sur Internet.	MVR inc.	Il y a plus de 775 plans d'action inscrits à MVR inc. L'organisation a encouragé des rapports plus rigoureux en demandant que ses inscrits soumettent un plan d'action dans les six mois après s'être inscrits et qu'ils fournissent par la suite des rapports d'étape réguliers. MVR inc. a aussi créé le système de compte rendu des champions, introduisant les niveaux de production de rapport Bronze, Argent et Or. Cela vise à fournir un plus grand rayonnement, une meilleure structure et plus de crédibilité aux soumissions inscrites, reconnaissant publiquement la profondeur de l'engagement et les améliorations continues de la production de rapports sur les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques. Jusqu'à maintenant, des 775 plans d'action inscrits, 79 sont de la catégorie Or, 62 sont de la catégorie Argent et 32 de la catégorie Bronze. De plus, MVR inc. a lancé l'initiative des Champions en action (CEA) avec certains de ses partenaires des secteurs privé et public. Les CEA visent à aller au-delà des efforts actuels.	

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Soutenir les initiatives de réduction de la part des entreprises	Appui aux petites et moyennes entreprises dans la réduction des GES.	Terre-Neuve et Labrador	Cette information n'est pas disponible actuellement.	Cette information n'est pas disponible actuellement.

ii) Initiative de protection de la ligne de base

Objectifs et mesures d'appui :

Éliminer les obstacles qui nuisent aux réductions volontaires des émissions de GES

Le 12 janvier 2000, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont officiellement fait l'annonce de l'Initiative de protection de la ligne de base (IPLB). La protection de la ligne de base vise à éliminer les facteurs de dissuasion à l'adoption hâtive de mesures de réduction des émissions. Grâce à l'IPLB, ceux qui adoptent des mesures pour réduire leurs émissions de GES seront en mesure de faire en sorte qu'ils ne seront pas désavantagés si une politique future sur le changement climatique basée sur les niveaux d'émissions précédents était adoptée. Les organisations inscrites à l'IPLB peuvent ajuster leurs émissions de référence pour refléter les mesures anticipées qu'elles ont adoptées.

Pour être admissibles, les mesures doivent avoir été mises en œuvre le 1er janvier 1990 ou après cette date, les réductions d'émissions ou les émissions évitées doivent être directement attribuables à des mesures précises et identifiables et toutes les réductions doivent être mesurables et vérifiables.

Le programme est administré par l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada et par le Bureau d'enregistrement des mesures volontaires sur les changements climatiques (ÉcoGESte) au Québec. Un Conseil de gestion et de coordination composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux encadre l'IPLB.

Tous les citoyens canadiens, toutes les organisations ou toute autre entité juridique qui émet des GES au Canada peuvent participer à l'IPLB.

Depuis le 1er mars 2001, les Canadiens peuvent inscrire leurs mesures auprès de MVR inc. (www.vcr-mvr.ca) ou auprès d'ÉcoGESte (www.menv.gouv.qc.ca/air/changement/ecogeste.htm). Il n'y a pas d'échéance pour adhérer à l'IPLB. Une entreprise peut s'inscrire en tout temps et se retirer sans pénalités.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Initiative de protection de la ligne de base (IPLB)	L'IPLB offrira aux organisations l'occasion de contrôler les mesures qui produisent des réductions des émissions. L'information est inscrite auprès de Mesures volontaires et Registre (MVR) Inc. et ÉcoGESte. MVR inc. est une organisation sans but lucratif visant à encourager les réductions volontaires d'émissions de GES dans tous les secteurs de l'économie canadienne. ÉcoGESte est une organisation du Québec relevant à la fois du ministère des Ressources naturelles et du ministère de l'Environnement du Québec. Elle a une capacité d'élaboration de politiques et un registre dont le but est semblable à celui de MVR inc. Dans le cas de l'adoption d'une politique de réductions des émissions, de telles réductions d'émissions, si admissibles à la protection de la ligne de base, seront éliminées de la ligne de base des émissions de l'organisation en question.	Canada, Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon. L'Office de l'efficacité énergétique (Ressources naturelles Canada) et ÉcoGESte sont les gestionnaires désignés du programme de l'IPLB; le Conseil de gestion et de coordination de l'IPLB est composé de six membres provinciaux et de trois membres fédéraux (Ressources naturelles Canada et Environnement Canada) et est imputable au CCNQA-CC qui fait rapport aux ministres de l'Énergie et de l'Environnement sur le fonctionnement global, les activités et le lendement de l'IPLB.		

iii) Encourager l'échange des réductions d'émissions de GES

Objectifs et mesures d'appui

Encourager et appuyer l'échange de réductions volontaires des émissions de GES

Avant de prendre une décision relativement à l'utilisation de l'échange de droits d'émissions en tant qu'instrument de politique majeur pour atteindre des réductions, le Canada doit mieux comprendre la façon dont un système d'échange fonctionnerait de façon concrète. La participation volontaire aux projets pilotes d'échange de droits d'émissions pourrait fournir des renseignements importants tout en permettant d'atteindre réellement des réductions.

La Réunion mixte des ministres (RMM) d'octobre 2000 souligne bien la priorité accordée à cette mesure. La RMM a formulé une demande expresse visant l'élaboration d'un programme détaillé relativement à des projets pilotes à coûts partagés qui permettraient d'acheter des réductions d'émissions dans des secteurs stratégiques et qui reposeraient sur une approche nationale et des ententes bilatérales entre les gouvernements.

Un groupe de travail, mis sur pied par le CCNQA-CC en novembre 2000, a terminé la proposition initiale relative à la conception de l'Initiative PERRL. Ce projet pilote suppose l'achat par les gouvernements de réductions d'émissions réelles et vérifiables dans des secteurs stratégiques, y compris les gaz des sites d'enfouissement, l'énergie renouvelable, la séquestration biologique, le captage et le stockage du dioxyde de carbone. (L'efficacité énergétique, les projets d'énergies de remplacement et les émissions évitées sont également à l'examen à titre de secteurs stratégiques.) Les gouvernements participants et les vendeurs pourraient conclure des ententes d'achat volontaires avant la fin du mois de mars 2004, les réductions d'émissions devant être livrées au plus tard à la fin du mois de décembre 2007.

L'initiative PERRL compte trois objectifs :

- aider et encourager les mesures en vue d'atteindre des réductions d'émissions de GES marginales dans les secteurs stratégiques identifiés;
- démontrer et développer la capacité du Canada à atteindre des réductions nettes d'émissions de GES dans les secteurs stratégiques désignés;
- éclairer l'analyse et l'élaboration des réponses stratégiques futures à partir des apprentissages acquis.

Le cadre et les objectifs de l'initiative sont conçus de façon à atteindre deux résultats principaux :

- engager les gouvernements, l'industrie et les autres intervenants dans l'exploration des enjeux liés aux retraits et réductions d'émissions de GES, y compris la possibilité de réduction des émissions dans les secteurs stratégiques, et la quantification, la vérification et le suivi des réductions. (Une série de séances de consultation à déjà été tenue auprès des intervenants par le groupe de travail sur les éliminations et les réductions des émissions et l'apprentissage en mai et juin 2001);
- contribuer au travail d'analyse continu et aux discussions stratégiques portant sur l'échange de droits d'émissions.

Le CCNQA-CC étudie présentement l'ensemble des mesures proposées pour le projet pilote et on a demandé aux provinces et aux territoires d'indiquer leur intention de participer ou non à l'Initiative PERRL dans le cadre d'un protocole d'entente. Le gouvernement fédéral a indiqué qu'il fournirait jusqu'à 15 millions de dollars pour l'initiative si elle était mise de l'avant.

Le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux appuient également l'échange des réductions d'émissions de GES pour les intervenants qui participent au projet pilote GERT et au Projet pilote d'échange de réductions des émissions. Ces deux initiatives multipartites offrent une expérience pratique fondée sur les projets d'échange des réductions d'émissions, en plus de vérifier et d'évaluer les éléments techniques, administratifs et juridiques d'un système d'échange.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Fonds du changement climatique – Encourager l'échange de réductions d'émissions de GES *(Nouveau)*	Le projet mise sur les réalisations du Projet pilote d'échange de réductions des émissions et veille à ce que les connaissances acquises grâce à ce projet demeurent ciblées en Ontario et soient élargies pour profiter au gouvernement de l'Ontario et au secteur industriel.	Ontario Réalisée par Clean Air Canada Incorporated (CACI).	On a entrepris de mettre au point un manuel de méthodes normalisées et un atelier qui fera la promotion de l'échange de réductions d'émissions, ainsi que des engagements en matière de réduction des émissions.	Achever le manuel de méthodes normalisées et mettre sur pied les ateliers.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Facilitation du commerce (Transfert technologique)	Le programme qui se nomme l'Initiative canadienne pour le transfert technologique international portera principalement sur les aspects commerciaux et de développement des capacités de projets de démonstrations de technologies. Il appuiera les intervenants afin d'identifier et d'élaborer des projets qui peuvent ensuite être financés par d'autres programmes tels que TEAM, MDP/AC.	Canada Des experts de l'ensemble du gouvernement participeront à l'examen et à l'approbation des propositions.	La conception du programme est presque terminée.	Le premier appel de propositions sera lancé à la fin d'août. Le site Web et la conception du bureau virtuel viennent de commencer. On vise un appel de propositions complet en mars 2002.

iv) Mécanismes de développement propre et Application conjointe

Objectif et mesures d'appui

Aider les entreprises canadiennes à acquérir une position concurrentielle au niveau international

Le Bureau MDP/AC relève du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada; il a été établi pour accroître la capacité du Canada à profiter des mécanismes de souplesse prévus en vertu du Protocole de Kyoto afin d'obtenir des crédits d'échange d'émissions. Les activités du Bureau sont les suivantes : agir comme point central pour l'examen des projets éventuels, favoriser la sensibilisation et accroître la compréhension et cerner les occasions à l'égard des projets faisant appel aux mécanismes de développement propre et au principe de l'application conjointe.

Compte tenu de l'élaboration des règles et des lignes directrices internationales, le Bureau devra axer ses efforts sur les activités propres aux projets (approbation des projets, jumelage des projets et des investisseurs, obtention de l'approbation du pays hôte) ainsi que sur le développement de lignes directrices nationales à l'égard des mécanismes de développement propre et de l'application conjointe.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Aide aux affectations (Agents de promotion)	Un programme pilote sera établi pour cinq ans avec trois agents de promotion de la technologie canadienne (APT) établis à l'étranger dans trois régions clés, c'est-à-dire en Europe de l'Est, en Asie et en Amérique latine. Les APT aideront à développer les possibilités de créneaux de marché qui aideront les entreprises canadiennes à commercialiser leurs technologies et leurs expertises dans le domaine du changement climatique. Ils fourniront des renseignements hâtifs au sujet des nouvelles possibilités et travailleront afin de développer la sensibilisation aux possibilités canadiennes dans les marchés ciblés.	Canada	Un budget a été négocié entre le MAECI et RNCan pour trois APT à Varsovie, New-Delhi et Mexico et un protocole d'entente (PE) est en voie d'élaboration. Des descriptions de tâches ont été préparées pour les postes à New Delhi et à Varsovie.	Finaliser les descriptions de tâches pour les trois postes et organiser les concours à la fin août ou au début septembre. Finaliser le PE entre RNCan et le MAECI.
Bureau MDP/AC	Le Bureau accroîtra sa capacité de fournir plus de soutien aux entreprises canadiennes alors que les intérêts dans les mécanismes du marché tels que le MDP et l'AC ainsi que l'échange de droits d'émissions liées à des projets augmentent. Le Bureau va continuer à agir comme point national d'échange pour les MDP, AC et activités conjointes, établissant des liens avec les entreprises canadiennes, les autres ministères du gouvernement et initiatives, la CCNUCC et les autres organisations internationales telles que le Conseil exécutif du MDP, les entités de surveillance et de vérification et les bureaux MDP/AC des autres pays.	Le Canada avec les provinces et les territoires ainsi que les entreprises privées et les organisations non gouvernementales.	Achèvement de l'étude sur les options de financement pour les projets de MDP et d'AC; achèvement de trois études sur les occasions de marché de MDP et d'AC; diffusion de six études de marché terminées l'année dernière; deux projets E7 (DPO) approuvés et soumis à la CCNUCC; réalisation de programmes de sensibilisation dans sept pays d'Amérique centrale; réalisation de séances d'information pour plus de 70 membres du personnel des ambassades; deux études de référence effectuées pour des projets potentiels de MDP; examen des projets d'activités conjointes; participation aux ateliers internationaux; organisation de tables rondes industrielles dans les provinces de l'Atlantique; collaboration avec l'ACIE pour l'organisation de l'atelier sur le MDP et participation à la foire commerciale Americana afin de communiquer avec les entreprises canadiennes et étrangères.	La première étape est d'embaucher plus de personnel afin d'être plus proactif et de suivre les nombreuses occasions partout au monde. Parallèlement, nous devons élaborer des critères afin d'évaluer des propositions de financement présentées à notre propre Bureau et pour avoir en place une procédure d'évaluation et d'approbation des propositions que nous recevons. Nous préparons un plan détaillé de travail pour l'exercice 2001-2002. La stratégie à plus long terme est en préparation.

v) Faciliter les partenariats multisectoriels

Objectif et mesures d'appui

Faciliter les partenariats multisectoriels en vue de promouvoir les communications, les pratiques exemplaires, les démonstrations et les projets pilotes transsectoriels ainsi que les investissements transsectoriels

Toutes les juridictions tentent d'établir et de maintenir des partenariats efficaces et de faire en sorte que les municipalités, les entreprises, les institutions et les organisations non gouvernementales et les particuliers visés adoptent des mesures pour lutter contre le changement climatique. L'Alberta a contribué la somme de 7,5 millions de dollars à l'établissement d'une Centrale sur le changement climatique, un partenariat privé-public conçu pour stimuler et coordonner les activités que prennent les particuliers, les entreprises, les institutions et les gouvernements pour réduire les émissions de GES. Cet investissement a pour objet de produire des fonds additionnels pour une variété de projets.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Aide au développement	Le Fonds canadien de développement sur le changement climatique (FCDCC) est un programme d'aide officielle au développement conçu précisément pour : contribuer à la réduction de la croissance des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement; contribuer au stockage du carbone dans des puits dans les pays en développement; aider les pays en développement à réduire leur vulnérabilité et à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique; contribuer au renforcement de la capacité des pays en développement à participer aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique.	Canada	S/O	S/O
Gaz naturel	Le gaz naturel est maintenant offert au Nouveau-Brunswick et il replacera le pétrole et le charbon. On prévoit donner accès au gaz naturel dans toute la province par l'installation de pipelines latéraux et l'expansion des systèmes de distribution. Le Nouveau-Brunswick collaborera avec les collèges et les universités afin de trouver des possibilités de recherche et de développement qui encourageront la pénétration du gaz naturel. Le Nouveau-Brunswick va aussi collaborer avec les services publics afin d'élaborer une stratégie de remplacement des combustibles lorsque cela est possible.	Nouveau-Brunswick en partenariat avec Maritime Northeast Pipeline and Enbridge Gas New Brunswick.	Le pipeline du Maine ainsi que les pipelines secondaires vers les villes de Fredericton, Moncton et Saint-John ont été installés. Il y a du gaz naturel dans ces trois agglomérations.	Développer encore plus les marchés pour que ce combustible soit offert à un plus grand nombre de citoyens du Nouveau-Brunswick.

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Mettre sur pied la Centrale sur le changement climatique et la rendre rendre opérationnelle	Fournir un financement opérationnel à la Centrale sur le changement climatique.	Alberta	Terminée. Le gouvernement provincial a fourni 6 millions $ pour les dépenses de functionnement. La Centrale sur le changement climatique est maintenant en fonction.	La Centrale sur le changement climatique travaille dans six principaux domaines de projets.
Stratégie de gestion des déchets solides	Élaborer un règlement et l'infrastructure entourant la gestion efficace des déchets solides en Nouvelle-Écosse.	Nouvelle-Écosse en partenariat avec les municipalités. Réalisée par les municipalités et le gouvernement provincial.	A atteint le but provincial de 50 % de déviation.	Poursuite du programme; le prochain objectif est d'atteindre une déviation de 50 % dans chaque région de la province.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Juridictions/ Partenaires	Résultats jusqu'à maintenant	Prochaines étapes
Centre canadien de vérification des gaz à effet de serre	Quatre rôles clés sont proposés pour le Centre : 1) Servir de carrefour d'information central pour la cueillette, le maintien, la mise à jour et le partage des documents et des outils les plus récents recueillis pour la mesure et la vérification des projets et des technologies de réduction des émissions de GES. 2) Aider à l'élaboration de méthodologies. 3) Fournir les services de soutien technique aux initiatives nationales portant sur le changement climatique et encourager la cohérence des règles de mesures et de vérification, des procédures et des processus utilisés dans ces initiatives nationales. 4) Faciliter l'établissement d'organisations de vérification formées et accréditées qui effectueraient des activités de mesure, de surveillance et de vérification.	Canada	Une étape d'étude de conception a été terminée au printemps 2001 afin d'identifier les besoins des clients potentiels, d'effectuer une analyse des activités actuelles internationales de vérification des GES et de vérifier l'élaboration des rôles et des activités principales pour un cadre opérationnel du centre proposé. L'embauche du principal gestionnaire du Centre de vérification à EC, Division des GES, a été réalisée; cette personne s'occupera aussi des fonctions de communication et de carrefour d'information de l'ICREGES à la Division des données sur la pollution.	Élaboration du plan de travail et d'activités. Consultations avec les organisations du secteur privé et des provinces. Examen des liens avec l'ICREGES (Initiative canadienne de rapports sur les émissions de gaz à effet de serre).
Expansion du projet de train de passagers	Expansion du service des trains de voyageurs de Amtrak entre Vancouver en C.-B. et Seattle dans l'État de Washington à deux services quotidiens aller-retour.	Colombie-Britannique Transport Financing Authority du ministère des Transports de la C.-B., Amtrak, Burlington Northern Santa-Fe Rail Corporation.	Les négociations sur les besoins d'infrastructure et le financement du projet se poursuivent.	Accord avec le gouvernement du Canada au sujet de l'utilisation du financement de l'infrastructure des transports pour financer des solutions autres que les autoroutes.

3) Mesures intersectorielles

Le PPNA a identifié une série d'activités qui ne sont pas, de par leur nature, uniques à un thème ou à un secteur particulier. Ces mesures intersectorielles comprennent la séquestration biologique du carbone, le captage et le stockage géologiques du dioxyde de carbone et les énergies renouvelables.

i) Séquestration biologique du carbone (puits)

L'investissement dans les puits de carbone offre au Canada bien des occasions de compenser ses émissions croissantes de GES. Un puits est un processus ou une activité qui permet d'éliminer une émission de GES de l'atmosphère. Le dioxyde de carbone est éliminé des plantes grâce à la photosynthèse et stocké dans les forêts, les terres arables, les prairies et les terres humides. Ces puits biologiques peuvent être rehaussés au moyen de pratiques de gestion améliorées pour les forêts et les fermes, comme l'utilisation de semis directs en agriculture.

Les puits ont une valeur stratégique pour le Canada sur les plans national et international. Pour réaliser leur plein potentiel, il faut établir des règles claires et favorables sur le plan international, tandis que sur le plan national, les gouvernements doivent développer une base scientifique solide combinée à des mesures favorisant les investissements dans les puits de carbone. Pour cette raison, la Stratégie scientifique sur les sources et les puits biologiques de gaz à effet de serre du Canada vise à atteindre un objectif intégré et stratégique à long terme. La Stratégie fournit des outils permettant la mesure vérifiable des variations dans le stock de carbone ainsi que de l'information sur les moyens d'améliorer le stockage du carbone.

Le PPNA s'attarde aux possibilités que lui offrent les secteurs de la foresterie et de l'agriculture tant au pays qu'à l'étranger. Le secteur privé investit dans le potentiel rattaché aux puits agricoles et dans l'élaboration de cadres de travail réalistes dans le but d'obtenir des crédits d'émissions. Certains gouvernements provinciaux ont commencé à encourager des investissements importants dans des puits dans le cadre de leur riposte au changement climatique (p. ex., dans le cadre du projet pilote d'échange de réductions des émissions de gaz à effet de serre, la Saskatchewan a vendu des compensations forestières à SaskPower).

ii) Captage et stockage géologiques du CO_2

Ce processus comporte le captage, le traitement, le transport et l'injection du dioxyde de carbone (CO_2) dans un milieu géologique approprié. Le CO_2 est d'abord capté d'une source convenable, comme un effluent gazeux produit par des installations de traitement pétrochimique ou des gaz de fumée produits par une centrale électrique alimentée au charbon. L'effluent porteur de CO_2 est traité de la façon requise (sur les plans de la pureté, de la pression et de la température) en fonction du mode de transport ou d'injection prévu dans le site de stockage géologique. Le CO_2 est ensuite transporté vers le site de stockage où il est injecté dans le milieu géologique. Lorsque le milieu géologique est un gisement de pétrole, l'injection de CO_2 peut présenter l'avantage additionnel d'accroître la production de pétrole. L'injection de CO_2 dans les gisements de gaz et les filons de houille permet d'accroître l'extraction de méthane. Lorsque l'injection est effectuée dans des aquifères salins, le CO_2 n'est injecté qu'à des fins de stockage uniquement.

L'utilisation de CO_2 pour la récupération accrue de pétrole et de gaz offre des avantages environnementaux (réduction des émissions) et économiques (accroissement de la durée de production des champs pétrolifères ou gaziers conventionnels). Le captage et le stockage géologiques du CO_2 permettent également d'éliminer les émissions d'autres polluants (par exemple les particules en suspension et le NO_x). Toutefois, le stockage géologique n'est pas aussi efficace ou efficient dans toutes les situations. Il est surtout applicable au CO_2 produit en grands volumes par des sources stationnaires uniques situées à proximité de sites de stockage à long terme. Par conséquent, il convient mieux au CO_2 produit par les centrales électriques alimentées par des combustibles fossiles (comme le charbon) dans les régions où l'on retrouve des sites de stockage de grande taille (en particulier l'Alberta et le Sud de la Saskatchewan).

iii) Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont définies comme l'énergie tirée de sources renouvelables : vent, eau, soleil, terre, résidus et biomasse. Elles présentent deux caractéristiques particulières : elles sont autodynamiques par cycle et ne peuvent s'épuiser. Pour produire de l'électricité, du chauffage ou de l'air climatisé, les types suivants de sources d'énergies renouvelables sont en général envisagés : hydroélectricité, énergie éolienne, énergie géothermique et bioénergie. Les biocombustibles liquides (comme l'éthanol et de biodiesel) sont également considérés comme renouvelables puisqu'ils peuvent être dérivés de sources de biomasse durables.

L'avantage d'utiliser des sources d'énergies renouvelables découle du fait qu'elles sont produites dans le cadre d'un cycle renouvelable de carbone et qu'elles produisent donc peu d'émissions de carbone. Le passage d'un combustible à une énergie renouvelable peut apporter une contribution importante aux objectifs de lutte contre le changement climatique. La production d'énergie à grande échelle à partir du vent, de l'eau, du soleil ou de la biomasse pourrait en partie compenser l'électricité produite par des combustibles fossiles. La production à grande échelle de combustibles liquides utilisant la biomasse (comme l'éthanol) pourrait remplacer certains des combustibles fossiles utilisés dans le domaine du transport.

Les produits de bioénergie dérivés de la biomasse agricole et forestière et des déchets sont des sources d'énergies renouvelables. Les biocombustibles comprennent les combustibles liquides comme l'éthanol, le méthanol, le biodiesel (éther méthylique d'huile végétale) et le pétrole obtenu par pyrolyse du bois. Les gaz des sites d'enfouissement peuvent également être inclus dans la catégorie « bio ». De l'étape de production de matières premières (secteurs forestier et agricole) à l'utilisation de l'énergie (secteurs de la fabrication, du transport et de l'énergie), les progrès de la science bioénergétique offrent de multiples possibilités pour divers secteurs.

La plupart de ces sources d'énergies renouvelables produisent moins d'émissions de GES que l'essence et les autres combustibles fossiles, sur la base de leur cycle de vie, et sont donc des moyens acceptables permettant de réduire les émissions pour plusieurs secteurs. Cependant, pour accaparer une portion significative du marché, les contraintes relatives aux coûts (par rapport aux combustibles fossiles), au manque d'infrastructures et aux difficultés techniques devront être surmontées.

Annexe

Émissions de GES du Canada — Actuelles et projetées (perspectives à l'égard des émissions)

Les émissions totales de GES en 1999 étaient de 699 mégatonnes (Mt), mesurées en unités d'équivalent CO_2 (CO_2 E), soit de 15 p. 100 supérieures au niveau de 1990, qui était de 607 Mt, et de 22 p. 100 supérieur à l'objectif de Kyoto pour le Canada, qui s'élève à 571 Mt d'équivalent CO_2. Bien que le taux global d'augmentation depuis 1990 démontre une augmentation des émissions, la tendance à la hausse ralentit. En 1995, les émissions de GES ont augmenté de 2,6 p. 100 tandis que notre économie a connu une croissance de près de 3,0 p. 100. En comparaison, en 1999, nos émissions de GES avaient augmenté de seulement 1,4 p. 100 tandis que notre économie connaissait une croissance de 4,5 p. 100. De même, de nouvelles données sur les émissions de GES du Canada en 1999 font état de progrès sur le plan des réductions d'émissions dans certains secteurs de l'économie, mais soulignent également qu'un travail additionnel doit être accompli.

Les facteurs qui ont influé sur la croissance des émissions au cours des dernières années sont la consommation de charbon pour la production d'électricité et de vapeur (augmentation des émissions de 24 p. 100), l'augmentation de la production de combustibles fossiles, en grande partie pour les exportations (croissance des émissions de 26 p. 100) et l'augmentation de la consommation énergétique dans le domaine du transport canadien (croissance des émissions de 24 p. 100). On estime qu'en 1999, plus de 45 Mt des émissions d'équivalent CO_2 étaient attribuables à l'exportation des combustibles fossiles, le gaz naturel contribuant deux fois plus que le pétrole brut (30 Mt et 16 Mt respectivement).

Le gouvernement fédéral s'attend à ce que les mesures contenues dans son Plan d'action 2000 (annexe du Premier plan national d'activités) permettront de réduire les émissions de GES du Canada jusqu'à 65 Mt, avec des réductions additionnelles devant découler des mesures provinciales et territoriales. Sans ces mesures et des mesures additionnelles, les émissions de GES du Canada s'élèveraient à près de 770 Mt en 2010.

Les émissions plus élevées découlant de la production de combustibles fossiles comptent pour plus de la moitié de l'augmentation prévue d'ici 2010. Les émissions produites par les secteurs du transport et de l'électricité sont celles qui y contribuent le plus après le secteur de la production de combustibles fossiles.

Pour obtenir des renseignements sur les émissions de GES du Canada, consulter le Site Web suivant : http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg_docs_f.cfm

Processus
national sur le
changement
climatique